QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12006 – SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1983

**Les autorités polonaises minimisent l'ampleur des manifestations**

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 5,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

# La destruction du Boeing sud-coréen par les Soviétiques

## Un crime

La plus énorme « bavure » de toute l'histoire de l'aviation... Bavure ? Il n'est pas d'autre terme que celui de crime pour désigner l'acte qui vient d'être commis et l'on ne peut qu'être horrifié par sa monstruosité. Les dénégations de l'agence Tass manquent de conviction, le lourd silence où Moscou s'enferme depuis jeudi soir aggrave les soupçons, et les preuves semblent bien accablantes de la culpabilité soviétique.

Les circonstances dans lesquelles le Boeing des lignes sud-coréennes a disparu ne connaissent pas réellement de précédent. Certes, dans le passé, des appareils militaires ont déjà ouvert le feu sur des avions civils, faisant des morts et des blessés, mais dans des conditions où ces tirs pouvaient, à l'extrême rigueur, être présentés par leurs auteurs comme des actes de sommation. L'arme employée dans la nuit de mercredi à jeudi aux abords de l'île Sakhaline, un ou plusieurs missiles, ne peut cette fois laisser aucun doute : les pilotes soviétiques ont tiré pour détruire, sachant parfaitement qu'ils envoyaient ainsi à une mort certaine les passagers et l'équipage d'un avion civil.

Les autorités soviétiques auront beaucoup de mal à expliquer ce qui s'est passé. Toutes les hypothèses qui peuvent être envisagées sont aussi dommageables les unes que les autres pour le Kremlin. Car de deux choses l'une : ou bien le pouvoir politique « couvre » la destruction du Boeing sud-coréen, ou bien il la présente comme une « erreur », regrettable, certes, mais attribuable à des sous-ordres.

Dans le premier cas, l'État soviétique accepte la responsabilité de ce qui ne peut être considéré autrement que comme un acte de barbarie, se discréditant ainsi gravement devant la communauté internationale, anéantissant tous les efforts qu'il a pu faire pour présenter de lui-même une image « pacifiste » – à tout le moins civilisée.

Dans la seconde hypothèse, on ne peut que frémir à l'idée que des autorités militaires, fussent-elles de niveau élevé, aient pu sans autre contrôle prendre l'initiative d'un acte d'agression aussi caractérisé. Ce sont aujourd'hui deux cent soixante-neuf civils qui en sont les victimes. A quel risque s'expose-t-on si demain des armes aussi perfectionnées et aussi meurtrières que celles dont disposent les militaires dans des zones stratégiques sensibles comme le sont les confins soviéto-japonais peuvent entrer en action dans les mêmes conditions ?

Indépendamment de l'exploitation qui pourra en être faite dans des cercles toujours prêts à jeter l'anathème contre toute idée de dialogue avec Moscou, un tel drame risque de compromettre, du jour au lendemain, les légers progrès enregistrés ces dernières semaines vers le rétablissement d'un minimum de confiance dans les rapports Est-Ouest. Parle-t-on de confiance réciproque avec des criminels ?



## L'ampleur de la crise va dépendre des explications que fournira Moscou

**Moscou ne s'était toujours pas expliqué, vendredi 2 septembre en fin de matinée, sur la destruction par sa chasse, dans la nuit de mercredi à jeudi, d'un Boeing sud-coréen transportant 269 personnes. L'aAgence Tass a simplement reconnu qu'il y avait eu interception de l'appareil mais n'admet pas qu'il a été abattu.**

**De nombreux gouvernements, à commencer par celui des Etats-Unis, estiment que le Kremlin « doit au monde une explication ». Alors que la Chine a très rapidement condamné la destruction de l'appareil sud-coréen, Washington et Tokyo ont demandé une réunion du Conseil de sécurité.**

Crise internationale majeure ou sanglante péripétie bientôt enterrée au nom de la raison d'Etat ? Il est encore trop tôt pour dire quelle tournure, finalement, va prendre l'affaire du Boeing sud-coréen. Mais une chose est sûre : beaucoup dépendra de l'attitude que choisiront de prendre les autorités soviétiques. A en juger par les explications embarrassées contenues dans le communiqué de l'agence Tass publié jeudi après-midi 1er septembre et repris sans autre commentaire ce vendredi matin dans la presse soviétique, le débat – si débat il y a – n'est pas encore tranché en U.R.S.S.

Le Kremlin a deux possibilités : reconnaître les faits, présenter des excuses et indemniser les victimes ou continuer à s'empêtrer dans les demi-aveux et les demi-dénégations, tout en dénonçant « *les professionnels de l'antisoviétisme* » qui chercheraient à « *envenimer la situation internationale* ».

*Dans la première hypothèse, qui avait été finalement retenue par la* Bulgarie, en 1955, après que sa chasse eût abattu un avion commercial israélien qui s'était égaré au-dessus de son territoire, la crise pourrait se calmer assez vite. Certes, le prestige de l'U.R.S.S. ne sortirait pas intact de l'affaire mais celle-ci ne dégénérerait pas en crise internationale grave. A en juger par les réactions actuelles aussi bien à Washington qu'à Tokyo, c'est ce que souhaitent les Etats-Unis et le Japon : que Moscou reconnaisse clairement sa responsabilité dans la mort de deux cent soixante-neuf civils. C'est ce qu'a voulu dire la Maison Blanche en déclarant que Moscou « *doit au monde une explication* ».

Rien ne dit que les choses se passeront ainsi. Pour une raison ou une autre, Moscou peut très bien continuer à nier sa responsabilité ou même, pis encore, la revendiquer en affirmant que la chasse soviétique n'a fait que son devoir et est prête à recommencer s'il le faut. Dans ce cas, les répercussions de la crise pourraient être très lourdes car on entrerait immanquablement dans un cycle de représailles. Certains parlementaires américains ne demandent-ils pas déjà la dénonciation par les Etats-Unis de l'accord céréalier récemment conclu par Washington et Moscou ? D'autres n'ont-ils pas déjà exigé que la compagnie Aeroflot ne soit plus autorisée à opérer aux Etats-Unis ?

Même s'il le voulait, il serait très difficile à M. Reagan de poursuivre les négocations américano-soviétiques de Genève, *notamment celles sur les euromissiles qui doivent en principe reprendre le 6 septembre. Toute une partie de l'opinion publique américaine lui reprocherait en effet de parler limitation ou réduction des armements* avec un partenaire qui viendrait de faire la preuve de son cynisme et de son agressivité intrinsèque. On peut imaginer, toujours dans cette hypothèse, des répercussions sur les suites de la conférence de Madrid sur la sécurité en Europe (C.S.C.E.) qui était censée terminer ce mois-ci ses travaux. L'une de ses « suites » doit être l'organisation d'une conférence internationale à Stockholm destinée à mettre au point des mesures de confiance d'ordre militaire entre l'Est et l'Ouest. Mais comment pourrait-on parler « confiance » si Moscou s'obstinait dans la mauvaise foi ? ne manquerait-on pas de se demander.

Les relations américano-soviétiques ne seraient pas les seules atteintes si Moscou choisissait de se glorifier de son acte. Bon nombre de pays européens et asiatiques pourraient bien être obligés de durcir leurs rapports avec Moscou et de mettre un bémol à leurs interventions auprès de Washington pour que les Etats-Unis fassent tout leur possible pour aboutir à un accord sur les euromissiles.

JACQUES AMALRIC.

(*Lire la suite page 4.*)

### AU JOUR LE JOUR — Cibles

*La liste des innocents massacrés – ou simplement menacés – sans qu'ils sachent pourquoi s'allonge sans cesse.*

*De Sabra et Chatila à Sri-Lanka, de la tuerie d'Orly à celle d'Avignon, des otages du Boeing français aux passagers du Boeing sud-coréen, l'imagination prend mille chemins pour viser – et souvent pour atteindre – des cibles qui s'ignorent.*

*Quand les individus n'y suffisent pas, les Etats s'y mettent parfois. Et l'on voit des touristes, des passants, des anonymes, descendus comme des badauds qui regardaient passer l'histoire sans savoir qu'elle était devenue folle.*

BRUNO FRAPPAT.

# La succession de M. Begin

## La désignation de M. Shamir n'écarte pas l'éventualité d'élections anticipées

De notre correspondant

Jérusalem. – C'est avec une majorité confortable que M. Itzhak Shamir a été élu à Tel-Aviv, par le comité central du Herout (l'élément dominant du Likoud), pour tenter de succéder à M. Menahem Begin à la tête d'un prochain gouvernement : quatre cent trente-sept voix contre trois cent deux à M. David Lévy. *Même si M. Shamir était considéré* comme favori depuis la *décision* de M. Begin de quitter la scène politique, ce scrutin semblait devoir être serré, et personne ne prévoyait que le ministre des affaires étrangères puisse l'emporter sur son rival avec une pareille différence.

M. Shamir devait commencer ce vendredi matin de délicates consultations avec les dirigeants des autres partis de la coalition gouvernementale pour essayer de s'assurer que celle-ci puisse être reconduite et qu'elle puisse conserver la majorité à la Knesset. Précaution nécessaire avant que M. Begin ne remette officiellement sa démission au président de l'Etat, M. Haïm Herzog, car ce dernier, si M. Shamir ne paraît pas en mesure de former un cabinet viable, pourrait être tenté de désigner une autre personnalité, c'est-à-dire le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, qui n'a pas renoncé à ses chances. Indication révélatrice des difficultés à venir : jeudi soir, M. Shamir, avant même d'être élu, admettait qu'il n'excluait pas un recours à des élections anticipées.

Il a fallu près de huit heures aux sept cent cinquante membres présents du comité central pour procéder au vote dans une incroyable confusion. Le résultat n'a été proclamé qu'à 1 h 45 ce vendredi. Folle nuit : les délégués, auxquels s'ajoutaient presque autant de journalistes et de personnalités politiques ou de partisans du Likoud, étaient entassés dans une salle de spectacle fort exiguë. Atmosphère surchauffée et enfumée qui aggravait la nervosité de l'Assemblée. En outre, une totale désorganisation que M. Shamir excusait en déclarant, toujours impertubablement souriant : « *C'est une première pour notre parti. Nous n'avons pas l'expérience d'un tel processus démocratique, car nous avions depuis toujours un leader incontesté, et il n'y avait donc jamais eu de pareilles luttes internes.* » Au Herout, il n'y avait jamais eu de semblables élections. Depuis plus de trente-cinq ans qu'existe ce parti fondé par M. Begin, ce dernier avait toujours été désigné... par acclamations.

A l'annonce des résultats, après avoir observé un bref moment de silence, M. Lévy, profondément déçu, est allé féliciter M. Shamir en lançant un appel à l'unité. Les partisans de M. Lévy, qui, auparavant, avaient applaudi très bruyamment leur favori, le nommant, comme M. Begin, « *roi d'Israël* », étaient moins beaux joueurs.

FRANCIS CORNU.

(*Lire la suite page 3.*)

LES DIRIGEANTS POLITIQUES REPRENNENT LA PAROLE

# L'accoutumance

**Pour la première fois depuis mai 1981, les discours politiques traduisent l'accoutumance de l'opinion à la présence de la gauche au pouvoir et font de la rentrée une échéance banale.**

« *Intellectuels de droite essayant d'observer une minute de silence* » : le dessinateur Wolinski a croqué vendredi dans *l'Humanité*, sous cette légende, MM. Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre et Jacques Chirac dans l'attitude de messieurs qui, montre en main, s'apprêtent à concourir pour le record du monde de la spécialité. « *Je craque* », dit Raymond Barre, navré.

Ils ont tous « *craqué* ». En fait, ce dessin-là aurait pu être publié chaque année, début septembre, dans un journal de droite, jusqu'en 1980 compris. « *Je craque* » aurait dit Georges Marchais, aux côtés de MM. Mitterrand et Rocard. La rentrée, c'est la rentrée : ça se respecte. Celle de 1983 n'échappe pas aux lois du genre. Ou plutôt, elle s'y soumet à nouveau après s'en être libérée en 1981 et 1982 pour cause d'« état de grâce » puis d'« état de disgrâce ». Septembre 1983 semble rentré dans la norme. Septembre 1983 est banal. Et c'est sans doute ce qui pouvait arriver de meilleur à la gauche. C'est en tout cas ce qu'elle attendait depuis deux ans.

On ne peut pas éternellement annoncer pour l'année qui vient la déroute économique, le discrédit complet du pouvoir, le cataclysme politique dès lors que, envisagée depuis deux ans comme une hypothèse forte, la débandade de la gauche ne s'est pas produite. M. Lionel Jospin a raison de dire aux socialistes : « *Nous sommes la génération politique, qui a commencé à réaliser l'alternance en France.* » L'alternance, jusqu'à présent, n'était guère considérée, à droite, que comme une modalité électorale de caractère technique à l'intérieur d'un même camp. Elle s'est inscrite peu à peu dans les faits et à l'usage dans la conscience politique des Français. M. Pierre Mauroy, pour sa part, peut sans grand risque parler du troisième temps de son action. Après celui des réformes, de la rigueur, voici que s'annonce celui de la gestion. Pour le pouvoir, le temps des cerises est passé. pour l'opposition, il n'est plus de saison.

Le 1er septembre 1982, M. Jacques Chirac affirmait : « *L'expérience socialiste ne durera pas deux ans* ». Dans la foulée, le président du R.P.R. estimait que l'Assemblée nationale n'irait pas au terme de son mandat. Le 1er septembre 1983, il n'a pas dit si, à son avis, la gauche n'en avait plus que pour un an.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(*Lire la suite page 6.*)

**Mort de Stanislas Fumet**

LIRE PAGE 20

**Enseigner l'histoire autrement**

LIRE PAGE 11 LES ARTICLES DE JEAN PEYROT, PHILIPPE VIGIER ET PHILIPPE BERNARD

# Un entretien avec M. André Bergeron

- *Le gouvernement doit lâcher du lest sur les salaires*
- *Une budgétisation générale de la protection sociale n'est pas souhaitable*

« *Comment percevez-vous l'état d'esprit de vos militants ? Si votre ton se durcit, ne craignez-vous pas que le pouvoir vous accuse de faire le jeu de l'opposition politique ?*

– Le pouvoir politique quel qu'il soit nous a toujours accusés de faire le jeu de l'opposition. Les gouvernements ont tendance à considérer le mouvement syndical comme trop impertinent, trop remuant, trop démagogique. Or le syndicat est par la force des choses dérangeant. Il n'y a pas de démocratie sans syndicalisme indépendant, et nous voulons conserver notre indépendance.

» A moins de faire preuve de mauvaise foi, on ne peut pas nous reprocher d'avoir été démagogues ou d'être des religieux de la surenchère. Le rôle du mouvement syndical est d'essayer d'infléchir les orientations de la politique gouvernementale dans la mesure où celles-ci lui paraissent dangereuses pour les intérêts des salariés qu'il représente. Nous nous conduisons avec le gouvernement d'aujourd'hui exactement comme nous nous conduisions avec les gouvernements d'hier.

» Il n'est pas question pour nous de changer de route : je ne suis pas un amoureux de la démagogie. Mais le pouvoir politique doit accepter la critique, ce qui quelquefois n'est pas le cas. Je reconnais que les militants syndicaux ne détiennent pas toujours la vérité – il nous est arrivé de nous tromper et cela nous arrivera encore – mais aujourd'hui il me semble que le gouvernement va trop loin et cela finira mal.

– *Sur la base des propositions actuelles du patronat, telles qu'elles sont connues – une distinction entre ce qui relèverait de l'assurance-chômage et ce qui relèverait de la solidarité nationale – est-ce que vous voyez se profiler un échec des négociations sur la nouvelle convention de l'UNEDIC ?*

– Je suis inquiet pour l'assurance-chômage. Les propositions qui seront faites par le patronat, autour de la distinction parmi les chômeurs entre ceux qui relèveraient de l'assurance-chômage et ceux qui seraient pris en compte par la solidarité nationale, risquent de nous faire revenir très largement en arrière. Il sera très difficile de situer la frontière entre ces deux groupes de chômeurs. Nous avons été, avec d'autres, à l'origine de tous ces régimes de protection sociale et nous verrions d'un très mauvais œil qu'on les remette en cause. Je ne conteste pas la crise. Mais ce serait d'autant plus dangereux de s'attaquer à ces systèmes qu'on peut espérer que la crise économique ne durera pas l'éternité.

» Cependant nous aurons une position constructive : nous ferons tout pour qu'on parvienne à un accord, mais je ne suis pas sûr que cela soit possible. Je ne crois pas qu'on puisse renouveler ce qu'on a fait l'an dernier – qui a conduit à une réduction de 12 % des prestations de l'assurance-chômage – car les gens ne l'accepteraient pas.

– *Mais la situation financière de l'UNEDIC va vous mettre rapidement au pied du mur.*

– Les difficultés sont venues du fait que lorsqu'il s'est agi d'augmenter la cotisation à l'assurance-chômage, le patronat a refusé en mettant en avant l'accroissement général des charges que supportent les entreprises.

Propos recueillis par MICHEL NOBLECOURT.

(*Lire la suite page 17.*)

LE CONCOURS D'ARCHITECTURE DE L'OPÉRA

# La Bastille sans génie

Après deux mois de consultations et d'hésitation, le président de la République a *retenu trois projets parmi les six esquisses que lui avait proposées le jury international réuni en juin pour la construction à Paris,* place de la Bastille, d'un nouvel opéra. Un second tour est organisé. L'anonymat a été levé : Carlos Ott, de Toronto, Sen Kee Rocco Yim, de Hongkong, et Dan Munreatu, installé à Paris, vont préciser leurs propositions pour une chantier qui devrait démarrer en 1985 et coûter plus de 2 milliards de francs.

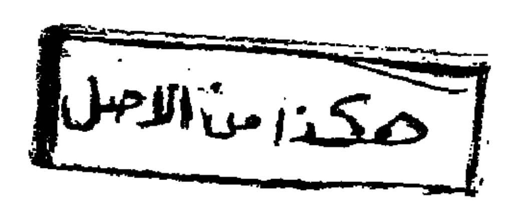
Niveau général médiocre. Réponses incomplètes, ou lourdaudes, à des questions difficiles. Le concours international pour la *construction du nouvel opéra déçoit. A voir les six projets retenus, parmi* 744 propositions venues du monde entier, par le jury, que présidait M. François Bloch-Lainé, on comprend la perplexité du maître d'ouvrage. Aucun n'est éblouissant ; *aucun n'emporte une adhésion immédiate. Et l'on imagine déjà que* les points de vue hostiles à l'érection d'un tel équipement dans ce quartier (*le Monde* des 3 et 16 août) en sortiront renforcés.

*La question posée était particulièrement ardue. On veut insérer dans un vieux quartier urbain un objet très* complexe et très encombrant : 90 000 mètres carrés de plancher, soit 700 000 mètres cubes, sur un terrain de 2,5 hectares. A cette occasion, on souhaite donner un sens à la place de la Bastille, ce vaste carrefour déjeté où l'on cherche la trace (à peine inscrite au sol) de l'édifice qui a fait de son nom un symbole.

Enfin, c'est l'évidence, on veut créer là le monument qui manque, en hommage à la Révolution de 1789. *Le tout sur un terrain grosso modo* triangulaire, occupé pour l'essentiel par l'ex-gare de Vincennes et deux îlots vétustes, mais habités. Ce terrain n'offre sur la place elle-même qu'une façade assez étriquée et, au contraire, un interminable alignement (300 mètres environ) rue de Lyon, là où subsistent les arcades du viaduc ferroviaire. Terrain difficile, programme complexe.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(*Lire la suite page 13.*)



Le Monde

# dossier

# TÉLÉVISION : DES PROGRAMMES RÉGIONAUX QUOTIDIENS A PARTIR DU 5 SEPTEMBRE

## FR 3, un pas vers le futur

**Le 5 septembre sera sans doute considéré dans quelques années comme une date-charnière de l'histoire de la télévision en France : l'introduction de douze programmes de télévision régionaux quotidiens sur FR3 (de 17 h à 19 h 50 du lundi au vendredi et de 17 h 30 à 19 h 50 le samedi) fait entrer notre système audiovisuel dans l'ère de la *régionalisation*, inscrite dans la loi du 29 juillet 1982. C'est le premier pas vers une multiplication des télévisions locales, lorsque les réseaux câblés de télédistribution auront permis l'éclosion des initiatives.**

***FR3* a compris l'*enjeu*, et *décidé de prendre* les devants. C'est un pari, comme l'explique ici son président-directeur général, M. André Holleaux, puisque aussi bien la troisième chaîne ne disposera pas pour la fin de cette année de crédits supplémentaires. En 1984, toutefois, une partie des *sommes prévues au budget* pour la production audiovisuelle doivent aller aux régions (*le Monde* du 23 août). Le risque, ce sont des programmes au rabais, qui déçoivent les téléspectateurs, et les détournent définitivement des plages d'écoute *« régionales »*. Aussi la *direction* de la chaîne a voulu trouver une « locomotive » capable de « fixer » un maximum de personnes : ce sera « Dynastie », le super-feuilleton américain, rival de « Dallas », que chacune des douze régions va programmer. Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt : pour la rentrée, au moins, plus de 90 % des émissions diffusées seront produites « en région ».**

## La concurrence, nouvelle manière

« *AU théâtre, juste avant le lever du rideau, il manque un projecteur, la coiffure de la jeune première, un bouton de guêtre... Ici, c'est comme au soir de la générale, il manque une dactylo, un technicien, un bouton de guêtre...* » M. Serge Moati, directeur des programmes de FR3, n'entend pas se laisser décontenancer par la grogne qui s'est manifestée ici et là dans les stations régionales. L'ultimatum lancé par les journalistes de Bordeaux (Aquitaine) pour obtenir l'annulation de la date du 5 septembre — coup de force jugé parfois maladroit ailleurs — comme le préavis de grève illimitée déposé le 30 août par différents syndicats à Marseille (Provence-Côte-d'Azur) pour obtenir des « *moyens supplémentaires* » et davantage de concertation, ou encore la menace qui pèse à Lyon ne l'ont pas troublé. Il fallait commencer, il fallait même un peu bousculer.

Oui, mais n'était-ce pas un peu prématuré tout de même ? Pourquoi le 5 septembre ? Pourquoi pas ? Même si certains ont semblé pris de court, cela n'a été une surprise pour personne. Depuis six mois, on en parlait, on se réunissait. Dans l'ensemble, le climat syndical est plutôt à l'ouverture et à la compréhension (on verra ensuite, avec la marche quotidienne !), la régionalisation est réclamée depuis assez longtemps pour qu'on ne fasse pas trop la fine bouche. Pour ne pas tenter de relever le défi. Même s'il manque de l'argent. Même s'il est évident qu'on ne peut fabriquer du jour au lendemain douze programmes totalement autonomes, on a conscience un peu partout qu'il y a une chance à saisir. C'est un peu *maintenant ou jamais*.

### Fenêtre ouverte

« *Tout le personnel supplémentaire embauché en 1983 est allé vers les régions*, explique M. Moati, *tout l'effort est allé de ce côté-là, mais on n'est pas propriétaire des emplois et on est touché de plein fouet par une politique de rigueur. La situation est sérieuse : on a créé, inventé, dessiné une régionalisation qui tient compte de ces contraintes budgétaires.* » Pour le directeur des programmes, la télévision régionale, ce n'est pas seulement de l'information — journaux et magazines — comme on le faisait avant, ce sont des programmes, de vrais programmes, avec des feuilletons, des dramatiques, des films, des émissions de variétés, etc. La télévision n'appartient pas qu'aux « politiques », elle est à tout le monde.

Le problème — le gros — est de faire face à la concurrence des autres chaînes, TF1 et A2. La direction de FR3 en est consciente, ainsi, semble-t-il, que l'ensemble des directeurs régionaux. Ils ont essayé de naviguer parmi les contraintes, de maintenir un équilibre difficile entre une télévision que l'on regarde (pour cela il faut maintenir l'intérêt) et une télévision qui appartienne à la population (au troisième âge, aux associations, aux universités, aux jeunes...), entre une télévision décentralisée (qui coûte cher) et le besoin d'économie, entre une télévision miroir et une télévision ouverte, entre autonomie et solidarité. M. Serge Moati veut une télévision « *concurrentielle, attractive et populaire* ».

« *Etre un téléspectateur régional n'est pas être un sous-téléspectateur*, insiste M. Moati. *Quand on habite Bordeaux ou Lyon, on a les mêmes rejets que n'importe quel citoyen. On a envie d'avoir un écho de chez soi, certes, mais on a envie d'une fenêtre ouverte. Il faut éviter le risque — très grand — du repli autarcique des régions sur elles-mêmes. Il faut que le savoir-faire de chacune des régions se frotte à celui des autres. Comme dans la vie.* »

Est-ce pour cela qu'on retrouve un peu les mêmes titres, les mêmes feuilletons d'une région à l'autre : « Patrick et Sébastien », « Saturnin et Cie », « *Les Six de Bourgogne* », et le fameux « Dynastie », le super-feuilleton américain qui sera diffusé dès la première semaine dans neuf régions ? Drôle d'ironie tout de même d'inaugurer la régionalisation avec un produit *made in U.S.A.* « *Et pourquoi pas ?* répond M. Serge Moati, qui semble prêt à la question. *Peut-être que si on ne diffusait pas « Dynastie », on ne parlerait pas de la régionalisation à FR3. « Dynastie » va jouer le rôle d'un effet moteur. Il faut habituer les gens à aller sur l'antenne. « Dynastie » n'est pas éternel, la télévision régionale va durer. Il faut faire un appel d'offres* ».

Pour lui, on peut disserter à l'infini sur l'opportunité, l'ambiguïté, l'ironie de diffuser un feuilleton américain dans toutes les régions, « *le vrai discours est que le public doit regarder FR3. Pas d'angélisme ! Il y a concurrence à l'intérieur du service public, il y a aussi la réalité culturelle du pays, il y a la publicité régionale qui va commencer en décembre, et dont on a besoin. On n'est plus dans un système public protégé, les temps ont changé. On est dans une période d'ouverture, une période de conquête du public. Il ne s'agit pas de faire une télévision qui mourrait avant d'être apparue* ».

### Centrale d'achat et gare de triage

Bon. Mais que va-t-on voir ? Pour le téléspectateur, c'est la question essentielle. Comment vont se débrouiller les stations régionales, sachant que le budget est à l'austérité, qu'on n'augmentera pas le personnel ? Elles ont fait au mieux, bricolé, cherché de tous les côtés possibles, elles vont proposer beaucoup de « plateaux », qui ne coûtent pas très cher et qui permettent d'inviter des personnalités de toutes sortes ; certaines ont conclu des accords avec les fédérations sportives, avec des organismes publics et semi-publics, des festivals, elles ont passé des commandes à des créateurs indépendants...

« *On peut faire beaucoup de choses avec les moyens dont nous disposons*, dit M. Bernard Mounier, qui dirige depuis peu la station de Limoges (Limousin, Poitou-Charentes). *Trois heures, cela nous oblige à diversifier nos modes de production et nos relations à l'extérieur de la station. La régionalisation, ou elle se fera avec les forces vives de la région ou elle ne se fera pas.* » Aussi cette station pratique-t-elle l'ouverture tous azimuts ; coproduction avec le Centre d'action culturelle d'Angoulême, la Maison de la culture de La Rochelle, les associations privées, des universités. A Rennes (FR 3 Bretagne), MM. Jean-Pol Guguen et Michel Le Bris songent à des co-productions avec des télévisions régionales étrangères (la B.B.C. écossaise), M. Pierre Roubaud, à Lille, est en train de négocier avec les télévisions belges (Liège, Charleroi) et du Québec...

### Les douze régions

**Alsace (Strasbourg) ;**
**Aquitaine (Bordeaux) ;**
**Bourgogne-Franche-Comté (Dijon) ;**
**Bretagne-Pays de la Loire (Rennes) ;**
**Limousin - Poitou - Charentes (Limoges) ;**
**Lorraine - Champagne - Ardennes (Nancy) ;**
**Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon (Toulouse) ;**
**Nord-Picardie (Lille) ;**
**Normandie (la région administrative n'est pas encore créée : centre, Rouen) ;**
**Paris-Ile-de-France-Centre (Paris) ;**
**Provence-Côte-d'Azur-Corse (Marseille) ;**
**Rhône-Alpes-Auvergne (Lyon).**

Pour aider les régions, pour pallier les défaillances, mettre les moyens en commun, une innovation de taille : l'API, l'agence de programmation interrégionale, animée par M. Hervé Guérin. « *On a voulu que la régionalisation n'entraîne pas le ghetto, la télévision doit rester un porte ouverte* », déclare ce dernier à l'unisson. L'API est un système assez souple, ouvert à diverses possibilités. C'est à la fois un instrument de coordination, une centrale d'achat qui permet d'obtenir des films extérieurs (comme « Dynastie ») à des prix plus intéressants, et une gare de triage où aboutissent les scénarios proposés par des régions qui n'ont pas les moyens de les tourner seules.

Un exemple. Bordeaux a proposé à l'API un feuilleton sur l'histoire d'un journaliste « localier » : le projet a *intéressé* Limoges, qui le coproduit. Limoges a proposé de la même manière une série « Dis, raconte-moi la mer », qui a été coproduite par l'ensemble des douze régions. Elle sera diffusée dès cette semaine. Si une région n'est pas d'accord pour participer à une coproduction, elle peut ne pas le faire, cela ne l'empêchera pas de diffuser ensuite l'émission, si celle-ci l'intéresse (elle devra alors acheter la copie).

Bien accueillie par les directeurs régionaux, — « *seule façon de coordonner les efforts* », « *une structure qui va évoluer et qui évolue* », — l'API va ainsi pouvoir proposer bientôt près de quatre cents heures de programmes aux stations régionales : productions interrégionales (cent soixante et onze heures), achats extérieurs, rediffusions.

Des films achetés dans les cinémathèques locales aux petits feuilletons interrégionaux (il semble qu'on s'oriente ici et là vers la formule des cinq épisodes de cinq, dix ou quinze minutes : un nouveau langage ?), des plateaux pour les jeunes (pour trouver du boulot) à ceux pour les adultes (pour trouver un logement), des grandes séries sur la « grande bouffe » (on en attend beaucoup) aux magazines littéraires, sportifs, économiques, sociaux, que vaudront les douze télévisions régionales ? Chaque région dispose du même budget pour « accrocher le client ». Sauront-elles, pourront-elles l'intéresser en même temps que le distraire ? Et être ce lieu de « communication sociale » que certains souhaitent ?

CATHERINE HUMBLOT.

### Beaucoup de « plateaux »

*IL est impossible de dessiner une grille type des régions dans la mesure où chacune l'organise à sa façon. Si on a l'habitude ici de programmer un film le lundi, ailleurs, le même jour, on trouvera une série de petits films de dix ou quinze minutes, une série, un feuilleton, des magazines, etc. « Dynastie », qui passe le jeudi en Bretagne-Pays de Loire, est diffusé le samedi à Paris-Ile-de-France, etc.*

*Dans l'ensemble, les régions programment à peu près les mêmes choses, mais différemment ; chacune a tenté de donner une cohérence à sa grille en choisissant une « couleur » chaque jour. Par exemple, le lundi est consacré aux sports-loisirs-tourisme, le mardi est consacré au cinéma, le mercredi aux enfants... La spécificité d'une chaîne sera dans l'organisation générale des émissions communes (le rythme trouvé) et dans les nombreux « plateaux », les émissions faites en studio (souvent en direct) ouvertes à tout ce qui fait la vie de la région.*

*Pour le démarrage, le volume total de la production locale (ce qui ne peut pas être échangé avec une autre région, programmes et informations) alimentant les stations régionales représente 88,6 % des émissions produites et diffusées dans toute la France. Ce pourcentage monte à 93 % si on y inclut les productions interrégionales. La vocation « régionale » est donc bien respectée. Mais beaucoup de ces productions sont des « plateaux », réalisés en studio, qui n'ont rien à voir avec les feuilletons ou les dramatiques.*

*La production propre de FR3 pour l'année 1983 aura été de cinq mille sept cent quarante-cinq heures, sur plus de six mille heures de diffusion. La production locale comprend mille cent quarante-quatre heures de plateaux et trois mille huit cent soixante-trois heures d'information (dans les B.R.I.), plus cinq cent soixante-sept heures de magazines et cent soixante et onze heures de production interrégionale. Les rediffusions représentent cent trente-trois heures et les achats extérieurs deux cent cinquante-cinq heures.*

## Parier sur la dynamique

par ANDRÉ HOLLEAUX (*)

DÉSORMAIS, voilà trois heures ouvertes à chacune des régions. Information, débats, films, feuilletons, émissions de variétés, constitueront un *programme diversifié à vocation populaire* : télévision miroir et télévision fenêtre. En effet, en dehors de l'information, la télévision régionale se limitait occasionnellement à quelques minutes d'antenne.

J'ai tenu à ce que les nouvelles grilles soient placées à l'*initiative* régionale car, ne l'oublions pas, la décentralisation c'est d'abord une éducation. Cet important changement, parallèle à celui que mène Radio-France, devrait donner un coup d'accélérateur à l'activité audiovisuelle des régions. Même si FR3 était riche en argent, en équipements et en personnel, ce qui est loin d'être le cas, on aurait pu rêver à des émissions différentes dans chaque *région, et qui auraient reflété* le vu, le su et le dit des terroirs et de leurs habitants. Mais des programmes marqués du seul sceau territorial enfermeraient des morceaux de France dans leur propre contemplation et les auraient recroquevillés. Ce ne serait pas bon car la régionalisation de l'audiovisuel a deux pôles.

D'abord une priorité évidente : assurer les multiples expressions culturelles. On ignore trop à Paris l'intensité et la variété des éclosions qui depuis plusieurs années surgissent en France et qui donnent à notre peuple une extraordinaire force d'initiative et de création sous l'aiguillon des appels à la différence et aux identités ; la sève est partout visible *ou immanente. Mais il faut tout faire* pour que tout ce qui passera « en région » ne soit pas une télévision au rabais, quiète et touchante, « de province ».

La régionalisation de l'audiovisuel *doit porter le local vers le national* ou l'universel. Le monde vit intensément. Pour être dans le mouvement, la coquille parisienne ne suffit pas. Ailleurs, on voit et on réagit sur les choses autrement, plus concrètement et avec davantage de recul.

Ce n'est pas en un jour que ces changements d'optique et de culture vont s'opérer et qu'on corrigera des siècles de centralisation. Une vraie régionalisation de la télévision ne surgira pas d'un coup de baguette magique. *Même s'il* ne manquait aucun bouton de guêtre à nos intendances, on sait bien qu'en toutes choses on ne fait et on ne progresse qu'en tâtonnant, en révisant, en améliorant au fil d'expériences et, soyons réalistes, d'erreurs.

Certains programmes, de-ci, de-*là, auront la cote et seront cités alentour* ; d'autres seront discutables, décevront ceux qui croient qu'il suffit de tourner un bouton pour avoir un menu consistant à la carte. Nous entrevoyons déjà le positif et le négatif.

La difficulté d'ajuster ces programmes aux attentes viendra aussi de notre ignorance des réactions des téléspectateurs régionaux. Si on connaît chaque semaine de façon sérieuse et précise l'audience de chacune des émissions nationales des trois chaînes, aucun mécanisme n'existe et ne peut actuellement être monté pour prendre le pouls de chaque région. Pour connaître le téléspectateur régional, on ne disposera *que des articles que la presse écrite* voudra consacrer à *nos* émissions et *du courrier reçu*.

### Dilemme politique

Tout compte fait nous avions deux attitudes possibles, en quelque sorte un dilemme politique :

Ou bien attendre pour amorcer la régionalisation des programmes que *soient créées des sociétés régionales* de télévision, avec le concours des conseils régionaux, mais le rythme annoncé risque de ne pas être tenu. On aurait attendu d'avoir tous les moyens espérés en faisant une quête annuelle auprès des pouvoirs publics. Cela aurait été la politique de l'autruche, alors que l'audiovisuel bouge de partout et qu'après les radios privées il y aura peut-être un jour des télévisions locales privées ;

Ou bien — et c'est le pari qui est tenu, avec les risques qui en découlent — répondre au défi en amorçant la pompe de la régionalisation des programmes, persuadés que nous sommes que lorsqu'une dynamique est en marche, rien ne l'arrête. On *n'en est plus alors à se demander s'il* faut ouvrir ou non la porte mais comment meubler la maison. Dans cette perspective, et le moment venu, FR 3 agira en concertation avec les sociétés d'économie mixte qui *exploiteront les réseaux municipaux* de câbles. Nous sommes donc embarqués et les amarres ont été coupées.

Si imparfaite soit-elle, la régionalisation d'une partie des programmes de FR3 doit être située dans un cadre beaucoup plus général, au-delà de la nouvelle charte de l'audiovisuel. On sait que la décentralisation figure en bonne place dans le programme du septennat. Elle s'est traduite par l'accroissement des pouvoirs des collectivités locales pour toutes les gestions publiques qui peuvent être développées localement. Cette *décentralisation là n'entrera dans la* réalité vécue et les comportements que très progressivement, et seulement si elle se place dans un climat sociologique d'ensemble. Il en est ainsi de toutes les réformes d'envergure dont l'application comporte toujours des hauts et des bas, comme des surprises.

On ne change pas la société par décret, a-t-on écrit. Mais — cela est fondamental — cette politique de décentralisation fait l'unanimité de toutes les familles politiques.

La régionalisation de l'audiovisuel public — il ne m'appartient pas de parler de ce dont s'occupe activement mon collègue de Radio-France — devrait être le levain ou l'adjuvant des autres *décentralisations. Elle* captera l'attention non seulement des assemblées locales élues mais encore des innombrables mouvements, groupes d'intérêts qui composent la société française — et qui seront directement ou non représentés dans les futurs comités régionaux de la communication audiovisuelle, que nous écouterons attentivement.

Nous ferons en sorte que le petit écran ne devienne pas une mosaïque de bruits et de flashes ; nos équipes professionnelles responsables devront être à l'affût de tout ce qui bouge y compris derrière les façades. Décevoir de ce côté serait gros de conséquences, car la télévision telle *qu'elle est perçue engendre des* vagues de fond dans le meilleur comme dans le pire.

Avec les moyens qui lui sont ou lui seront donnés, la société FR3 fera tout pour que cette politique fructifie. Les organisations représentatives de son personnel n'ont pas ménagé au siège leur soutien. Cela est positif car on ne fait rien sans adhésion collective. Si la dynamique en marche devait se trouver grippée faute de moyens et que le service public s'étiole, il deviendrait alors nécessaire comme vient de l'indiquer la C.F.D.T. de *« repenser le financement de l'audiovisuel français »*. Mais cela est une autre affaire.

(*) P.-D.G. de FR3.

## Lyon : des efforts pour 3 francs 6 sous

De notre correspondant régional

Lyon. — « *On va démarrer, c'est l'essentiel* », assurent les responsables les *plus optimistes* de FR 3 Rhône-Alpes-Auvergne (1). On démarre donc, mais avec des moyens dérisoires, sans embauche et pratiquement sans crédits supplémentaires.

*Première anomalie : deux mois* avant le lancement de la grande opération de renouveau et d'extension de la grille de FR 3, Lyon s'est vu offrir un nouveau patron. M. Mario Beunat est devenu directeur régional en remplacement de M. Francis Anguera, qui a choisi de retourner à son corps d'origine ; il est aujourd'hui ingénieur régional dans la même ville.

A défaut d'une connaissance parfaite de ses nouveaux départements, M. Beunat offrira son expérience et une philosophie simple : « *Il faut ouvrir au maximum l'antenne sur la région.* » Les premières grilles de programmes sont à cet égard encourageantes. Ainsi, pendant les trois premières semaines, les téléspectateurs pourront voir au moins une production locale chaque jour. Sauf le mardi, où le créneau est réservé à un film « grand public » et où, bien sûr, le pire côtoiera le meilleur des archives des cinémathèques. Il y aura également des rediffusions, justifiées par un argument classique évoqué par le directeur régional : « *On ne doit pas griller une émission en un seul passage.* » Une grande place sera aussi accordée aux « *plateaux* », qui ont l'énorme avantage de ne pas coûter très cher. Faire une télévision avec un cadrage de trois fauteuils ne gêne pas M. Beunat, « *à condition que les gens qui les occupent aient quelque chose à dire* ». « *Une fois qu'on aura fait le tour des amis et des curieux qui voudront voir ce qui se passe chez nous, on risque vite d'être à sec* », craint M. Henri Larvaron, délégué du personnel (SURT-C.F.D.T.).

« *On espère l'aide des collectivités locales ; c'est la seule voie de financement, dans la mesure où la crise et les restrictions budgétaires sont la règle au niveau national* », estime M. Beunat. C'est faire peu de cas des opinions déjà exprimées notamment par M. Charles Beraudier (opposition modérée), président du conseil régional Rhônes-Alpes, qui s'est jusque-là toujours refusé à voir la région servir de « béquille » à l'Etat. Quant à M. Larveron, le syndicaliste, il est très inquiet : « *Qui donc va financer la télé régionale ? M. Collomb à la mairie de Lyon ? M. Raymond Barre ou le R.P.R. ? Ils ont tous souhaité la privatisation ; ou alors, comme le conseil général du Rhône, ils produisent eux-mêmes leurs programmes avec un car vidéo.* » En attendant cette très hypothétique manne politique, le délégué du personnel constate que « *tout le monde fait des efforts pour 3 francs 6 sous* ».

### Le privé

Les relations avec le secteur privé sont une autre pierre d'achoppement. La marge est étroite entre l'ouverture nécessaire à des talents extérieurs à la « maison », sinon à la région, et la solution de contrats systématiquement passés avec les mêmes firmes privées. De jeunes équipes de créateurs vidéo existent, hors du service public. Mais comment garder la maîtrise de la programmation sans sombrer dans un corporatisme pointilleux ? M. Beunat pense aux productions du secteur associatif ; M. Larveron regrette la timidité de FR3 dans le domaine de la formation, où la station « *n'a pas joué son rôle* ».

Pour aller de l'avant il faudra donc bousculer les habitudes. Déverrouiller *dans tous les sens du terme* la porte d'entrée des bureaux de la rue des Cuirassiers, ouvrir les studios d'enregistrement aux comédiens de la région. Et revoir quelques (mauvaises) méthodes de tournage, génératrices de gaspillages. En novembre dernier, on a tourné une fiction, « *les Fiancés du Rhône* » dans les pires conditions : journées très courtes avec de difficiles reprises pour les plans tournés sur un bateau dérivant sur un fleuve en crue, improvisations artistiques avec un scénario découvert quinze jours avant le tournage par une équipe dirigée par un réalisateur débutant. Tout cela s'est terminé par... le naufrage (non programmé) du bateau. Bilan : 1 million de francs de dépassement budgétaire. Paris n'a décidément pas tous les monopoles.

Reste l'information. M. Michel Lemerle, patron du B.R.I. de Lyon, se félicite des cinq minutes d'informations nationales qui seront assurées par les journalistes de la station chaque jour entre 18 h 55 et 19 heures. « *Cela permettra de remplacer le premier rendez-vous national de Soir 3, de traiter l'information en la hiérarchisant différemment, et de frotter les rédacteurs lyonnais à une actualité d'une autre dimension.* » De plus, il espère profiter d'un important créneau d'information chaque vendredi — trente-huit minutes — pour élaborer un magazine traitant les sujets « en profondeur ». Il aura obtenu pour tout ce nouveau travail... un seul nouveau journaliste. En ces temps de pénurie, M. Lemerle est un chanceux.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Qui regroupe les centres de Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble, trois villes qui ont chacune leur bureau régional d'information (B.R.I.) autonome.

Le Monde

# étranger

## PROCHE-ORIENT

### Libye

## Le colonel Kadhafi affirme que tout dialogue avec les Etats-Unis est impossible

Tripoli *(A.F.P.)*. – Dans un discours prononcé à l'occasion du quatorzième anniversaire de la révolution libyenne, le colonel Kadhafi a violemment critiqué jeudi soir 1er septembre les Etats-Unis, menaçant d'attaquer leurs bases en Europe en cas d'agression contre le territoire libyen, et a lancé un appel au soulèvement en Egypte et au Soudan.

Le chef de la révolution libyenne, qui a fait défiler devant la place Verte de Tripoli son armement lourd, n'a accordé qu'une place réduite au conflit tchadien. Il a affirmé toutefois que les pays occidentaux cherchent à attaquer les musulmans au Liban et au Tchad pour imposer des régimes chrétiens. Evoquant des contacts par l'entremise de tiers que la Libye a essayé d'avoir avec les Etats-Unis, il a affirmé que tout dialogue est impossible avec Washington.

Comparant la lutte de *« la Pologne contre le nazisme »* à celle de *« la Libye contre les Etats-Unis »*, il a mis en cause les soldats américains, français et italiens de la force multinationale au Liban.

*« Ces dix mille hommes ont débarqué à Beyrouth pour l'occuper et non pas pour sauvegarder la paix »*, a-t-il dit, minimisant par ailleurs les dissensions au sein du Fath, qui sont, selon lui, des problèmes d'ordre intérieur alors que l'O.L.P. regroupe plusieurs tendances.

CA5 Concernant les Américains, il a annoncé que les forces navales libyennes attaqueraient tout bâtiment venant à pénétrer dans le golfe de Syrte, *« qui appartient de droit à la Libye »*. Si les Américains débarquent sur notre sol, a souligné le colonel Kadhafi, *« nous bombarderons les bases américaines en Europe aussi loin que nous le permet notre rayon d'action »*. Le colonel Kadhafi a déclaré toutefois que la Libye n'attaquera ni l'Egypte ni le Soudan, affirmant que leurs peuples feront le nécessaire. Evoquant simultanément la situation au Tchad et au Liban, le colonel Kadhafi a accusé les Etats-Unis de *« mener les pays chrétiens de l'Occident dans une nouvelle croisade en vue de liquider la présence islamique en Afrique et au Levant »*.

Il a appelé le monde islamique *« à la vigilance contre la volonté de l'impérialisme américain d'exploiter le christianisme, comme le sionisme a exploité le judaïsme, afin de diviser la patrie arabe et d'établir des mini-Etats croisés en Egypte, en Syrie et au Liban »*.

Il a souligné toutefois qu'il n'avait rien contre les chrétiens et assuré que juifs, chrétiens et musulmans pouvaient parfaitement coexister.

### Israël

## La désignation de M. Shamir n'écarte pas l'éventualité d'élections anticipées

*(Suite de la première page.)*

Ils soulignaient que leurs adversaires, au cours des jours précédents, avaient *« mis en branle une formidable machine de persuasion »* pour gagner les voix du comité central. Ils ajoutaient que les sept ministres favorables à M. Shamir s'étaient dépensés sans compter pour convaincre les hésitants et que le poids de cette intervention avait été déterminant parce qu'elle supposait l'aval du *« chef suprême »*, M. Begin. Il convient de noter que ce dernier n'a pas participé à cette soirée et on ne sait si c'est parce qu'il est vraiment très fatigué ou s'il a préféré donner l'impression qu'il entendait rester neutre, bien que l'on sache sa préférence actuelle pour M. Shamir. Le soutien apporté à ce dernier par la tendance que représente M. Ariel Sharon au sein du Herout a joué aussi un rôle important. Quelques heures avant la réunion, M. Sharon avait laissé entendre qu'il quitterait le Likoud pour former un nouveau parti avec le mouvement d'extrême droite Renaissance, qui compte aujourd'hui trois députés, au cas où M. Lévy serait élu...

Cependant, les partisans de M. Lévy demeurent relativement optimistes pour l'avenir. Ils savent que leur candidat est beaucoup plus jeune que M. Shamir et qu'il a toujours eu la réputation d'être un bon dirigeant dans les campagnes électorales. Aussi pensent-ils maintenant à des élections anticipées qui pourraient avoir lieu si M. Shamir connaît l'échec, et, dans ce cas, ils n'excluent pas que le Herout puisse désigner un nouveau leader.

Dans son édition de vendredi matin, le journal *Haaretz* souligne que *l'« influence de M. Begin planait sur l'Assemblée »*. Et le journal conclut : *« Voici un successeur, mais y aura-t-il une succession ? »* L'éditorialiste de *Haaretz* pense, comme la plupart des observateurs politiques israéliens, que M. Shamir aura beaucoup de mal à préserver la cohésion de la coalition gouvernementale qui a été animée par M. Begin. Et le *Jerusalem-Post* estime que les élections anticipées sont inévitables à plus ou moins brève échéance.

L'un des partenaires du Likoud, le parti Tami, a déjà fait savoir, par la voix de l'un de ses dirigeants, M. Aaron Uzan, qu'il faudrait, contrairement à ce qu'a souhaité M. Shamir, *« renégocier »* l'accord de coalition en vigueur jusqu'à présent. Les membres du parti Tami ne cachent pas qu'ils sont, parmi les alliés du Likoud, ceux qui sont les plus tentés par une éventuelle alliance avec le parti travailliste.

FRANCIS CORNU.

### Liban

## La tension reste vive à Beyrouth dont l'armée a repris le contrôle

De notre correspondant

*Beyrouth*. – *Un massacre de chrétiens dans un village de la montagne druzo-chrétienne et une panique à Beyrouth-Ouest, à la suite de fausses rumeurs de « contre-massacre », ont succédé aux combats dans les rues de la capitale, maintenant la population en alerte.* La tension est d'autant plus vive que la guerre risque de reprendre de plus belle en montagne, lorsque l'armée libanaise y pénétrera après le retrait partiel israélien, qui devrait intervenir dans les vingt-quatre heures. Le déploiement de l'armée est prévu entre le 5 et le 10 septembre.

L'opération de l'armée à Beyrouth-Ouest, secteur à forte prédominance musulmane anciennement tenu par les palestino-progressistes, semble achevée. Ce vendredi 2 septembre au matin, on n'entend pratiquement plus de coups de feu. La veille, progressivement, quartier après quartier, cette partie de la capitale était rendue à la vie civile et se ranimait. Une voie de passage intersecteurs, celle du port, était rouverte à la circulation, mais elle restait réservée aux diplomates, aux journalistes et aux urgences.

Le carré où les derniers miliciens avaient été repoussés se rétrécissait, l'armée maintenant sa pression et progressant très lentement. De temps à autre, des accrochages violents mais limités témoignaient que, dans un coin de la ville situé entre Mousseitbé et Borj-Abi-Haidar, on se battait encore jeudi. En fin d'après-midi, tout a cessé sans qu'il y ait eu nécessairement reddition. Les miliciens qui sont là vraiment chez eux avaient les moyens de disparaître dans la « nature », en l'occurrence dans les ruelles et les maisons enchevêtrées de ce quartier populaire, en cachant leurs armes chez un parent ou un ami. Quatre-vingt-trois arrestations ont été annoncées, précise le communiqué militaire, vingt seulement de Libanais. Précision visant à montrer que les troubles étaient provoqués par des agents étrangers.

Au cours de l'après-midi, l'armée a considérablement renforcé ses positions en hommes et en blindés, qui arrivaient par colonnes de dix à vingt sur les grands axes, avant de se poster aux carrefours. Aussi quand la panique s'est emparée de Beyrouth, entre 20 heures et 21 heures, l'armée a-t-elle pu intervenir rapidement par des patrouilles blindées qui ont rassuré la population et épaulé la police. Celle-ci a arrêté cinq propagateurs de fausses rumeurs, qui ont été ramenés sur les lieux pour avouer publiquement qu'ils avaient menti. Les Forces libanaises (chrétiennes) démentaient de leur côté catégoriquement que leurs hommes se trouvaient en un quelconque point de Beyrouth-Ouest et rassuraient la population par la radio.

Entre-temps, l'espace d'une longue heure, aux alentours du camp palestinien de Sabra-Chatila, affolés et aux cris de *« Allah Akbar (« Dieu est le plus grand ») – les Phalanges arrivent »*, les gens fuyaient par familles entières, en voiture ou à pied. On leur avait dit que, pour venger le massacre de Bmariam, les miliciens chrétiens allaient se ruer sur les quartiers musulmans. La même rumeur avait été répandue dans la banlieue de Laylaki. Le souvenir du massacre de Sabra et de Chatila, l'an dernier, à peu près et à la même époque, fit le reste et les rues désertées un instant se remplirent bientôt de voitures bondées et de piétons apeurés.

#### Massacre dans un village chrétien

A Bmariam, petite bourgade chrétienne du Haut-Metn, région druzo-chrétienne sous contrôle syrien, des habitants ont été trouvés morts dans les rues et les maisons qui étaient pillées et incendiées.

Les Forces libanaises (chrétiennes), citant le témoignage de deux survivants qui venaient de quitter le village et auraient assisté à la scène cachés dans un champ tout proche avant de réussir à prendre la fuite, affirment que les éléments armés, druzes ou syriens, seraient arrivés et auraient massacré tous les habitants qui s'y trouvaient encore, essentiellement des enfants et des vieillards, les hommes l'ayant déserté parce qu'il était situé dans une région de trop grande insécurité.

La radio phalangiste a parlé de trente-sept puis de vingt-sept morts, dont le curé. La radio officielle, en soulignant que les circonstances du massacre ne sont pas précisées, donne le chiffre de dix à trente-cinq tués. Un communiqué du parti de M. Joumblatt fait état de dix morts et surtout souligne qu'il s'agit de chrétiens et de druzes tués dans un bombardement de la région par les Forces libanaises.

Dans le quartier chrétien de Beyrouth, la thèse du massacre ne fait cependant pas de doute et suscite une indignation véhémente. Le patriarche maronite, Mgr Koreïche, prélat modéré prêchant constamment la concorde, a demandé au nonce apostolique d'aviser le Vatican.

#### Un point pour le président Gemayel

Durant la nuit de jeudi à vendredi le bombardement – par l'artillerie syrienne, souligne la radio phalangiste – de la région chrétienne a repris. Cependant Beyrouth-Est même a été moins visé que le reste du secteur chrétien, notamment Baabda et Yarzé, où se trouvent le palais présidentiel et le ministère de la défense, ainsi que Jounieh et les montagnes du Kesrouan et du Bas-Metn.

Tandis que se déroulaient ces événements tragiques, une fois de plus le président Gemayel s'employait à démêler l'écheveau et à provoquer, malgré le refus qu'il a essuyé de la part de M. Walid Joumblatt, un dialogue national permettant un règlement du problème dans la montagne druzo-chrétienne et le déploiement de l'armée. Le succès obtenu par celle-ci à Beyrouth-Ouest est, de l'avis des personnalités les mieux informées, à double tranchant, car il donne assurément au président Gemayel l'atout de disposer d'une troupe fiable et qui a pris confiance en elle-même mais en même temps renforce la détermination de ses adversaires à lui résister.

Le président Gemayel a néanmoins marqué un point important plus d'ailleurs politiquement que militairement. On annonce en effet que cent vingt hommes environ vont s'installer ce vendredi à Beyrouth-Est où la milice chrétienne a accepté de s'effacer pour répondre au vœu du chef de l'État, ce qui devrait faciliter sa tâche. Cette concession des Forces libanaises fait directement suite au succès remporté par l'armée à Beyrouth-Ouest.

LUCIEN GEORGE

## Le président Reagan décide d'envoyer au large du pays une flottille de débarquement avec 1 600 marines

Le président Reagan a ordonné jeudi 31 août l'envoi au large du Liban d'une flottille de la marine américaine avec 1 600 marines à bord. Cette flottille sera constituée du bâtiment d'assaut *Tarawa* et de *« plusieurs autres navires de débarquement »*. Selon des sources proches du Pentagone, les 1 600 marines qui se trouveront à bord de ces différents bateaux de guerre appartiennent à la 31e unité amphibie des marines, habituellement basée aux îles Hawaï. Le voyage de Mombassa (Kenya) –, où cette flottille se trouve actuellement après des manœuvres sur la côte somalienne –, jusqu'aux abords des côtes libanaises prendra environ une semaine.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a indiqué que les États-Unis n'avaient pas actuellement l'intention de faire débarquer ces marines au Liban, mais qu'ils étaient dépêchés *« au cas où le besoin s'en ferait sentir »*. Quelque 1 200 marines sont déjà déployés au sud de Beyrouth dans le cadre de la force multinationale. M. Speakes a révélé par ailleurs que M. Ronald Reagan avait ordonné au porte-avions *Eisenhower* de demeurer dans la région de la Méditerranée orientale pour une période indéterminée. Cette décision a été prise à la suite de la troisième réunion en trois jours de son état-major de crise tenue mercredi à Washington *« afin d'assurer la sécurité des marines »* actuellement déployés à Beyrouth.

Le porte-parole de la Maison Blanche a précisé qu'une partie des tirs d'artillerie survenus jeudi matin dans le voisinage de la résidence de l'ambassadeur américain au Liban, M. Robert Dillon, *« provenaient de zones contrôlées par la Syrie »*.

Mercredi matin, un soldat français appartenant au régiment d'infanterie de marine avait été tué à la résidence des Pins, où se trouve le quartier général du contingent français à Beyrouth. Le commandant Alain Delestrade, porte-parole du contingent français, a déclaré que l'on ignorait si sa mort était due à une balle ou à un éclat d'obus.

#### Un émissaire de M. Mitterrand à Beyrouth

M. François de Grossouvre, chargé de mission auprès de M. Mitterrand, a été reçu jeudi dès son arrivée à Beyrouth par le président libanais, M. Amine Gemayel, au palais présidentiel de Baabda, en présence du premier ministre libanais, M. Chafic El Wazzan, et du ministre des affaires étrangères, M. Elie Salem. M. de Grossouvre a par ailleurs rencontré le général Coullon, commandant le détachement français de la force multinationale, et a visité les unités *« après les épreuves qu'elles viennent de subir »*.

Les perspectives d'un dialogue entre le pouvoir et l'opposition se sont encore restreintes avec une prise de position de M. Nabih Berri, chef des milices chiites, qui a accusé les forces américaines d'aider l'armée libanaise dans les *« massacres »* de Beyrouth. *« Les marines*, a-t-il ajouté, *sont venus au Liban dans le cadre d'une mission de maintien de la paix et se sont transformés en une force combattant les musulmans dans ce pays. »*

Le même thème a été abordé à Damas par M. Joumblatt qui a affirmé que *« ce qui se déroule actuellement à Beyrouth est le prélude à l'éloignement par la force d'une partie des habitants de la capitale libanaise et précisément les chiites »*, accusant le régime libanais de *« vouloir empêcher qu'il y ait une majorité musulmane au Liban et imposer sa domination sur le Grand-Beyrouth et plus tard sur la montagne »*.

Pour le chef du P.S.P., *« il n'y a aucune alternative à la résistance armée »*. *« Dans quelques jours, nous ferons face à une offensive de l'armée libanaise contre la montagne, mais nous nous défendrons et ne jetterons pas les armes, même si cela devait conduire à des mers de sang. »* – *(A.F.P., Reuter.)*

● *Citation à l'ordre de la nation.* – Mortellement blessé le mardi 30 août à Beyrouth, le brigadier Payen, détaché à l'ambassade de France au Liban, a été cité à l'ordre de la nation.

## AFRIQUE

### Centrafrique

## M. ABEL GOUMBA A ÉTÉ LIBÉRÉ

Le chef de l'Etat centrafricain, le général André Kolingba, a annoncé, mercredi 31 août, dans un message radio-télévisé, la libération de soixante-treize personnes, dont soixante-quatre détenus politiques. Parmi celles-ci figurent notamment MM. Abel Goumba, ex-président du Front patriotique oubanguien-Parti du travail (F.P.O.-P.T.), et Patrice Endjimoungou, secrétaire général de ce mouvement.

C'est à l'occasion du deuxième anniversaire de son accession au pouvoir (1er septembre 1981) que le général Kolingba a décidé d'élargir ces détenus. Outre MM. Goumba et Endjimoungou, plusieurs personnes impliquées dans la tentative de coup d'État du 3 mars 1982, pour la plupart des sympathisants du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.) de M. Ange Patasse, ont également été libérées jeudi 1er septembre.

**[M. Abel Goumba, qui est âgé de cinquante-six ans, était détenu depuis août 1982. Le 22 avril 1983, il avait été condamné à cinq ans de prison et dix ans de déchéance de droits civiques et familiaux. Comme M. Endjimoungou, il était accusé de vouloir créer une « organisation révolutionnaire clandestine ». En janvier 1982, le général Kolingba l'avait nommé recteur de l'université de Bangui. Candidat à l'élection présidentielle du 15 mars 1981, qui avait vu la réélection à la présidence de la République de M. David Dacko, M. Abel Goumba avait recueilli 1,42 % des suffrages exprimés. S'étant exilé volontairement à plusieurs reprises, notamment en France, M. Goumba bénéficiait d'un soutien affirmé du parti socialiste.]**

## A TRAVERS LE MONDE

### Bolivie

● UN ANCIEN MERCENAIRE FRANÇAIS, Jacques Leclerc, ayant des liens avec le monde de la drogue, a été expulsé jeudi 25 août de Bolivie vers la France. Il a déclaré qu'il avait été recruté par un néo-nazi, Joachim Fieel-Korn, et qu'il avait participé à des actes de terrorisme. Selon les autorités boliviennes, les mercenaires étaient recrutés par Klaus Barbie qui leur fournissait également des armes. – *(A.P.)*

### Chine

● LE ROI HUSSEIN DE JORDANIE est arrivé, jeudi 1er septembre, à Pékin pour une visite officielle de dix jours en Chine, où il avait déjà été reçu en décembre dernier. – *(A.F.P.)*

### Haïti

● LE GOUVERNEMENT HAITIEN A ETE REMANIE par le « président à vie », M. Jean-Claude Duvalier, en fonction de la nouvelle Constitution. Cinq membres de ce gouvernement ont été nommés ministres d'Etat. Il s'agit de MM. Jean-Marie Chanoine (présidence, information et relations publiques), Roger Lafontant (intérieur et défense nationale), Frantz Merceron (économie, finances et industrie), Théodore Achille (affaires sociales) et Alix Cinéas (travaux publics, transports et communications). – *(A.F.P.)*

### Irak

● UN COMMUNIQUE DE M. MASSOUD BARZANI, président du P.D.K.I. (parti démocratique du Kurdistan irakien), annonce que des forces turques ont pénétré, le 30 août dernier, en territoire irakien dans le district de Chirwane, dans la province d'Erbil. Selon le communiqué, des affrontements ont duré près de quatre heures entre les « envahisseurs » turcs et les pechmergas du P.D.K.I. La radio de Téhéran a, pour sa part, annoncé que quarante civils avaient été tués et près de deux cents blessés lors du bombardement, jeudi matin, par cinq Mig irakiens de la ville de Marivan, au Kurdistan iranien.

### Philippines

● UN ÉTUDIANT BLESSÉ lors des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre (*le Monde* du 2 septembre) peu après les obsèques du dirigeant de l'opposition Benigno Aquino est décédé, jeudi 1er septembre, à Manille. Plusieurs dizaines d'autres personnes ont été blessées au cours des heurts. – *(A.F.P.)*

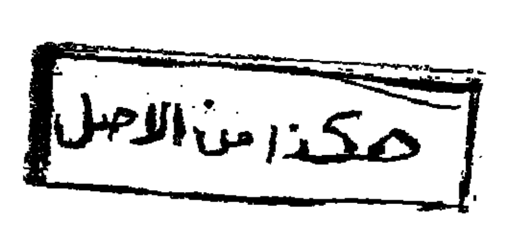
### Suède

● SABOTAGE D'UN BARRAGE ANTI-SUBMERSIBLES A KARLSKRONA qui fermait une des passes d'accès à cette base navale secrète située au sud de la Suède. Selon un porte-parole militaire, une patrouille a repéré dans la nuit du mardi 30 au mercredi 31 août un hommme coupant les amarres du filet métallique. L'inconnu n'a pas répondu aux sommations et s'est enfui. Une nouvelle alerte au sous-marin étranger avait été donnée il y a dix jours. C'était dans cette région que, en octobre 1981, un sous-marin soviétique de type Whisky (dénomination de l'OTAN) probablement muni, selon la Suède, d'au moins une torpille nucléaire à son bord, s'était échoué. – *(A.F.P.)*

### Tchécoslovaquie

● M. HAJEK NE PEUT SE RENDRE EN HONGRIE. – Invité par l'Académie des sciences hongroises à assister au congrès de l'Association internationale de recherche pour la paix, qui s'est ouvert lundi 29 août à Györ, l'ancien ministre des affaires étrangères et activiste de la Charte 77, n'a pas reçu de visa de sortie et a été placé sous surveillance. – *(A.P.)*





# LA DESTRUCTION DU BOEING SUD-CORÉEN

## Indignation dans le monde

**Les États-Unis, en leur nom et en celui de la *République de Corée (qui n'est pas représentée à l'O.N.U.)*, ont demandé jeudi soir, 1er septembre, la convocation urgente du Conseil de sécurité des Nations unies *« en raison de la situation grave créée »* par l'affaire du Boeing-747 des lignes sud-coréennes (KAL) abattu, selon Washington, dans la nuit de mercredi à jeudi par la chasse soviétique. On prévoyait que le Conseil pourrait se réunir dans la journée de vendredi.**

**Un porte-parole du Pentagone a, d'autre part, annoncé que le gouvernement américain avait décidé d'envoyer sur la base de Misawa, au nord du Japon, un avion de surveillance aérienne du type AWACS ainsi que cinq chasseurs F-15. Les États-Unis, qui ont fait savoir qu'ils exigeaient des explications de la part de l'U.R.S.S., ont rejeté celles qui ont jusqu'à *présent été fournies par les autorités soviétiques.***

**• A TOKYO : une attitude identique a été adoptée par le gouvernement japonais qui *« demande formellement que l'Union Soviétique traite cette affaire avec célérité et franchise »* et estime qu'*« il n'y a pas d'excuse pour abattre un avion commercial quelles que soient les raisons invoquées »*. Les autorités japonaises poursuivent les recherches dans la zone où l'avion a disparu.**

**• A SÉOUL : le président Chun Doo Hwan a accusé vendredi *l'U.R.S.S. d'avoir commis l'acte « le plus barbare et le plus criminel »*. Il a reproché aux Soviétiques d'avoir choisi un avion civil appartenant à un petit pays pour essayer leurs nouveaux missiles et s'est demandé si les chasseurs soviétiques auraient ouvert le feu sur un appareil appartenant à un pays plus puissant.**

**Trois jours de deuil national ont été décrétés en hommage aux victimes. On indiquait vendredi, de source officielle à Séoul, que parmi les 240 passagers figuraient 78 Coréens, 47 Américains — dont un *membre du Congrès, M. Lawrence P. McDonald*, — 27 Japonais, 16 Chinois de Taiwan, 15 Philippins, 13 Chinois de Hongkong, 9 Canadiens, 6 Thaïlandais, 4 Australiens, 1 Indien, 1 Malais et 1 Suédois. La nationalité des 22 autres passagers n'a pas été**

### LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

## « Visez la cible »

Voici tel qu'on peut le reconstituer d'après les sources japonaises, américaines et sud-coréennes, le film des événements, selon l'heure française, qui ont conduit à la destruction du Boeing-747 de la KAL et qui ont suivi sa disparition :

MERCREDI 31 AOUT. — Venant d'Anchorage *(Alaska), où il* a fait escale sur la route New-York-Séoul, l'avion approche de la presqu'île du Kamtchatka et pénètre une première fois, semble-t-il, dans l'espace aérien de l'U.R.S.S. C'est peu après qu'il est pris en chasse par des appareils militaires soviétiques qui vont le suivre, selon M. Shultz, le secrétaire d'Etat américain, *« pendant deux heures et demie »*.

20 h 23. — Un dernier *contact radio est établi entre* le sol et l'appareil sud-coréen, alors que celui-ci passe à 180 kilomètres de Nemuro, au nord du Japon.

Une dizaine de minutes plus tôt (20 h 12), selon M. Shultz, l'un des pilotes soviétiques avait annoncé par radio qu'il était en contact visuel avec le Boeing.

20 h 25. — Les services de renseignement japonais enregistrent à trois reprises le dialogue suivant entre les pilotes soviétiques *et leur base dans l'île de* Sakhaline :

*« Visez la cible.*

*— La cible est visée.*

*— Tirez !*

*— Feu. »*

Selon l'agence japonaise Kyodo, l'appareil sud-coréen est atteint par trois missiles.

A 20 h 26, l'un des pilotes soviétiques annonce par radio que *« l'objectif est détruit »*.

20 h 30. — Le Boeing, qui volait dix minutes plus tôt à près de 10 000 mètres d'altitude, est aperçu par les radars à 5 000 mètres.

20 h 38. — L'avion disparaît des écrans radars.

JEUDI 1er SEPTEMBRE. — A Séoul, on annonce de source officielle que l'appareil a été obligé de se poser — pour des raisons inconnues — sur un aérodrome de l'île soviétique de Sakhaline. Cette information, est-il précisé, provient des services de renseignement américains. La KAL croit pouvoir assurer aux familles des passagers que ceux-ci sont tous sains et saufs. La Corée du Sud — qui n'entretient pas de relations diplomatiques avec l'U.R.S.S. — prend les dispositions nécessaires pour négocier avec les autorités soviétiques, par l'intermédiaire des Japonais, le rapatriement de l'appareil et des personnes qu'il transportait.

4 heures. — Les autorités soviétiques, interrogées par l'ambassade du Japon à Moscou, affirment que l'appareil sud-coréen ne s'est pas posé sur l'île Sakhaline et déclarent n'avoir aucune information sur cette affaire.

L'agence Tass annonce un *peu plus tard, dans une dépêche* datée de Tokyo et sans commentaire, la *« disparition »* du Boeing, indiquant seulement que *« les recherches des autorités japonaises sont restées vaines »*.

A 4 h 30, le président Reagan, en vacances en Californie, est informé de la situation.

Dans le courant de la matinée, la chaîne de télévision japonaise N.H.K., citant des sources gouvernementales à Tokyo, indique qu'il n'est pas exclu que l'avion de la KAL ait été abattu par des chasseurs soviétiques.

Présentée d'abord à Séoul comme *« presque certaine »*, cette version des faits est ultérieurement confirmée à Tokyo, puis au Pentagone sur la base des messages radio interceptés entre les chasseurs soviétiques et leur base.

Convoqué par le ministre des affaires étrangères japonais, M. Abe, l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Tokyo, M. Pavlov, proteste contre ce qu'il estime être *« une campagne antisoviétique »* déclenchée à l'occasion de la disparition de l'avion sud-coréen.

17 heures. — Au cours d'une conférence de presse tenue à Washington, M. Georges Shultz, confirme à son tour que le Boeing de la KAL a été abattu et fait le récit des événements tel qu'il ressort des écoutes radio. Selon cette version, il ne semble pas y avoir eu de contact radio entre l'appareil sud-coréen et les chasseurs soviétiques, au nombre de huit au total, impliqués dans l'affaire. M. Shultz exprime la *« révulsion » des Etats-Unis devant « cet acte épouvantable »* et déclare qu'il demandera des explications à ce sujet à son homologue soviétique, M. Gromyko, qu'il doit rencontrer la semaine prochaine à Madrid.

### Le communiqué de Tass

19 heures. — L'agence Tass diffuse le communiqué suivant : *« Un avion non identifié a pénétré dans l'espace aérien de l'Union soviétique au-dessus de la péninsule de Kamtchatka depuis l'océan Pacifique et, pour la deuxième fois, a violé l'espace aérien de l'U.R.S.S. au-dessus de l'île de Sakhaline au cours de la nuit du 31 août au 1er septembre. L'avion n'avait pas allumé ses feux de navigation, n'a pas répondu aux appels et n'est pas entré en contact avec le contrôle aérien.*

*» Les chasseurs de la défense aérienne envoyés pour intercepter l'avion en infraction ont essayé de l'aider à parvenir à l'aérodrome le plus proche. Toutefois, l'avion en infraction n'a pas répondu aux signaux et aux avertissements des chasseurs soviétiques et a poursuivi son vol en direction de la mer du Japon. »*

Dans la soirée, le porte-parole du département d'Etat annonçait que les Etats-Unis avaient rejeté comme *« totalement insatisfaisant »* un message d'explication de M. Gromyko qui constituait *« une répétition textuelle »* du communiqué de l'agence Tass. M. Gromyko se bornait, selon Washington, à ajouter que l'U.R.S.S. avait entrepris des opérations de recherche et que *« les signes d'une possible catastrophe aérienne »* avaient été repérés sur l'île de Morenon, dans la mer du Japon, en territoire soviétique.

## Erreur de route, pannes techniques tir sans sommations ?

Anchorage est reliée à Tokyo et Séoul par une route aérienne, appelée la « North Pac », qui, comme toutes les routes de l'espace aérien supérieur, mesure 60 milles nautiques (environ 111 kilomètres) de large. Entre les côtes d'Alaska et du Japon, cette route n'emprunte que l'espace international : sur à peu près la moitié de son parcours — jusqu'au méridien, 180 — elle est sous la juridiction des contrôleurs aériens américains, et, au-delà, des Japonais. A l'approche du Japon, elle longe, à 100 milles nautiques (environ 185 kilomètres) au large, l'espace aérien soviétique.

Tant que les avions demeurent dans la « North Pac », la souveraineté — reconnue à chaque État signataire (dont l'U.R.S.S.) de la convention de Chicago de 1944, relative à l'aviation civile internationale — ne saurait donc être invoquée par l'Union soviétique pour exercer à l'encontre des contrevenants quelque rétorsion que ce soit. Au demeurant, on n'a jamais vu — sauf peut-être en temps de guerre — un État remettre en cause d'une manière aussi brutale l'existence au-dessus de son territoire de routes aérienne dont il a accepté le tracé par des accords internationaux : aucun chasseur soviétique n'inquiète jamais les avions des compagnies occidentales qui exploitent les droits de trafic que leur accorde l'U.R.S.S. entre Moscou et Tokyo.



La trajectoire en trait noir indique le parcours supposé suivi par l'avion ; celle en tirets, la route aérienne normale entre Anchorage et Séoul. L'étoile signale le lieu approximatif où l'avion a été abattu.

L'avion de Korean Air Lines se *serait donc écarté de sa route. Mais* cette déviation aurait dû être constatée et corrigée par les centres de contrôle civils, surtout si elle s'est produite plus de deux heures avant l'interception.

Une erreur de navigation s'explique difficilement : les Boeing-747 sont dotés de trois centrales à inertie (qui sont insensibles aux effets du pôle magnétique) et, de mémoire de navigant, on n'a jamais eu à connaître de panne simultanée de tous ces équipements. L'appareil disposait certainement de tous ses moyens techniques. Il n'était pas très vieux : construit en 1972, il était entré en service en 1978 sur les lignes de la KAL, qui l'avait racheté à la compagnie charter ouest-allemande Condor. L'équipage devait, pour sa part, bien connaître ce type de machine : la KAL en possédait treize, dont quatre avions-cargos.

### Autorisation de tir

En revanche, l'avion n'était-il pas en difficultés techniques et ne *cherchait-il pas à gagner la côte la* plus proche ? Dans ce cas, il n'eût pas manqué d'émettre les messages de détresse conventionnels, qu'auraient aussi bien captés les « aiguilleurs du ciel » japonais. Or, il n'en a rien été.

Si l'on en juge par les enregistrements diffusés ensuite par les contrôleurs japonais et américains, il s'avère que le pilote du SU-15 chargé de l'interception était en contact-radio avec la station-radar soviétique qui a dirigé les opérations durant plus de deux heures. Sauf cas de légitime défense, qui put être celui d'une mauvaise manœuvre du Boeing-747, mal interprétée par le pilote soviétique, il paraît exclu que le SU-15 n'ait pas demandé l'autorisation de tirer de son centre de détection, car personne n'ignore la centralisation — souvent excessive — du commandement militaire, qui craint les initiatives personnelles de ses subordonnés. Les avions de combat modernes sont, en effet, complètement pris en charge, depuis le sol, pour leurs manœuvres d'interrogation et d'interception en temps de paix.

Il semble bien, du reste, à en croire les enregistrements radio, que le pilote soviétique a demandé des consignes du sol dès qu'il a effectué sa première approche, à vue, de l'avion sud-coréen, soit quatorze minutes avant le déclenchement du tir.

Il y a cinq ans déjà, les Soviétiques avaient contraint à atterrir un *Boeing-707 — appartenant déjà à la* KAL — égaré du côté de Mourmansk au cours d'un vol Paris-Anchorage. Les chasseurs soviétiques avaient, pour ce faire, tiré *quelques coups de semonce qui* avaient tué deux passagers de l'avion civil. Au moins n'avaient-ils pas abattu l'avion.

### Un dialogue « visuel »

Le SU-15 qui a tiré sur le Boeing-747 n'était pas seul dans le ciel, puisqu'il était accompagné par d'autres avions de combat soviétiques. Pourquoi aucun de ces appareils n'a-t-il engagé un dialogue « visuel » avec l'avion sud-coréen, en l'encadrant d'abord, en s'en approchant, tantôt à sa gauche tantôt à sa droite, en se portant devant lui et en battant des ailes pour l'avertir de son infraction ? Autant de manœuvres, prévues par des règlements internationaux, d'interrogation et d'interception des avions civils par des appareils militaires.

Ces mêmes dispositions conventionnelles prévoient des tirs de semonce dans les circonstances les plus graves, au terme d'une gradation dans les manœuvres qui évite que puisse être ouvert le feu, sans les formalités préalables, contre un avion commercial.

Dans l'attente d'autres précisions, on peut se demander s'il y a eu un contact radio entre le sol et l'appareil. Auquel cas, le pilote sud-coréen aurait refusé d'obtempérer à un ordre de changement de cap. Cette éventualité est difficile à admettre, s'agissant d'une interception, menée par les Soviétiques, qui a duré plus de deux heures et qui s'est achevée par le compte rendu, laconique, précis et professionnel, du pilote annonçant que le missile a été lancé et que la cible a été atteinte.

JACQUES ISNARD et JAMES SARAZIN.

### TROIS PRÉCÉDENTS

L'affaire du Boeing sud-coréen abattu par les Soviétiques a eu trois précédents connus.

• LE 20 AVRIL 1978, un autre avion de la Korean Airlines, un Being-707 qui effectuait la liaison Paris-Séoul, était intercepté par la chasse soviétique au *nord de l'U.R.S.S. L'avion,* qui survolait par mégarde une zone stratégique fermée au trafic aérien, fut contraint d'atterrir sur un lac gelé à 350 kilomètres au sud de *Mourmansk. Le pilote* d'un Mig soviétique avait ouvert le feu sur l'appareil, tuant deux des quatre-vingt-dix-sept passagers.

• LE 21 FÉVRIER 1973, cent sept personnes ont trouvé la mort au-dessus du Sinaï à bord d'un Boeing-727 des lignes libyennes qui avait survolé des installations militaires éloignées des routes commerciales habituelles. Après les sommations d'usage, des chasseurs israéliens avaient tiré sur les ailes de l'appareil pour le forcer à se poser. Celui-ci s'était écrasé à l'atterrissage. L'erreur de navigation fut attribuée au pilote et à la tour de contrôle du Caire ; l'affaire avait été officiellement reconnue par Israël.

• LE 27 JUILLET 1955, un appareil de la compagnie israélienne El Al, parti de Londres vers Israël, s'était égaré au-dessus de la Bulgarie où il fut abattu par la *chasse bulgare. Les cinquante*-huit passagers avaient trouvé la mort. L'Etat bulgare, ayant reconnu sa responsabilité, a versé des compensations aux familles des victimes.

### HUIT CENTS SU-15 EN SERVICE

**L'intercepteur tout temps à hautes performances Sukhoi *SU-15*, qui semble avoir été engagé contre le Boeing-747 sud-coréen, appartient au commandement de l'organisation de la défense aérienne soviétique qui a été créé, durant les années 50, pour réunir une flotte d'intercepteurs pilotés et une force de missiles sol-air en mesure de contrer la puissance du Strategic Air Command (SAC) aux États-Unis.**

**On considère généralement que l'Union soviétique possède plus de huit cents de ces appareils, baptisés Flagon par les services de l'OTAN, depuis l'apparition du premier SU-15 en escadre en 1967.**

**Le SU-15 est un puissant biréacteur capable d'atteindre une vitesse maximum de 2 450 kilomètres à l'heure (soit Mach 2,3) et une altitude opérationnelle de l'ordre de 20 000 mètres. Outre un canon de 23 millimètres à deux tubes, le *SU-15* peut emporter des missiles air-air AA-3 « Anab » (à guidage radar et infrarouge). Dans une autre configuration de vol, le SU-15 peut emporter des missiles air-air AA-6 « Acrid », qui sont les engins air-air les plus lourds du monde, et AA-7 « Apex », qui auraient une portée de 27 kilomètres.**

### LE BOEING-747 : UN AVION RELATIVEMENT SUR

**Boeing a livré à ce jour cinq cent soixante-dix-neuf exemplaires de son quadrimoteur 747, dont les premiers sont entrés en service en 1969.**

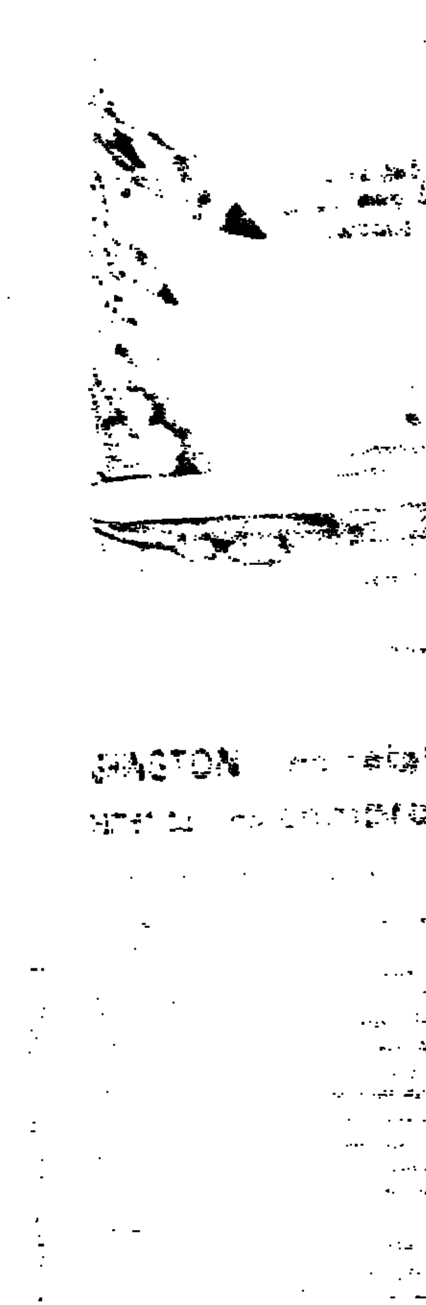
**A ce jour, hors actes de destruction provoquée, quatre accidents ont été enregistrés avec ce type *d'appareil*, ce qui en *fait* un avion relativement sûr :**

**— Le 20 novembre 1974, à Nairobi, l'un d'eux s'écrase par suite d'une perte de vitesse (59 morts) ;**

**— Le 27 mars 1977, à Ténériffe, deux 747, un de la Pan Am et un de la K.L.M., se télescopent sur la piste (573 morts) ;**

**— Le 1er janvier 1978, à Bombay, un avion d'Air India plonge dans la mer (213 morts) ;**

**— Le 19 novembre 1980, à Séoul, un autre 747 de K.A.L. sort de la piste (14 morts).**



## Dans l'attente des explications de Moscou

*(Suite de la première page.)*

Les deux dernières initiatives « de paix » de M. Andropov seraient ainsi réduites à néant : ses ouvertures en direction d'un accord sur les armes anti-satellites et sa proposi*tion de détruire, en cas de solution à* Genève, tout euromissile en surnombre au lieu de le transférer dans la partie orientale de la Russie. Le comportement de Moscou enfin ne *manquerait pas de décontenancer* les pacifistes de bonne foi, auxquels Moscou s'est tellement attaché à fournir des arguments depuis quelques semaines.

Le prix à payer serait, on le voit, relativement élevé pour l'Union soviétique. Il est pourtant trop tôt pour exclure complètement cette hypothèse, car la première solution — celle des excuses — implique de la part du pouvoir civil soviétique un désaveu du pouvoir militaire. M. Andropov peut-il se le permettre, à supposer qu'il le veuille ? La bavure d'un *pilote soviétique étant* totalement exclue — l'opération d'interception a duré plus de deux heures, le pilote a utilisé un missile et non pas ses canons, qui n'auraient *sans doute pas fait exploser* le Boeing, — on ne peut que s'interroger sur la nature de l'autorité qui a pris la décision de faire détruire l'appareil sud-coréen et se demander s'il *n'y a pas eu volonté délibérée* de saboter l'actuelle politique de l'U.R.S.S. en faisant monter de plusieurs crans la tension internationale. Même si, finalement, l'explication du carnage réside dans la bêtise et la paranoïa de sécurité de quelques généraux, l'autorité responsable doit être d'un rang assez élevé,car le temps n'a pas manqué aux chasseurs soviétiques pour remonter la filière de la hiérarchie et demander des instructions. *La* pratique de l'ouverture du parapluie n'est pas plus étrangère à l'armée soviétique qu'à d'autres... Certains iront jusqu'au bout du raisonnement, tant que Moscou ne se sera pas expliqué, et poseront brutalement la question : M. Andropov lui-même a-t-il été mis au courant de l'affaire qui était en cours ?

Toutes ces interrogations sont fondamentales puisqu'elles soulèvent le problème des intentions réelles de l'U.R.S.S. et celui du rapport des forces entre civils et militaires au sein de l'appareil soviétique. D'où l'importance des réponses qui leur seront — ou non — données à Moscou.

JACQUES AMALRIC.

# PAR UN CHASSEUR SOVIÉTIQUE

# silence en U.R.S.S.

rendue publique. L'équipage comprenait 29 personnes.

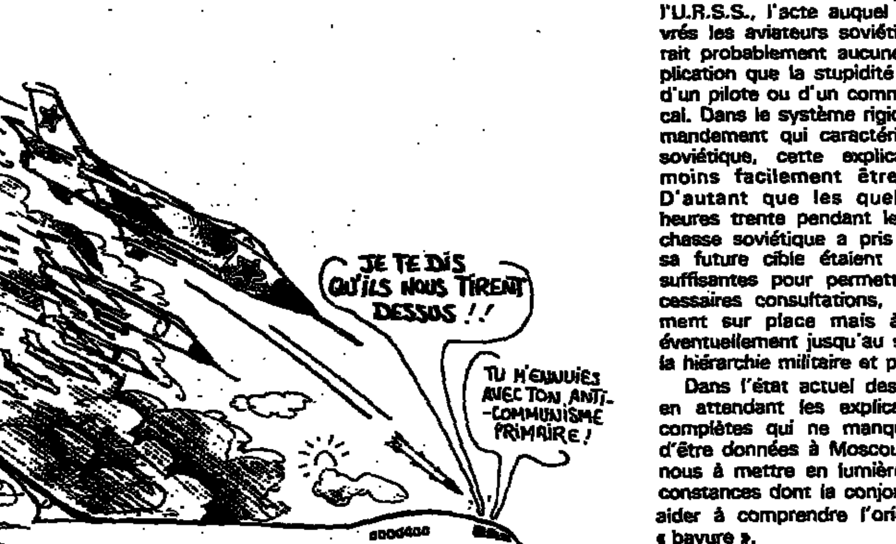
Au siège de l'OTAN, à Bruxelles, aucune réaction officielle n'avait encore été communiquée vendredi matin, mais une réunion des experts de l'Organisation sur les négociations américano-soviétiques de Genève à propos des euromissiles, prévue pour vendredi, a été annulée jeudi soir.

Dans la plupart des capitales, l'émotion et l'indignation sont extrêmement vives. A Paris, le gouvernement français a publié jeudi soir un communiqué dans lequel il déclare notamment : « *Au-delà de l'insécurité du transport aérien civil se trouvent ainsi mis en cause des principes qui régissent les relations internationales et le respect de la vie humaine. Le gouvernement français exprime sa plus vive indignation. Il a chargé le ministre des relations extérieures de demander toutes les explications nécessaires pour que soient précisées les responsabilités dans cette tragique affaire.* » M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, est attendu, rappelle-t-on, lundi prochain à Paris pour une visite de travail.

Si aucune réaction n'est enregistrée dans les pays socialistes européens, la Chine a en revanche exprimé, dans une déclaration émanant à Pékin du ministère des affaires étrangères, son « *indignation* » et ses « *regrets* » devant les circonstances de la disparition du Boeing sud-coréen. L'agence Chine nouvelle a, d'autre part, publié un compte rendu détaillé de la conférence de presse donnée jeudi à Washington par le secrétaire d'Etat américain.

● A MOSCOU, aucune information supplémentaire n'a pu être obtenue depuis la diffusion, jeudi soir, du communiqué de l'agence Tass. Les porte-parole officiels se refusent à répondre aux questions qui leur sont posées par les correspondants étrangers.

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) refusait encore vendredi matin de se prononcer sur la version des faits présentée à Washington et à Tokyo, en attendant une réponse de l'U.R.S.S. L'OACI précisait qu'elle ignorait toujours quelle route exacte avait suivi le Boeing de la KAL.



(Dessin de PLANTU.)

## Secret militaire et « parano-patriotisme »

Dans tout autre pays que l'U.R.S.S., l'acte auquel se sont livrés les aviateurs soviétiques n'aurait probablement aucune autre explication que la stupidité ou la folie d'un pilote ou d'un commandant local. Dans le système rigide de commandement qui caractérise l'armée soviétique, cette explication peut moins facilement être retenue. D'autant que les quelque deux heures trente pendant lesquelles la chasse soviétique a pris en charge sa future cible étaient amplement suffisantes pour permettre les nécessaires consultations, non seulement sur place mais à Moscou, éventuellement jusqu'au sommet de la hiérarchie militaire et politique.

Dans l'état actuel des choses et en attendant les explications plus complètes qui ne manqueront pas d'être données à Moscou, bornons-nous à mettre en lumière deux circonstances dont la conjonction peut aider à comprendre l'origine de la « bavure ».

La première est l'importance de la région survolée par le Boeing coréen sur le plan militaire. La zone délimitée par la péninsule du Kamtchatka, l'île de Sakhaline, l'archipel des Kouriles et la baie de Vladivostok représente l'une des plus *importantes concentrations de forces du dispositif soviétique, autant que celle de Mourmansk et de la péninsule de Kola, à l'autre extrémité du pays, mais cette fois à proximité immédiate d'une zone « ennemie » très peuplée et fréquentée, celle du Japon et de la Corée du Sud. Or la région Sibérie-Extrême-Orient a fait l'objet d'un développement privilégié dans le cadre de l'effort militaire soviétique de la période brejnévienne et de la tension sino-soviétique des années 60 et 70.*

### Un dispositif renforcé

Selon une estimation japonaise, on dénombre *aujourd'hui dans* cette zone un tiers des forces armées soviétiques contre un huitième environ il y a vingt ans. Le nombre des avions, par exemple, y est passé de 300 en 1966 à 1 700 aujourd'hui et la flotte du Pacifique, avec 765 bâtiments (dont 120 sous-marins), est la plus importante des quatre flottes soviétiques (avant celle du Nord, basée à *Mourmansk, et celles de la mer Noire et de la* mer Baltique).

Or ce dispositif a été considérablement renforcé et consolidé *jusqu'à ces tout derniers mois. Sur le plan technique*, des sous-marins de type Delta, porteurs du missile balistique SS-N-18, dernier-né des *gros vecteurs soviétiques*, patrouillent dans le lac intérieur qu'est devenue la mer d'Okhotsk, d'où ils couvrent tout le territoire des Etats-Unis. Le porte-avions *Minsk* s'est rajouté à la flotte basée à Vladivostok. Le port de Petropavlovsk (Kamtchatka) – dont le Boeing coréen semble s'être rapproché dangereusement – est la plus grande base de sous-marins de tout le Pacifique occidental. Des bombardiers à moyen rayon d'action TU-22-M (le fameux Backfire déployé également contre les Européens) ont été introduits à Sakhaline.

Parallèlement les militaires soviétiques ont poussé des pointes jusqu'à l'extrême sud de ce dispositif, au risque de provoquer les Japonais : des troupes terrestres ont été amenées depuis deux ans en stationnement permanent à Kunashin et Etorofu, deux des îles revendiquées par Tokyo, à proximité immédiate de Hokkaïdo. A la fin du mois d'août encore, les Japonais annonçaient qu'une dizaine de Mig-23 venaient de faire leur apparition dans une de ces îles.

Pour justifier ce renforcement, Moscou a durci le ton de ses attaques contre le Japon, surtout depuis l'arrivée au pouvoir de M. Nakasone, et dressé un tableau souvent grossi à plaisir des « menaces » que feraient peser les forces américaines dans la région. Le 2 avril, M. Gromyko affirmait devant la presse à Moscou, au grand dam du gouvernement japonais, qui a toujours nié la présence d'armes nucléaires sur son territoire : *« Le Japon et les eaux qui l'entourent sont truffés d'armes nucléaires et des vecteurs correspondants. L'île d'Okinawa est une énorme base d'armement atomique. La Corée du Sud est une énorme base, en fait un complexe de bases d'armes nucléaires. »*

Après avoir décrit quasiment dans les mêmes termes la situation dans l'océan Indien et le golfe Persique, le ministre soviétique en tirait argument pour juger inacceptable toute proposition qui exclurait le transfert vers l'Asie des SS-20 tombant sous le coup d'un accord de réduction en Europe. Une proposition que vient de faire précisément M. Andropov...

La seconde circonstance est l'obsession du secret qui caractérise les militaires soviétiques et ce que Serge July appelle dans *Libération* les *« lapsus de l'idéologie militaire communiste »*, autrement dit les retombées d'une éducation « super-patriotique » dispensée sans aucun contrepoids. Sait-on que le citoyen soviétique moyen ne peut lui-même se rendre sans autorisation à Sakhaline, au Kamtchatka et sur les Kouriles ? A plus forte raison, les étrangers en sont-ils bannis : les seuls points qui leur sont ouverts sont Khabarovsk et quelques autres localités sur les rives de l'Amour et de l'Oussouri – et encore avec une autorisation qui est loin d'être toujours accordée, – et, sur la côte, le seul port civil de Nakhodka, d'où l'on s'embarque pour le Japon.

### Des « frontières sacrées »

*Pour tous ceux* – essentiellement militaires – qui vivent plus au nord, le seul étranger « concevable » ne peut venir que du ciel. Et, bien entendu, *il* ne peut être qu'animé d'intentions hostiles. Le seul fait qu'il se soit approché trop près est déjà irréparable, puisqu'il a, évidemment, photographié des « objectifs » défendus. A moins que l'un des passagers se soit livré à de simples et déjà inadmissibles « observations visuelles », comme un journal *soviétique* en accusait un jour un attaché militaire américain circulant dans un train...

*Ajoutons à cela la progagande cent fois répétée, notamment à l'occasion de la journée annuelle* des troupes garde-frontières, sur les *« frontières sacrées »* de la *« grande patrie soviétique »*, la *« vigilance de tous les instants »* dont il faut faire preuve à l'égard de ceux qui, sous des dehors d'innocents touristes, *« viennent dans notre pays avec de mauvaises intentions »*. Vue dans cette optique, l'action des chasseurs soviétiques paraît aller de soi : la cible était un *« violateur »* de l' *« espace sacré »*, donc un espion, donc un ennemi à qui il fallait donner la *« riposte foudroyante »* nécessaire.

Pourtant, quelque chose a cloché, même dans ce rituel « parano-patriotique ». Les règles du genre exigent en effet que le bon défenseur de la patrie soviétique soit vigilant, mais aussi courageux, qu'il affronte l'ennemi à armes égales et soit aussi un peu intelligent. Or, abattre un avion civil sans armes ne peut en aucune manière être exploité ou tout simplement présenté dans le cadre du rituel. Même pas dans celui de l'entraînement des troupes et de la *« préparation au combat »* : faire un carton sur un 747 n'est tout de même pas la même chose qu'intercepter un avion de combat ou un missile de croisière.

*Décidément, les services de l'agit-prop devront trouver quelque chose...*

MICHEL TATU.

## WASHINGTON : les relations soviéto-américaines compromises ?

De notre correspondante

New-York. – « *Scandaleux !* » « *Inimaginable !* » « *Barbare !* », telles sont quelques-unes des épithètes par lesquelles les dirigeants américains ont exprimé leurs sentiments à l'égard du drame du vol 007 des Korean Airlines.

Parti le mercredi soir 31 août de l'aéroport Kennedi, l'appareil comptait une trentaine d'américains parmi ses 269 passagers, un nombre beaucoup plus important de Coréens vivant aux Etats-Unis et un membre de la Chambre des représentants, démocrate, ultra-conservateur de Georgie, M. Larry McDonald, qui venait d'être élu président de la John Birch Society, une organisation d'extrême droite. Depuis 1974, il représentait au Congrès le septième district de Georgie.

Après plusieurs heures d'informations contradictoires qui avaient commencé, au début de la nuit, par l'annonce que le vol 007 avait été contraint de se poser sur l'île soviétique de Sakhaline, le secrétaire d'État, M. George Shultz, confirmait à la presse que l'appareil avait été abattu par un missile soviétique et retraçait le fil des événement, reconstitués à partir des écoute radio de l'Agence nationale pour la sécurité. Le secrétaire d'État déclarait qu'il n'y avait aucune explication logique à cet acte « *inqualifiable* » qui provoquait aux États-Unis un sentiment d'« *horreur* ».

La tension est montée d'un cran dans la journée lorsqu'est parvenu à Washington le communiqué de l'agence Tass indiquant simplement qu'un appareil, apparemment égaré au-dessus du Kamtchatka, n'avait pas répondu aux signaux des chasseurs soviétiques qui tentaient de le remettre sur son chemin et avait « *poursuivi sa route vers la mer du Japon* ». Un peu plus tard, le ministère soviétique des affaires étrangères faisait parvenir au secrétaire d'État une réponse calquée sur le communiqué de Tass. Le département d'Etat qualifiait aussitôt cette réponse de « *totalement inadéquate* » et réitérait sa demande d'une « *explication satisfaisante* ».

### Paranoïa

L'affaire conserve bien des aspects mystérieux. Personne, d'abord, ne comprend très bien comment l'appareil coréen a pu s'égarer de cette façon alors que, comme on le fait remarquer au Pentagone, les cartes aériennes indiquent qu'il s'agit d'une région hautement stratégique pour les Soviétiques, qui n'hésitent pas à tirer à vue. Le fait, d'autre part, qu'aucune conversation entre les pilotes soviétiques et le pilote coréen n'ait été enregistrée, indique-t-il qu'une partie du système électronique du Boeing était en panne ? Faut-il croire qu'un des pilotes soviétiques a tiré parce qu'il n'obtenait pas de réponse d'un intrus qu'il ne pouvait, en aucune manière, confondre avec un appareil militaire ?

A quel niveau de responsabilité l'ordre de tirer a-t-il été donné ? Faut-il imputer cette « bavure » à un excès de zèle de la part d'un responsable de rang moyen, ou à une décision délibérée destinée à « marquer » sans erreur possible un territoire ? Réaction qu'un spécialiste des affaires soviétiques qualifiait jeudi soir, si elle se vérifiait, de « paranoïaque ».

Dans la soirée de jeudi, le président Reagan, qui avait d'abord annoncé qu'il poursuivrait, comme prévu, ses vacances californiennes jusqu'à lundi, fin du long week-end du Labour Day, a fait savoir qu'il avançait à samedi, puis à ce vendredi, son retour dans la capitale fédérale afin d'assister à une réunion du Conseil national de sécurité et de rencontrer les présidents des deux Chambres du Congrès.

Le porte-parole du président à Santa-Barbara a lu une déclaration de M. Reagan, qui affirme qu'à la suite de cet acte « *inqualifiable* », « *l'Union soviétique doit une explication au monde* ». Le président semble avoir ainsi décidé de rentrer en scène après que son apparent détachement des affaires du pays depuis que la situation s'était aggravée au Liban eut commencé à inquiéter ses conseillers politiques.

La véritable question qui se posait jeudi soir dans la capitale fédérale concernait les répercussions de la tragédie des Korean Airlines sur les relations américano-soviétiques. A l'approche de la rencontre Shultz-Gromyko qui doit avoir lieu la semaine prochaine à Madrid, on avait cru discerner un certain rapprochement entre Moscou et Washington.

Parallèlement aux attaques « musclées » lancées par M. Reagan contre la politique soviétique un peu partout dans le monde, mais particulièrement en Afghanistan, en Pologne et en Amérique centrale, on assistait à un certain « dégel » : le renouvellement du contrat céréalier, l'abandon des restrictions sur les ventes de certains équipements pétroliers et gaziers, l'extension de l'accord de coopération en matière de recherche sur l'énergie atomique, paraissaient autant d'étapes destinées à huiler quelque peu les négociations de Genève et, peut-être, à préparer un sommet Reagan-Andropov.

Malgré la dimension humaine de la tragédie du Boeing des Korean Airlines, il semblait, jeudi soir, que personne n'avait intérêt à transformer en conflit politique un drame dans lequel toutes les responsabilités risquent de ne jamais être éclaircies. Encore faudrait-il que les Soviétiques cessent de nier l'évidence et trouvent une explication plausible à ce qui n'a peut-être été qu'une épouvantable « *bavure* ».

NICOLE BERNHEIM.

## TOKYO : pas d'huile sur le feu

De notre correspondant

Tokyo. – « *Ici KAL 007... Ici KAL 007.* » Ces appels répétés, *suivis de grésillements*, sont les derniers reçus par la tour de contrôle de Tokyo, le jeudi 1er septembre, à 3 h 23 (heure locale), alors que le Boeing-747 de Korean Airlines naviguait dans la nuit en bordure de l'une des zones militaires les plus secrètes et les mieux défendues de l'Union soviétique : celle de la mer d'Okhotsk.

C'est une zone réputée dangereuse, mais normalement les nombreux vols intercontinentaux qui empruntent quotidiennement la route Anchorage (Alaska)-Tokyo et qui passent au large de Petropavlovsk (péninsule du Kamchatka) et de l'île de Sakhaline, avant de descendre vers la côte orientale du Japon, la longent sans problème. Il en est allé, semble-t-il, de même pour le vol 007 au moins jusqu'à 2 h 10, heure à laquelle Tokyo a reçu le dernier message normal. Le Boeing venait de passer comme prévu le point Nipi, dans le couloir de rigueur au large de Petropavlosk. Le pilote annonçait son passage au point Noka (à proximité de l'île japonaise de Hokkaïdo), pour 3 h 26. L'avion était attendu à l'aéroport de Séoul-Kimpo, à 6 heures. C'est après ce message de routine que Tokyo enregistrait une série d'appels sans suite. Un peu avant 3 h 30, les radars des forces de défense nippones enregistrent pour la dernière fois la présence de l'appareil : il était très à l'ouest de la route prévue et poursuivi par trois avions à réaction en forme de points lumineux sur l'écran. L'avion semblait alors faire route au-dessus de Sakhaline, et, au-delà, vers la région côtière où se trouve la base aéronavale de Vladivostok, centre nerveux du dispositif stratégique soviétique dans la zone Pacifique. Moins de dix minutes plus tard, estiment désormais les autorités japonaises, l'avion s'écrasait em mer, tout près d'un îlot situé en bordure de la côte ouest de Sakhaline.

Le gouvernement japonais, a déclaré vendredi matin le secrétaire général du cabinet, M. Gotoda, a acquis la certitude que l'avion s'est écrasé après avoir été touché de plein fouet par un missile, au moins, tiré par l'un des appareils militaires soviétiques. Il est aussi convaincu que pour une raison ou pour une autre le Boeing a nettement dévié de sa route.

*Ces certitudes sont fondées sur les renseignements fournis par les moyens de surveillance techniques et électroniques japonais et américains.* Depuis la nuit dernière, elles ont été renforcées par l'admission de certains faits du côté soviétique. Enfin, elles paraissent corroborées par des pêcheurs japonais de la région, qui affirment avoir vu une lueur intense, suivie d'une explosion, déchirer la nuit jeudi matin, vers 3 h 30, au sud-ouest de Sakhaline.

Ces pêcheurs, ainsi que des bateaux de la marine japonaise et des avions dépêchés sur les lieux dès 5 heures du matin, participent aux recherches au nord de Hokkaïdo, tout en prenant grand soin de ne pas pénétrer à leur tour dans l'espace ou dans les eaux territoriales soviétiques. Des recherches semblent également avoir lieu du côté soviétique.

### Les retombées

Le gouvernement de M. Nakasone a exprimé ses graves préoccupations à la suite de ce drame. Dans l'état actuel des choses, il demande à l'U.R.S.S. de faire au plus tôt toute la lumière sur cette affaire et de fournir des « *informations correctes* », compte tenu du fait que parmi les passagers se trouvaient vingt-sept ressortissants japonais. M. Gotoda a déclaré que, quelle que soit la justification invoquée, une attaque contre un appareil commercial civil est inadmissible. Le directeur des services d'informations sud-coréens, M. Choi, nous a déclaré, pour sa part, qu'elle était « *inconcevable* ».

L'éventualité de mesures de rétorsion contre Moscou n'est pas exclue à Tokyo ce vendredi, où l'on précise que toutes les démarches seront faites en consultation étroite avec Washington et Séoul. On se garde néanmoins ici de jeter de l'huile sur le feu, et le gouvernement nippon, tout en affichant sa solidarité avec son allié américain et son voisin coréen, espère que les négociations de Genève sur les armements nucléaires ne seront pas affectées par cette nouvelle affaire Est-Ouest.

Il est difficile de prévoir tous les développements et retombées de ce drame. Ce qui est certain, c'est qu'il risque d'une part de relancer durablement la tension et l'atmosphère de guerre froide dans toute la région, d'autre part qu'il est de nature à porter un coup fatal aux efforts diplomatiques de rapprochement entre la Corée du Sud et l'Union soviétique. Cette affaire intervient en effet à un mois de la conférence interparlementaire internationale qui doit se tenir à Séoul. Les Sud-Coréens comptaient beaucoup sur la participation des délégations soviétiques et de l'Europe de l'Est pour marquer des points contre leurs adversaires nord-coréens.

R.-P. PARINGAUX.

● *M. Pierre Juquin*, membre du bureau politique du parti communiste français, s'est déclaré « *très ému* » par le drame du Boeing-747 sud-coréen. « *Je suis interloqué et, si les informations à ce sujet se vérifient, indigné* », a-t-il dit au cours d'une rencontre avec des ouvriers devant les grilles de l'usine Marcel Dassault d'Argenteuil (Val-d'Oise), le vendredi 2 septembre.

● *M. Didier Bariani*, président du parti radical, a notamment déclaré : « *La folie meurtrière des Soviétiques s'exerçant de sang-froid contre un avion de transport civil consacre une nouvelle fois la nature criminelle des actes du gouvernement de Moscou. Partout dans le monde, le communisme est synonyme de contraintes, de peur, de malheurs. La tragique illusion de ceux qui persistent dans des compromis avec les régimes communistes se trouve une nouvelle fois cruellement démentie. Malgré un embarras visible, l'alignement des communistes français sur Moscou s'illustre une nouvelle fois dans cette tragédie et rend leur participation au gouvernement plus que jamais dangereuse pour la collectivité nationale.* »



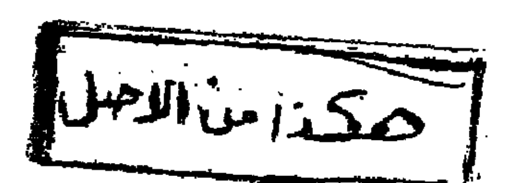












Le Monde

# politique

## LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

# Une opposition gênée par ses notables face à une gauche modeste

**Le 25 septembre, quelque quarante-six mille grands électeurs (députés, conseillers généraux et délégués de conseils municipaux) seront appelés à voter pour le renouvellement d'un tiers des sièges du Sénat (*le Monde* du 31 août). Avec la création de treize sièges supplémentaires dans la série B concernée par cette élection, cent deux sénateurs feront, à l'automne, leur entrée à la Haute Assemblée ou *seront reconduits* pour neuf ans. De telles élections, au deuxième degré, qui font appel à un collège électoral restreint, ne supposent pas la mobilisation des appareils partisans, l'engagement de campagnes nationales. Pas plus *qu'elles ne soulèvent* la passion de l'opinion publique.**

**Pourtant, les affrontements locaux ne manquent pas d'intérêt, même si l'on peut considérer que le mode d'élection et le poids toujours grand des notables engendreront une certaine stabilité. Les candidatures de quelques députés, d'un ministre, M. Quilliot, et d'un secrétaire d'Etat, M. Autain, dans la mesure où elles entraîneront, en cas de succès, des élections législatives partielles et un léger remaniement ministériel, auront des retombées intéressantes.**

*Lors des précédents* renouvellements du Sénat, en 1977 et en 1980, la rentrée avait été davantage marquée par la rupture des négociations sur l'actualisation du programme *commun* de la gauche ou l'accélération de la campagne présidentielle que par les élections sénatoriales.

Cette année encore, les partis s'intéressent davantage aux indices *économiques, au prochain congrès* du parti socialiste, au Tchad, aux futures élections européennes et législatives qu'au renouvellement du Sénat. Ils laissent une relative *liberté – ils y sont parfois contraints* – aux notables locaux, sénateurs, présidents de conseil général, « patrons » de régions, qui ont tout loisir de multiplier réunions de travail *et contacts personnels*, de se livrer à de savantes combinaisons qui échappent à la logique des stratégies nationales. Dans les états-majors des partis de l'opposition, on reconnaît volontiers que la discipline n'est pas toujours la principale vertu des notables. Les responsables nationaux sont malgré tout amenés, dans certains cas, à effectuer des arbitrages.

Au R.P.R., le comité central a délégué à cet effet ses pouvoirs à une commission d'investiture de quatre membres : MM. Bernard *Pons, secrétaire général, Claude* Labbé, président du groupe de l'Assemblée nationale, Charles Pasqua, président du groupe du Sénat, et Jacques Chartron, chargé des *élections*.

A l'U.D.F., le bureau politique a envoyé investitures et lettres de soutien. Il a parfois exprimé des souhaits mais a dû s'incliner devant les initiatives de personnalités telles que, par exemple, M. Jean-Marie Rausch, sénateur (U.C.P.D.) de la Moselle, M. Christian Bonnet, député (P.R.) du Morbihan, M. *André Diligent*, nouveau maire (C.D.S.) de Roubaix, ou M. Jean Delaneau, ancien député, président de l'U.D.F. d'Indre-et-Loire.

Au R.P.R. et à l'U.D.F. certaines difficultés ont été tournées avec la distribution, dans un même département, d'une investiture à un candidat isolé et d'un soutien à la liste d'union de l'opposition.

Majoritaire au Sénat, l'opposition entend bien voir confirmer les résultats *obtenus* aux dernières élections locales. Elle insiste toutefois sur le rôle plus politique de la Haute Assemblée depuis que le pouvoir a changé de mains.

*Le principal* – voire l'unique – bénéficiaire de ce renforcement de la majorité sénatoriale (les départements de la série B votent plutôt à droite) sera le R.P.R. qui peut raisonnablement espérer, de l'avis même du président du groupe sénatorial, M. Charles Pasqua, sept ou huit sièges, peut-être même dix ou onze. Ces résultats ne feraient en fait que confirmer avec retard la progression du R.P.R. ces dernières années. Le groupe du Rassemblement pour la République deviendrait ainsi le deuxième groupe du Sénat et ravirait aux républicains indépendants l'un des trois postes très convoités de questeurs.

### La « mauvaise humeur » du P.R.

Le groupe U.C.D.P., qui, avec soixante-dix membres (dont neuf rattachés administrativement), est le plus important actuellement au Sénat, devrait, comme l'ensemble de l'intergroupe U.D.F. du Sénat, rester stable. Si l'union reste la règle dans l'opposition, elle subit, en raison du poids des personnalités locales, quelques entorses. C'est le cas notamment dans la Mayenne. Le R.P.R. soutient M. Henri de Gastines, député, et l'U.D.F. soutient le sénateur sortant, M. René Ballayer (U.C.D.P.), président du conseil général, et M. Jean Arthius, maire (C.D.S.) de Château-Gontier.

C'est le cas aussi dans les Pyrénées-Atlantiques, où l'U.D.F. a investi M. Jacques Moutet, sénateur (U.C.D.P.) sortant, et M. Boroka (C.D.S.) et a accordé son soutien à M. Grenet (P.R.) tandis que le R.P.R. a investi MM. Caralet, Duboscq et Ethurralde. Au sein de l'U.D.F., le P.R. et le C.D.S. semblent rencontrer des difficultés à s'entendre, notamment dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Marne et la Moselle où demeure un contentieux sérieux, même si la liste U.D.F. est définitivement arrêtée. Dans ces départements le P.R. reproche au C.D.S. d'avoir privilégié les alliances avec le R.P.R. et de n'avoir pas tenu compte des vœux, voire des premières décisions, du bureau politique de l'U.D.F.

Dans le Nord, où l'U.D.F. comptait sur les deuxième, quatrième et sixième places sur la liste conduite par MM. Carous (R.P.R., sénateur sortant), Diligent (C.D.S., maire de Roubaix) et Maurice Schumann (R.P.R., sénateur sortant). Le P.R. reproche à M. Diligent d'avoir laissé la sixième place à M. Prouvoyeur (C.N.I.P.), maire de Dunkerque. Le P.R. revendiquait cette place pour M. Durieux (P.R.), ancien député et conseiller général. Dans la Moselle, le P.R., qui espérait la troisième place sur la liste conduite par M. Jean-Marie Rausch (sénateur sortant, maire C.D.S. de Metz), se retrouve en cinquième place. Dans le Pas-de-Calais, M. Léonce Desprez (P.R., maire du Touquet) se bat comme un beau diable pour obtenir la troisième place sur la liste menée par M. Poudonson, sénateur (U.C.D.P.) sortant, et cette place a été attribuée à M. Henri Elby (rad.). M. Desprez a reçu le soutien de M. François Léotard, secrétaire général du P.R. Il pourrait tenter de *faire cavalier seul.* Cette tension entre le parti républicain et le Centre des démocrates sociaux pourrait laisser quelques traces. S'il n'espère pas obtenir gain de cause, le P.R. *entend cependant manifester sa « mauvaise humeur »* lors du prochain bureau politique de l'U.D.F. *« On ne peut accepter de se soumettre à un mécanisme qui n'est pas respecté loyalement par tous »*, remarque M. François Léotard.

### « Discipline républicaine » au second tour

M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., pense pour sa part que le P.R. ne tient pas assez compte de la spécificité de ces élections sénatoriales, qu'il ne laisse pas assez s'exprimer les forces locales. Il souligne qu'il faut savoir tenir compte pour la composition des listes des modérés qui n'appartiennent à aucun parti politique et respecter un équilibre sociologique et géographique. Il reconnaît aussi qu'il est parfois difficile de faire vivre l'U.D.F. localement.

La gauche, de son côté, doit résoudre des conflits entre P.C. et P.S., d'une part, P.S. et M.R.G., d'autre part. Dans la plupart des cas, les trois formations de la majorité se présentent chacune sous sa propre bannière ; à charge pour tous de respecter au second tour la « discipline républicaine ».

Entre communistes et socialistes, la difficulté se situe en Moselle : les socialistes considèrent que, dans ce département, les chances de la gauche dépendent de la constitution d'une liste d'union. Le P.C.F. souhaite, en contrepartie, une négociation portant sur l'ensemble des départements dont les sénateurs sont élus à la représentation proportionnelle, c'est-à-dire, outre la Moselle, le Nord, le Pas-de-Calais et la Loire-Atlantique. Jusqu'à présent, les pourparlers conduits par Mme Madeleine Vincent pour le P.C. et par M. Marcel Debarge, pour le P.S., paraissent difficiles. La situation se complique du fait que le M.R.G., en Moselle, a décidé de constituer une liste avec le Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert.

Les radicaux de gauche sont également en conflit avec les socialistes dans le Lot, fief de leur président d'honneur, M. Maurice Faure. Ce dernier étant candidat, le P.S. ne lui a opposé aucun candidat dans l'espoir de parvenir à un accord sur le nom du candidat à l'élection législative partielle qui suivrait la victoire de M. Maurice Faure. Mais le M.R.G. entend bien présenter son propre candidat. Dans le Lot-et-Garonne, la division P.S.-M.R.G. risque fort de coûter cher au sortant, M. Henri Caillavet. Enfin, dans les Hautes-Pyrénées, les radicaux de gauche et M. Abadie, maire de Lourdes, font la loi.

Au total, les ambitions de la gauche ne peuvent être que modestes. Les socialistes, qui ont quatorze sénateurs sortants (dont huit se représentent), peuvent espérer gagner quelques-uns des sièges supplémentaires créés par la loi du 16 juillet 1976 ; mais ils sont menacés, par exemple en Isère (le sortant est *M. Espagnac) : la défaite* de Grenoble risque de peser lourd.

Enfin, le P.S. et le M.R.G. ont respectivement quatre et trois sénateurs sortants qu'ils espèrent bien reconduire.

C.F.-M.

# Les dirigeants politiques reprennent la parole

*(Suite de la première page.)*

En septembre 1982, M. Chirac assimilait la gauche à la *« régression sociale »*. Aujourd'hui, tout en condamnant la politique économique du pouvoir, il admet qu'en matière sociale, elle a marqué *« quelques points positifs »*. M. Michel Poniatowski, de son côté, n'a pas encore précisé si un *« mai 1968 »* à l'envers est à l'ordre du jour de ses réflexions, en 1983, comme il l'était en septembre 1982.

Quant à M. Valéry Giscard d'Estaing, il s'accorde quelques mois pour *publier ses réflexions* et ses propositions sur l'avenir de la France. C'est autant de gagné pour une gauche que l'on disait *« en sursis »*.

*Le ton de l'opposition* – bien que M. Giscard d'Estaing n'ait jamais été particulièrement agressif – a changé, remarquent les socialistes qui parlent à son propos de *« nouveau langage »*. *« Les leaders de la droite semblent avoir soudain compris que leur combat s'inscrit dans la durée et que les échéances ne sont pas pour demain »*, écrit M. Claude Estier dans *l'Unité*, hebdomadaire du P.S.

De ce point de vue, la « saison » 1983-1984 est une saison charnière. Si les échéances ne sont pas pour demain, elles sont pour l'année prochaine. *Les élections européennes de* juin 1984 auront valeur de test intérieur et, dès les résultats enregistrés, les états-majors politiques se lanceront activement dans la préparation *des élections législatives de 1986*.

L'échéance de 1986 balise le parcours de la gauche. Son approche rend plus probable le respect des *délais constitutionnels. Cela contribue* ainsi à banaliser la présence de la gauche au pouvoir dans la mesure où les esprits les plus revanchards de l'opposition sont aujourd'hui contraints d'admettre qu'elle sera soumise, comme tout le monde, aux rythmes habituels du jugement populaire.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *L'intervention du président de la République* sur TF 1, dans le cadre du magazine « L'Enjeu », qui avait été annoncé pour le mercredi 14 septembre, à 20 h 35, aura lieu à une date ultérieure. La présidence de la République a précisé qu'elle n'avait jamais donné son accord sur la date du 14 et que le jour de cette intervention n'est pas encore fixé.

● *L'image de l'opposition.* – 41 % des Français (contre 58 % en juin) estiment que l'opposition *« joue en ce moment son rôle à l'égard du gouvernement »*. C'est ce que révèle un sondage de *l'IFRES* réalisé du 23 au 29 août auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes et publié par *la Vie française*. Cette enquête fait également apparaître une légère dégradation de l'image des dirigeants de l'opposition. M. Barre voit sa cote fléchir de deux points (15 % des personnes interrogées contre 17 % en juin pensent qu'il est *« le meilleur leader de l'opposition »*). M. Giscard d'Estaing, qui conserve la troisième place enregistre une perte identique (8 % au lieu de 10 %). Seul M. Chirac, toujours en tête, améliore son score de cinq points (39 % d'avis favorables contre 34 % précédemment).

● *M. Vincent Porelli*, le maire communiste de Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône), a annoncé le 29 août, au cours d'un conseil municipal extraordinaire, qu'il avait déposé une plainte contre X..., devant le parquet de Tarascon, après la disparition d'une somme de 680 000 F dans le budget du comité des œuvres sociales de la ville.

● *Trois maires de grandes villes conquises par l'opposition* lors des dernières élections municipales – MM. Berthelot (R.P.R.), maire de Brest ; Carrignon (R.P.R.), maire de Grenoble, et Dermaux (U.D.F.), maire de Tourcoing – et M. Douffiagues (U.D.F.), maire d'Orléans, ont participé, jeudi soir 1er septembre, à un meeting de soutien à la *candidature de M. Jean Hieaux*, tête de la liste U.D.F.-R.P.R. à l'élection municipale partielle de Dreux, qui aura lieu le 4 septembre. Les élus de l'opposition ont souhaité, devant quelque quatre cents personnes, que Dreux rejoigne *« la grande famille des villes libérales d'opposition républicaine »*.

MM. Bousquet et Baudis, élus respectivement en mars dernier maires de Nîmes et de Toulouse, avaient adressé un télégramme de soutien.







## Propos et débats

### M. Chirac : pas de réussite

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., invité jeudi 1er septembre du journal « Antenne-2-midi » a notamment déclaré : *« La situation économique et sociale de la France se dégrade (...). Sa situation internationale pose des problèmes de plus en plus sérieux (...). Je doute que le gouvernement prouve qu'il a les moyens et la compétence de faire face »* à cette situation. Le maire de Paris a aussi affirmé que *« l'inflation s'est aggravée en France depuis un an »*, expliquant : *« Je ne vois pas de réussite en matière économique. Sur le plan social, il y a sans doute des points positifs, mais le gouvernement ne va-t-il pas reprendre d'une main ce qu'il a donné de l'autre ? »*

A propos du Tchad, M. Chirac, après avoir rappelé que la France a des responsabilités dans cette partie du monde, a regretté que *« le président de la République ait attendu, hésité, pendant trois semaines, un mois, pour prendre des décisions, qui ne sont pas critiquées par moi »*. En ce qui concerne les mesures prises en conseil des ministres le 31 août, sur l'immigration, le maire de Paris a déploré que *« le gouvernement fasse blanc un jour, noir le lendemain »*, avant d'ajouter : *« Je ne critique pas des mesures que j'applique moi-même à Paris. »*

### M. Delanoë (P.S.) : un pari négatif

M. Bertrand Delanoë, député de Paris et porte-parole du parti socialiste, répond : *« La sévérité de Raymond Barre à l'égard des 8 % actuels d'inflation n'a d'égale que l'autosuffisance dont il faisait preuve lorsque, sous son gouvernement, l'inflation atteignait 14 % (...). Jacques Chirac, pour sa part, compense la faiblesse de son argumentation par la force du ton qu'il emploie. D'avoir été le champion de l'augmentation du chômage, de 1974 à 1976, ne lui donne pas qualité pour contester les progrès sociaux réalisés depuis deux ans (...). En fait, Raymond Barre et Jacques Chirac sous-estiment l'utilité de l'effort accompli par les Français, pariant sur l'échec de la France. Sans doute considèrent-ils cet échec comme leur seule chance dans la mesure où leur absence de propositions qui frappe dans ces deux discours, ne leur permet pas de rassembler une majorité de Français sur des objectifs positifs. »*

### M. Poperen (P.S.) : la retraite

M. Jean Poperen, numéro deux du P.S., au cours d'un stage d'élus socialistes à Vars (Hautes-Alpes) le jeudi 1er septembre, a qualifié M. Barre de *« Monsieur 14 % »* d'inflation, estimant que celui *« qui avait si brillamment échoué à empêcher la poussée de l'inflation et l'irrésistible marée noire du chômage »* devrait avoir *« la décence de faire retraite »*.

### M. Herzog (P.C.) : la croissance

M. Philippe Herzog, l'économiste du parti communiste, explique dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Révolution* que la solution du problème de l'emploi passe par *« une reprise viable de la croissance »* ; s'étonnant que *« des gens qui se disent de gauche opposent l'idée d'une meilleure qualité de vie à la nécessité d'une croissance »*, il ajoute : *« Sans croissance de notre économie, nous deviendrons une société de chômeurs, de travailleurs précaires, où le niveau de vie et la protection sociale régressent »*.

### M. Giscard d'Estaing : la IVe République

M. Valéry Giscard d'Estaing, dans une lettre adressée aux jeunes giscardiens réunis en université d'été à La Plagne (Savoie), affirme que *« la France s'enfonce dans une situation de faillite et d'indécision »* et que *« par certains aspects, la situation de la France ressemble aujourd'hui à celle de la IVe République »*.

### M. Gaudin (U.D.F.) : patte de velours

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, qui était jeudi 1er septembre l'invité des jeunes démocrates-sociaux à Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), s'est intéressé à la stratégie de rentrée de la gauche. Il a notamment déclaré : *« Les socialistes font patte de velours ; ils se font humbles, ils vont même jusqu'à reconnaître leurs erreurs ; ils invitent l'opposition à Matignon. En écoutant M. Mitterrand, semaine après semaine, faire le procès implicite de l'idéologie socialiste, on se prend même à rêver qu'il est retourné dans l'opposition. Mais tout cela n'est qu'illusion. Les socialistes sont en train de travailler le décor avec l'intention d'y rejouer la même pièce en 1985-1986 devant un public qui ne refuserait pas d'être dupe. Sur le fond, rien n'a changé. Dans son nouvel emballage, le socialo-communisme restera fidèle à sa ligne. »*

### M. Depaquit (P.S.U.) : la mobilisation

M. Serge Depaquit, secrétaire général du P.S.U., déclare qu'*« on retiendra de l'article du premier ministre dans* le Monde *l'appel au rassemblement de la gauche et la mobilisation des forces qui la composent. L'initiative unitaire des formations de la majorité ne saurait en effet se limiter aux seules périodes électorales ou à quelques sujets symboliques, comme c'est encore trop souvent le cas. Plus généralement, c'est l'initiative de ceux qui ont voulu le changement qui est ici en cause. En ce sens, un autre rapport est à rechercher à la base entre les formations de la majorité. »*

### « L'Humanité » : la déception

M. Claude Cabanes, dans l'éditorial de *l'Humanité* du vendredi 2 septembre, explique que la volonté de « réussir » du premier ministre est partagée *« pleinement »* par les communistes : *« Elle est la nôtre depuis les premiers instants. Elle est intacte. »* Mais il ajoute : *« Inutile de se mettre, en effet, la tête dans le sable : la déception, l'inquiétude ou même le mécontentement de ceux qui avaient le plus espéré, ont progressé dans le paysage. Et la tendance ne se redressera pas dans l'opinion de certaines catégories de travailleurs d'un coup de baguette magique. Il y faut un immense effort, qui mobilise tous les moyens du pays, tous ses atouts, pour atteindre – au milieu de difficultés, certes ! – mais atteindre sûrement et patiemment le but clairement défini. »*

### M. Jobert : défoulement

M. Michel Jobert, écrit dans sa *Lettre mensuelle*, à propos du prochain congrès socialiste de Bourg-en-Bresse : *« On se souvient de propos excessifs, à Valence, en 1981, qui avaient fait quelques ravages. Mais, aujourd'hui, la conjoncture a changé. Les réserves d'indulgence du public sont épuisées. La situation économique est suffisamment grave pour qu'on ne se réfugie pas, sur ce terrain, dans des bastides idéologiques murées des réalités (...)*

*Un congrès est important dans la vie d'un parti : il traduit sa vitalité, sa diversité, ses luttes intérieures. Mais il ne suffit pas de se défouler. Ce parti est le principal, l'essentiel parti de la majorité. Toute fausse note qui sera entendue atteindra la crédibilité du chef de l'État, mettra le doute sur l'authenticité du discours qu'il tient depuis que des coups si forts ébranlent la porte de la France. Pour l'heure, dans l'état où se trouve l'opinion publique vis-à-vis du gouvernement et du chef de l'État, les habiletés de présentation comme les déclarations à l'emporte-pièce et les gaffes qui, ensemble, en détruisent l'effet, sont à éviter. On serait reconnaissant d'une modération de propos, d'une considération exemplaire portée à un public dont on sollicite le concours, d'une constance dans les buts, d'une sincérité absolue des intentions. »*

Le Monde

# LOISIRS ET TOURISME

## Rendez-vous d'été

A TOUT VENT

# Le retour de la montgolfière

LE bocage sarthois défile sous nos yeux à une lenteur que notre siècle a oubliée. Parfois, l'idée nous prend de descendre caresser le maïs ou folâtrer dans les chaumes, ou encore de jouer à saute-mouton avec les haies et les taillis. A d'autres moments, c'est au contraire vers l'éther déjà rosissant de cette claire soirée d'été que nous nous hissons, découvrant, tapie au fond de son vallon, et déjà gagnée par l'ombre, la paisible bourgade de La Ferté-Bernard. Sur notre droite, le soleil décline insensiblement, jetant des reflets d'or sur les collines. Devant nous, les tours d'un manoir émergent peu à peu d'une clairière. Sous nos pieds, les vaches affolées cherchent un couvert. Les automobilistes ébahis s'arrêtent en pleine route pour mieux savourer le spectacle d'un autre âge que nous leur offrons. Dans les cours des fermes, les chiens aboient. Et la montgolfière passe...

Aux commandes – ici le manche à balai se réduit à un robinet de propane. – Philippe Galland pilote d'une main sûre. Le pachyderme de toile, haut comme une maison de huit étages, lui obéit au doigt et à l'œil. Trois à quatre fois par minute, il décoche une longue giclée de propane qui s'enflamme en rugissant au-dessus de nos têtes et réchauffe les 1 600 mètres cubes d'air emprisonnés dans l'énorme nef de nylon grâce à laquelle nous tenons l'air. Par petites touches, il ajuste la trajectoire de l'aérostat avec une précision étonnante.

Philippe Galland est un vieux routier de l'« air chaud », l'un des cinq pilotes qui défendent en ce moment même les couleurs de la France aux sixièmes championnats du monde de montgolfières, à Nantes. Depuis six ans qu'il survole presque quotidiennement la région, il en connaît les moindres bosquets, les layons les mieux cachés, les chemins les plus oubliés. Habitués à voir passer au-dessus de leurs têtes son ballon bleu-blanc-rouge, les gens du sol l'interpellent : *« Bonsoir M. Galland ; où allez-vous aujourd'hui ? » « Certainement à Cormes »*, répond-il, comme si tout cela allait de soi.

En fait, nous allons d'abord où Eole le souhaite. Sur un ballon « libre », le gouvernail c'est le vent. Étrange image de la liberté... A vrai dire, l'aéronaute parvient quand même à maîtriser la troisième dimension, à se guider en azimut. L'aérologie a des lois, les courants aériens obéissent à des règles. On sait que le sens du vent varie en altitude dans le sens des aiguilles d'une montre : si, au sol, il vient du nord, un peu plus haut il soufflera du nord-est, et un peu plus haut encore de l'est, et ainsi de suite. Un certain Coriolis en a établi le principe, il y a un siècle et demi. On peut donc choisir son niveau de vol en fonction de la route qu'on veut suivre. Dans certains championnats, il existe des épreuves de vol en circuit fermé, et l'on y voit des virtuoses revenir se poser sur la remorque qu'ils ont quittée deux ou trois heures plus tôt !

### 1 kilo de propane toutes les deux minutes

En contrepartie, la recherche d'une altitude favorable pénalise l'autonomie, car elle oblige à chauffer beaucoup, et elle consomme donc une importante quantité de gaz, denrée précieuse pour le ballon à air chaud. En régime normal, ce dernier consomme 1 kilo de propane toutes les deux minutes. Or la charge utile de l'engin est étroitement limitée par le volume de l'enveloppe : il faut 1 mètre cube d'air chaud pour enlever un poids de 400 grammes. La masse du pilote étant incompressible, tout comme celle de la nacelle d'osier (pour les records, on lui préfère toutefois la fibre de verre), le nombre de bouteilles de gaz à emporter ne peut, sur un ballon moyen, dépasser quatre ou cinq. Même piloté avec beaucoup de finesse, un ballon à air chaud ne tient donc l'air, au maximum, que trois à quatre heures, à la différence du ballon à gaz, gonflé à l'hélium, qui n'a besoin d'aucun combustible et qui peut voler aussi longtemps qu'il n'a pas épuisé son gaz et son lest au fil des manœuvres, c'est-à-dire parfois des jours et des jours. Ce qui explique que les grands raids – traversée de l'Atlantique, du Pacifique... – aient été réalisés avec des ballons à gaz. Pourtant, le seul ballon qui ait jamais fait le tour du monde – mais il était inhabité – était un ballon à air chaud, d'un type très particulier, il est vrai : construit par le Centre national d'études spatiales, il était chauffé par les rayons infrarouges du soleil que captait son enveloppe.

Dessin de NICOLAS VIAL

Belle revanche de la montgolfière. On l'avait longtemps crue à jamais rangée au fin fond des musées, cette folie sortie de l'imagination fertile de deux papetiers d'Annonay, qui avait pourtant permis à l'homme de quitter pour la première fois le plancher des vaches, il y aura tout juste deux siècles dans quelques jours. Seuls quelques « fondus » bien esseulés s'entêtaient à perpétuer le souvenir de Pilâtre de Rozier et du marquis d'Arlande. Jules Verne lui-même avait préféré le ballon à hydrogène à l'appareil gonflé à l'air chaud pour assurer la fuite de ses héros vers l'île Mystérieuse et pour permettre au docteur Samuel Fergusson de traverser l'Afrique en cinq semaines...

Ce sont pourtant les militaires et les scientifiques, gens réputés sérieux, qui l'ont sorti de sa désuétude. Au milieu des années 60, l'armée américaine demandait à la NASA d'étudier un moyen de récupérer en plein vol les pilotes contraints d'abandonner leur avion au-dessus du Vietnam. L'agence mit au point un délirant projet de parachute quasi sphérique, à l'intérieur chauffé au gaz, pour ralentir la chute de l'aviateur en perdition, lequel devait ensuite finir sa course dans un filet traîné par un avion cargo. Ce moyen de sauvetage ne vit jamais le jour. Mais, avec son parachute à air chaud, la NASA avait bel et bien réinventé la montgolfière.

### Au centimètre près

Quelques curieux s'emparèrent alors de l'idée en l'adaptant au vingtième siècle : le nylon tramé enduit de polyuréthane ultra-léger (40 grammes au mètre carré) formait des enveloppes bien plus résistantes que l'antique taffetas boutonné ; le propane se comportait comme un combustible plus inoffensif que la paille de jadis, et plus maniable que les vieilles godasses et les charognes d'animaux que brûlaient les frères Montgolfier pour profiter de leur pouvoir calorifique (1).

En pleine fièvre de retour aux sources qui leur faisait découvrir en même temps le vol libre, les Américains se prirent au jeu du ballon à air chaud avant de contaminer la planète. Un peu partout, des artisans s'initièrent à la fabrication des machines. Un maître-voilier stéphanois, M. Maurice Chaize, est ainsi passé avec bonheur du spi au ballon. Mais c'est un Britannique, Donald Cameron, qui s'est taillé la part du lion sur le marché : ses ateliers sortent une montgolfière par jour.

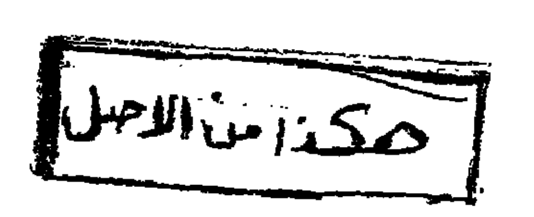
Voué non plus à un hypothétique usage utilitaire mais à la satisfaction esthétique d'amateurs de grands espaces, le ballon à air chaud révéla vite dans ce rôle des qualités qui lui permirent de supplanter le ballon à gaz.

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 8.)

(1) *La Conquête de l'espace : deux cents ans d'histoire*, ouvrage de Marie-Hélène Reynaud, Patrick Facon et Philippe de La Cotardière, publié récemment par Larousse-R.T.L.-Édition (158 pages, 99 francs) à l'occasion du bicentenaire du premier vol humain, relate remarquablement les premières expériences de Joseph et Étienne de Montgolfier et la rivalité qui les opposa au physicien parisien Jacques-Alexandre Charles, qui, au même moment, mettait au point un ballon gonflé non pas à l'air chaud, mais au gaz.





## CARNETS DE ROUTE

# Le Périgord des fantômes

PORTÉ au pinacle des guides pour ses grottes, ses châteaux et sa gastronomie, le Périgord est victime d'une injustice. Les guides s'attachent à Périgueux, la « capitale », Sarlat, la ville du Festival du théâtre, le Périgord noir, terre de Jacquou le Croquant, enfin le Bergeracois du Monbazillac. Et puis plus rien.

Pourtant se blottit au sud du département de la Dordogne le Pays aux Bois, la terre des bastides, zone de contact où le Périgord noir vient doucement mourir sur les franges du Quercy. Là, on vous dira qu'on est en pays bâtard. Celui de deux terroirs qui se côtoient sans se distinguer vraiment l'un de l'autre. Les Périgourdins ont une expression pour signifier cette absence d'identité. Le Pays aux Bois c'est « *mèïta chi, mèïta porc* », (moitié chien, moitié cochon).

C'est le Périgord méridional. La Dordogne des gabariers ondule au nord le long de ses méandres où roulent les derniers rapides. Les urbanisations demeurent d'une grande discrétion, enfermées dans des murs, pour les gros bourgs ; blotties dans des clairières, pour les villages.

L'architecture trace des rues monocordes, rectilignes en dessinant des bastides toutes pareilles. Seule la pierre ocre du pays jette des éclairs dorés quand l'heure mauve descend, le soir, sur la rivière. Lalinde est ainsi, place forte posée face au rocher de saint Front, l'apôtre du Périgord qui vint affronter et terrasser le Coulobre, monstre mi-serpent, mi-dragon, englouti dans un tourbillon des eaux.

Le paysage est rompu de collines pentues plantées de forêts de chênes et de châtaigniers. De hauts murs barrent les horizons. La Dordogne de trait d'union devint une frontière entre le royaume de France et les possessions du souverain d'Angleterre. Villamblard, Lalinde, Molières, Beaumont, Monpazier, Domme, forteresses hérissées sur les plateaux, édifiées à l'orée de la forêt de La Bessède, sont des villes géométriques organisées autour d'une place centrale à cornières et d'une église fortifiée. Elles étaient gardiennes des troupes, des chemins et des marchands.

Monpazier est la plus belle de ces villes, bastides. En plein XIII[e] siècle, le bandit Buffaro, chef des Croquants révoltés, un Robin des Bois des rives du Dropt, fut décapité sur la place face à un sénéchal impavide et distrait. Le fier larron a laissé une bien belle complainte que les troubadours contemporains chantent les soirs d'août à la lumière des réverbères sous les cornières restaurées.

Monpazier n'est qu'à quelques lieues de Biron, la baronnie qui commanda le sud du Périgord. Un véritable pouding architectural où se côtoient cinq siècles de constructions.

### L'abbaye de Cadouin

Un cloître en bois de chêne découpe ses arcatures noires sur les horizons quercynois. Depuis six siècles, les piliers de bois ont bravé les ans et le temps. Personne, ici, ne sait par quel miracle. Pas plus que l'histoire de cette silhouette blanche portant sa tête sous son bras gauche, dont on dit qu'elle glisse sur le chemin de ronde chaque année le 30 juillet à minuit. C'est le fantôme de Charles de Gontaud Biron, qui complota contre Henri IV et qui fut décapité en 1602 dans la cour de la Bastille.

En Pays aux Bois, il faut s'engager dans le lacis de chemins vicinaux, pénétrer la forêt de La Bessède, déboucher dans une clairière coulant entre les chênes rabougris comme une lagune paresseuse et entrer dans Cadouin. Il y a longtemps que cette fondation cistercienne n'a plus ni porte ni rempart. Tout au plus un panneau de lieu-dit. Cadouin n'est même plus une commune depuis qu'une fusion avec la grosse bourgade de la vallée, Le Buisson, lui a ôté toute autonomie. Mais qu'importe.

A Cadouin, on revient à l'origine des peuplements en Pays aux Bois. C'est en 1115 qu'un ermite, Géraud de Sales, vint fonder une abbaye dans ce lieu retiré du monde, où la fûtaie le disputait à la garenne, aux coudrières et aux « jarrissades ».

L'abbaye de Cadouin subjugue par la finesse de ses formes, la sobriété de la décoration intérieure, les remplages flamboyants du cloître et la lumière, enfin, qui joue sur l'ocre des pierres calcaires. De là partirent de multiples colonies de moines installant des granges dans tout le Pays aux Bois, entre la Dordogne et le Dropt. Pourtant, Cadouin vit toujours en contant l'histoire la plus étonnante d'un lieu de culte en Périgord. En 1117, en effet, un tissu sacré, *supposé être le suaire du Christ*, fut déposé dans l'abbatiale. Des siècles durant, des milliers de pèlerins vinrent vénérer le linge saint, jusqu'au jour où la science s'en mêla. En 1934, des experts conclurent au faux. Le supposé suaire n'était qu'une étoffe du dixième siècle.

Aujourd'hui, l'abbaye oubliée exhale toujours un sentiment de puissante spiritualité, de grand'œuvre achevé, et les rares habitants, nés ici, témoins des pèlerinages de jadis, espèrent encore un miracle. Pour eux, le suaire était vrai. Seulement, la science a toujours été perçue en Périgord comme la pierre poussée par le diable. Les portes du cloître sont fermées. On écoute le silence comme le ballet imaginaire des blancs capuces dans de longues processions chantant des hymnes inaudibles.

*Le Pays aux Boix distille ainsi* ses humbles secrets. La forêt joue sur les tons des verts bruns des chênes et des verts transparents des châtaigniers. Dans le blanche alchimie des matins de juillet, les murs des bastides, à contre-jour, se dressent comme des sentinelles pétrifiées. *Rien n'est plus prégnant* que ces terres à l'écart des routes, où le bruit des eaux dans les rapides de la Dordogne, l'odeur des genévriers en fleur dans la lande et le cri des moineaux dans les murs écaillés des forteresses sont les seuls événements.

BERNARD STÉPHAN.

# Arbres en péril

EPICÉAS, pins maritimes, orme, hêtres, platanes : vague après vague, les parasites attaquent les forêts et les arbres des villes. Le phénomène n'est pas nouveau, même s'il semble s'amplifier : depuis le début du siècle, de nombreuses espèces forestières ou d'alignement ont été attaquées, voire éliminées totalement ou partiellement de leur aire traditionnelle en France. Des parasites, des insectes, des champignons ont entraîné localement un pourcentage de mortalité tellement élevé que les forestiers ont dû renoncer à replanter certaines essences. On en est même arrivé à interdire la plantation de certains végétaux (cas de rosacées fruitières et ornementales) à l'intérieur de zones actuellement contaminées par la terrible *Erwinia amylovora*, responsable du feu bactérien.

Dans l'est de la France, les attaques répétées d'un petit coléoptère, l'ips typographe, qui fore des galeries dans les troncs et les branches des épicéas, ont contraint les sylviculteurs des Vosges à limiter considérablement les zones de peuplement de cette espèce.

Un peu plus tard, dans le sud de la France, l'extension rapide de la cochenille Matsucoccus feytaudi, autre insecte qui passe le plus claire de son existence à sucer la sève des pins maritimes, entraînait le dépérissement et le dessèchement de vastes surfaces de forêts (environ 150 000 hectares) plantées de cette essence, créant des conditions exceptionnellement favorables aux incendies de forêt, avec les conséquences que l'on sait.

Enfin, depuis 1960, trois maladies graves détruisant les ormes, les hêtres et les platanes se sont fait remarquer par leur extension rapide.

Tous les Parisiens se souviennent de la destruction foudroyante des ormes de la place des Vosges par la graphiose, ou maladie hollandaise, causée par un champignon colonisant les vaisseaux conducteurs de la sève, *Graphium ulmi* (également dénommé *Ceratocystis ulmi* lorsqu'il se présente sous sa forme sexuée).

L'extraordinaire rapidité de la progression de la maladie, du Nord-Est vers le Sud-Ouest, est due au fait que l'agent infectieux peut être transmis par simple contact entre les racines des arbres, mais aussi par les morsures d'un insecte xylophage, le scolyte de l'orme, qui parasite spécifiquement cette essence, et dont les vols assurent la dissémination à longue distance du champignon d'un arbre malade vers les arbres sains.

Le dépérissement des hêtres a commencé en Seine-Maritime. Il *s'étend peu à peu vers le nord et* l'ouest de l'Ile-de-France. Sa maladie contraint à l'abattage plusieurs milliers d'arbres par an. Elle est aussi le résultat d'une association entre un champignon et un insecte.

Ici, il semble que ce soit la cochenille (*Cryptococcus fagi*), dont les piqûres permettent l'implantation du champignon (*Nectria coccinea*), qui, ultérieurement, envahit l'arbre, causant sa mort par obturation des vaisseaux conducteurs de la sève.

Enfin, le platane, arbre non forestier mais important pour les alignements qui ornent nos villes, notamment dans le midi de la France, est à son tour victime depuis une quinzaine d'années d'une maladie, le chancre doré, dont l'agent, *Ceratocystis fimbriata*, est voisin de celui qui cause le dépérissement de l'orme. La maladie, transmise par contact racinaire, mais aussi par les élagages, voire le contact de la sciure d'arbres infestés, semble à l'heure actuelle cantonnée au sud de Lyon, après avoir ravagé les alignements de Marseille, Montpellier, Aix-en-Provence et de nombreuses autres villes.

### Parasites

Devant l'importance des préjudices engendrés par de telles maladies, il est nécessaire de s'interroger sur leurs causes, qui s'avèrent multiples lorsqu'on pénètre dans le détail : parfois imparables, comme dans le cas de l'apparition par mutation d'une nouvelle souche agressive d'un parasite jusque-là relativement peu dangereux (ce qui semble être le cas de la graphiose de l'orme), elles sont beaucoup plus fréquemment le résultat plus ou moins direct d'actions humaines.

En effet, en créant, pour des facilités d'exploitation et des raisons de rentabilité, des peuplements monospécifiques et le plus souvent issus de boutures – dont le patrimoine génétique et donc la résistance aux maladies sont très homogènes, contrairement aux arbres issus de semences, – l'homme a créé des milieux extrêmement favorables au développement de parasites propres aux essences en cause.

De plus, les échanges constants de matériel végétal entre pays différents et même entre continents différents favorisent considérablement l'introduction de parasites nouveaux, dont la virulence peut s'avérer redoutable dans leur milieu d'introduction.

Contre des épiphyties d'une telle ampleur, l'homme est désarmé pour agir à court terme (même quand un procédé de lutte chimique existe comme pour les ormes) tant les moyens à mettre en œuvre sont importants.

La lutte est donc avant tout préventive, comme vis-à-vis de *Ceratocystis* du chêne, dont on redoute depuis plusieurs années l'importation d'Amérique du Nord, ce qui a conduit à édicter des normes draconiennes sur les grumes et le bois de chêne en provenance des Etats-Unis, ainsi que sur leurs conditions de stockage.

Cependant, si la maladie est implantée malgré ces précautions, seule une stratégie à long terme est possible.

Toute la question est de savoir combien de temps les espèces ou variétés utilisées en remplacement resteront indemnes de parasites graves.

JEAN-MARIE DAVID.

# Le retour de la montgolfière

*(Suite de la page 7.)*

Il autorise, par exemple, une *conduite plus précise, avantage* notable en particulier à l'atterrissage, où un pilote chevronné peut choisir son « point de toucher » au centimètre près. Mais il est surtout plus facile à mettre en œuvre : deux personnes y suffisent, et le gonflement, à l'aide d'un groupe de ventilation, ne prend qu'une vingtaine de minutes, alors qu'il faut trois heures et deux à trois fois plus de monde pour préparer un ballon à hélium.

En revanche, outre sa plus faible autonomie, la montgolfière présente sur le ballon à gaz un inconvénient important : elle fait du bruit. Chaque coup de chauffe pour maintenir *l'intérieur de l'enveloppe* aux alentours de 85 degrés déclenche un véritable tonnerre qu'on entend de très loin, et, donc, en tout cas du sol proche, où la mise en fuite des troupeaux n'apparaît que comme un moindre mal : dans les campagnes, certains prétendent que le bruit peut provoquer des crises cardiaques chez les porcs d'élevage et la mort de couvées d'oiseaux des bois.

Les humains, eux, semblent s'accommoder un peu mieux du ballon à air chaud. Il est vrai que le parc français ne compte actuellement que trois cent vingt aérostats. La compréhension des riverains serait certainement moindre s'ils étaient des milliers.

En arrivera-t-on là ? Les pratiquants, les premiers, ne le souhaitaient pas. « *Cette activité demeura « confidentielle » ; elle ne se développera jamais comme le football* », estime un responsable de la Fédération française d'aérostation, Gilles de Mareuil. A cela, quelques solides raisons. D'abord la sécurité. En dépit d'une apparente facilité, le pilotage d'un ballon ne s'improvise pas : il faut beaucoup de temps pour savoir chauffer, sentir et prévenir l'inertie de l'engin, le décoller et le poser sans risques, se défier des lignes électriques, déjouer les pièges aérologiques invisibles comme les ascendances thermiques qui peuvent entraîner l'aérostat dans une spirale fatale ; beaucoup de temps aussi pour soumettre aux règles de la circulation aérienne – applicables à tout ce qui vole – un appareil d'une maniabilité aléatoire qui en fait souvent un mal-aimé des « aiguilleurs du ciel » ; beaucoup de temps, enfin, pour faire face sans trop d'émotion aux « pépins » que constituent les atterrissages par grand vent ou les déchirures de l'enveloppe. Il faut savoir que, en 1982, sur huit mille pratiquants dans le monde, quinze – dont cinq très bons pilotes – ont trouvé la mort (aucun en France). Ce qui fait dire à M. de Mareuil : « *Je suis pour une sévérité accrue des contrôles et du brevet. Il faut écarter les « ringards ». Si on pratique bien la montgolfière en respectant les consignes de sécurité, il n'y a aucun danger. Sinon, un jour, on va au tapis...* »

### Le coût

L'autre raison majeure qui s'opposera à un développement anarchique de la montgolfière, c'est *son* coût. Un honnête ballon coûte à l'achat de 70 000 à 100 000 francs (de 30 000 à 50 000 francs d'occasion). L'enveloppe, qui représente une bonne moitié du prix, doit être changée toutes les trois cent cinquante à cinq cents heures de vol, selon la manière dont elle a été *chauffée. Les 80 décimètres* carrés de la nacelle se vendent au prix de l'immobilier parisien (15 000 francs). Heureusement, le propane est bon marché : il faut compter 200 francs par sortie. Tout compris, un vol en club revient à 750 francs. Pour prétendre au brevet, on doit en compter douze, dont *deux en solo, et, par la suite*, le pilote consciencieux se doit de cultiver assez fréquemment sa passion, chaque vol apportant sa moisson de découvertes météorologiques, physiques ou mécaniques.

*Sport cher ? Tout est relatif* quand même. Un ballon coûte bien moins cher qu'un bateau de 13 mètres pour course transatlantique, à peine le quart d'une de ses voiles. C'est ce qu'ont compris nombre de pratiquants, qui ont entrepris de sensibiliser quelques *sponsors* aux avantages du ballon pour les usages publicitaires : ses 1 000 mètres carrés de voilure glissant à quelques dizaines de mètres du sol constituent un panneau d'affichage privilégié. A tout seigneur, tout honneur : les producteurs de gaz et les fabricants d'ascenseurs se laissèrent séduire les premiers. Puis le cercle s'élargit, au point qu'un championnat ressemble un peu aujourd'hui à la caravane du Tour de France, au grand regret des puristes. Mais qu'y faire ? Aux championnats du monde de Nantes, le ballon de notre ami Philippe Galland, un beau Cameron flambant neuf de 2 000 mètres cubes, vante les mérites d'un camembert...

JAMES SARAZIN.

# Partir

### Week-end nature

– **Golfe du Morbihan.** *A découvrir dans cette grande baie aux multiples îlots la migration et l'hivernage des bernaches, des canards siffleurs, des harles huppés et limicoles. Le séjour s'achève par une visite dans l'estuaire de la Vilaine et dans les marais de Guérande. Du 29 au 31 octobre. Transport en car depuis Paris. Inscription : 800 F.*

– **Les étangs de Brenne.** *Parcourir landes, buttons et marais du pays des « mille étangs », dans le Berry, où trouvent refuge en hiver de milliers de canards sauvages, grèbes, hérons rapaces et passereaux. Et, en fin de parcours, un regard sur la pêche traditionnelle des étangs. Du 10 au 11 décembre. Transport en car depuis Paris. Inscription : 380 F.*

★ **Société nationale de protection de la nature, 57, rue Cuvier, 75005 Paris.**

# Plaisirs de la table

## La table et le pain

LE mois prochain doivent se tenir, à Paris, les États généraux de la boulangerie artisanale. J'ai eu, juste avant les vacances, l'honneur d'assister à une réunion de la commission « pain et gastronomie » préparant cette manifestation.

J'en ai retenu, pour l'intérêt du consommateur, le prochain étiquetage obligatoire, dans les boulangeries, des composantes d'un pain. Ainsi le client saura-t-il (combien s'en doutent aujourd'hui ?) que l'adjonction de farine de fève (2 % maximum) est légale, par exemple ! Celle aussi d'acide ascorbique. La farine de fève blanchit la pâte (cette maladie du Français qu'est l'attraction du pain blanc !) mais dénature le goût.

Ne pourrait-on, de même, obliger les boulangers à indiquer s'ils utilisent les fours rotatifs qui donnent un pain « usinier » ? Passons. En ce qui concerne le pain au restaurant, il me semble que ces États généraux pourraient avoir grande utilité en incitant les restaurateurs à ne pas servir des pains médiocres. Ils me diront que le bon pain revient plus cher (ne souriez pas : l'un d'eux, comme on lui faisait remarquer que son pain n'était plus de qualité, eut cette réponse : *« Ah non ! l'autre, « ils » en mangeaient trop ! »*). La suppression du couvert, on ne le répétera jamais assez, fut une sottise. Elle a son incidence sur la qualité du pain au restaurant, entre autres. Mais il y a aussi l'esprit de lucre, la négligence, la difficulté aussi de trouver un bon artisan prêt à livrer son bon pain en quantité suffisante. Et – pourquoi ne pas le dire ? – la sottise du client, trop souvent attaché à la baguette dite croustillante et qui, moulée, mal cuite, n'est plus croustillante du tout.

Oui, il y a une gastronomie du pain. Elle incite quelques rares restaurateurs à faire eux-mêmes celui-ci (quelquefois raté, il n'en inspire pas moins meilleure confiance), tel Barrier à Tours, Pierre Laporte à Biarritz, Alain Senderens à Paris. Elle devrait conduire à une recherche de la qualité mais aussi de la diversité (ces merveilleuses auberges de Suisse où l'on vous apporte une dizaine de pains différents !). A la recherche, aussi, d'accords à la fois gustatifs et diététiques (le pain de mie, gras, avec du saumon fumé, est, entre autres, une erreur courante).

Cette matinée passée à écouter des experts (producteurs de blé, minotiers, boulangers) parlant de leur métier m'instruisit beaucoup. J'ai noté, par exemple, cette remarque judicieuse : *« Si cela sent trop bon dans le fournil, ce seront des odeurs qui ne seront plus dans votre pain ! »* Ou encore que l'on a importé, en 1982, 500 000 tonnes de blé canadien et américain !

Et puisqu'il fallait bien terminer cette matinée à table, j'ai mené Monique Richard (du laboratoire des céréales) goûter le pain biologique de Goareguer à l'Auberge de l'Argoat.

Car nous avions, aussi, parlé du bio-pain (*que l'on trouve* aujourd'hui partout, qui a du succès mais qui n'est pas toujours pain et moins encore bio...). A l'Auberge de l'Argoat, on le sait, le beurre est fermier, salé et frais sortant de la baratte, le vin lui-même est biologique, et les fromages ! Et le poisson d'une fraîcheur convaincante. Les étonnantes terrines, le saint-pierre au vinaigre de mûres ou tel autre poisson au vinaigre de pêches (préparés par Goareguer), l'andouillette à la vapeur de cidre, la salade de coques à l'huile de pépins de citrouille... Tout respire la franchise. Selon votre porte-monnaie, vous vous contenterez – et en serez content – du vin breton de Retz (biologique, bien sûr !), ou d'un irancy original. Ou enfin, pour la fête, de ce champagne rosé de Gosset dont Goareguer est un « *fan* » à juste titre.

Mais une simple compote de *cristes-marines sur une* tranche de *bio-pain grillé au beurre salé, c'est, déjà, un appel à l'appétit.*

Cet hiver, je demanderai à *Goareguer une soupe au pain...*

LA REYNIÈRE.

★ *L'Auberge de l'Argoat, 27, avenue Reille, tél. 589-17-05.*

## Sur la route...

*Merci aux lecteurs qui me signalent – on me fout souvenir de – ces maisons hors grands itinéraires ou mal signalées des guides.*

*A Sail-les-Bains (dans la Loire, entre Moulins et Roanne dont les eaux jaillissent depuis deux mille ans pour le bonheur de nos reins et de notre vésicule, paraît-il),* le Grand Hôtel *(tél. 64-30-81), dans un parc d'un calme exquis, reste une étape reposante pour le touriste de passage.*

*A Saint-Martin-de-Castillon (dans le Vaucluse),* la Source *(tél. 75-21-58) est de bonne cuisine et de bon accueil.*

*Au Mesnil-sur-Oger, au cœur du vignoble champenois,* le Mesnil, *où Claude Jaillant vous mitonnera ses créations arrosées des grands crus du pays (tél. 50-95-57).*

*A Mantes-la-Jolie, un petit nouveau :* la Galiote *(1, rue du Fort, tél. 477-03-02). L'équipe de Mélanie est en train de s'imposer dans Mantes, qui, sur le plan gourmand, n'était pas... jolie !*

*A Chambéry, le restaurant* la Vanoise *(44, rue Pierre Lanfrey, tél. 69-02-78) a mérité une étoile au Bottin Gourmand (rien au Michelin). Pour la cuisine de Philippe Lenain. Pour mon goût, rien que sa soupe d'huîtres aux épinards et sa lotte au lard sur gratin de choucroute valent le voyage.*

L. R.

## Armagnac aux « States »

LES vertigineux cours du dollar américain et la récente vignette inventée par M. Pierre Bérégovoy, voilà deux bonnes raisons qui peuvent inciter le négociant français en alcools et spiritueux à tenter une aventure commerciale *outre-Atlantique*. Encore lui faut-il, *prudence oblige, disposer d'un produit original. D'une substance capable de surprendre et de séduire des nez et des papilles plus sensibles aux puissants alcools de grain qu'aux finesses aromatiques des distilleries françaises. M. Michel Coste, qui cherche à commercialiser de volumineux stocks de vieux armagnacs, estime posséder de tels atouts.*

Ce jeune et dynamique président de la Compagnie commerciale de Guyenne (1) entend faire de cet alcool le fer de lance international de sa politique d'exportation. Première cible donc, les États-Unis. Il ne fait en cela que reprendre le flambeau du marquis Elliot de Caussade, qui, en 1934, lors du voyage inaugural du paquebot *Normandie*, introduisit la première bouteille d'armagnac sur le sol américain.

Des débouchés français stagnant, bon an mal an, aux alentours de 50 000 hectolitres, *un marché intérieur en régression, une image souffrant de l'ombre faite par ce trop grand cousin qu'est le cognac : on estime à la Compagnie commerciale de Guyenne que le passage à une taille adulte du marché de l'armagnac suppose que l'on se donne des perspectives internationales. La société bénéficie à cet égard d'un atout non négligeable puisque, sous la marque Caussade présente depuis 1934, elle vend la moitié de l'armagnac acheté sur le sol américain, soit 60 000 bouteilles. « Un marché qui végète », estime néanmoins M. Coste, qui vise quatre fois plus, moyennant un investissement annuel de 250 000 dollars.*

Vendue aux États-Unis entre 15 et 70 dollars, la bouteille d'armagnac se situe dans les prix des cognacs V.S.O.P. « *Or*, rappelle M. Coste, *il y a depuis quelques années un véritable « boom » sur les ventes de cognac aux États-Unis, le marché étant passé de 6 millions à 24 millions de bouteilles.* » On espère donc que *l'« armagnac-brandy » parviendra à bien se situer dans ce sillage. Autres cibles, les pays d'Extrême-Orient : le Japon, déjà converti depuis plusieurs années au whisky, Hongkong, la Malaisie* et Singapour.

Il restera alors pour cette société à revenir prêcher dans son pays, avec peut-être d'autres méthodes, une autre pédagogie. Pour l'heure, la Compagnie commerciale de Guyenne déclare ne vendre en France que 60 000 bouteilles, en majorité dans les grandes chaînes de distribution. Trop souvent coincé entre café et cigare, victime d'images toutes faites, l'armagnac mérite, comme souvent les trop vieux et trop bon produits, d'être redécouvert et réappris.

JEAN-YVES NAU.

(1) La Compagnie commerciale de Guyenne a été créée en 1977. Elle produit ou commercialise des cognacs et des whiskies. Sa filiale Marquis de Caussade S.A., créée en 1980, a repris la suite des coopératives viticoles de l'Armagnac.

● *Selon l'Œil ouvert*, bulletin de l'Association de défense des *consommateurs de produits de l'agriculture biologique, il y a en France quelque cinq mille exploitants (de 40 000 à 50 000 hectares) soit 1 % de l'agriculture française. Il est bon qu'un cahier des charges réglemente cette production, qui doit s'estomper, et qu'un strict contrôle pourchasse les usiniers des faux produits biologiques.*

# Philatélie

N° 1807

**FRANCE : Conseil de coopération douanière.**

L'émission du timbre du C.C.D., pour ses trente années d'existence, coïncidera – en France – avec l'inauguration du Musée des douanes, installé dans le décor historique de l'hôtel des douanes de Bordeaux. L'édifice représenté sur le timbre est l'œuvre de Jacques V. Gabriel, architecte du Roi. Vente générale le 23 septembre (43'/83).




**2,30 F., noir, bleu, vert, marron clair.**

Format 36 mm × 22 mm. Dessin et gravure de Jacques Jubert. Tirage : 10 000 000 d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

**Mise en vente anticipée :**

– **Le 22 septembre**, de 8 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à l'hôtel des douanes, place de la Bourse à **Bordeaux** (Gironde) – *Oblitération « P.J. »*.

– **Le 22 septembre**, de 8 h à 19 h, au bureau de **Bordeaux R.P.** – Boîte aux lettres spéciales pour « P.J. ».

**Les couvertures de carnets « Philexfrance »**

Lors de l'exposition internationale de « Philexfrance », *l'an dernier*, une machine de Périgueux *confectionna* devant les *visiteurs* des carnets de timbres avec une couverture spéciale pour l'exposition. La couleur de cette couverture changea quotidiennement. Afin que nos fidèles lecteurs collectionneurs puissent distinguer les dates avec les couleurs, voici les renseignements :

**11 juin** : violet solferino.
**12 juin** : violet bleu sangsolia.
**13 juin** : bleu de France.
**14 juin** : bleu turquoise.
**15 juin** : vert soie.
**16 juin** : vert prairie.
**17 juin** : orange mandarine.
**18 juin** : rouge corail.
**19 juin** : brun curry.
**20 juin** : brun tabac.
**21 juin** : brun letchie.

● **CAMEROUN** : Série des oiseaux du Cameroun, trois valeurs, 25 F, aigle ; 30 F, épervier ; 50 F, héron des savanes. Offset, S.N. Cartor, d'après Alomo Belinga Sylvestre.

**Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires**

⊙ **69000 Lyon**, (gare de Lyon Part-Dieu), *les 24 et 25 sept.* – Service Lyon-Paris en deux heures par T.G.V.

⊙ **94290 Villeneuve-le-Roi** (rue Paul-Vaillant-Couturier), *les 24 et 25 sept.* – 100e anniversaire de la caisse des écoles.

⊙ **59150 Wattrelos**, (centre socio-éducatif), *les 24 et 25 sept.* – Exposition philat. régionale de la jeunesse.

⊙ **63160 Billom** (ancienne église Saint-Loup), *le 25 sept.* – Exposition sur les Enfants de troupe.

⊙ **75012 Paris** (gare de Lyon), *le 25 sept.* – Mise en service de la totalité du T.G.V. Paris Sud-Est.

**En bref...**

● **BARBADES** : 200e anniversaire du premier vol de l'homme, 20 c, 40 c, 55 c, 1 $. *Les sujets sont : dirigeable de la marine U.S., Douglas DC-3, Vickers Viscount et Lockheed Tristor, sous le sigle du Montgolfier (1783-1983).*

● **HONGKONG** : quatre timbres pour « Hongkong la nuit », 30 cents, 1, 1,30 et 5 $.

● **KENYA** : 30e anniversaire du Conseil de coopération douanière, 70 c, 2,50, 3,50 et 10 shillings.

● **LESOTHO** : 200e anniversaire du premier vol de l'homme, rétrospective à travers les quatre valeurs de la série « Du ballon au supersonique », 7 s., Montgolfier ; 30 s., les frères Wright ; 60 s., premier vol d'un aéroplane ; 1 maloti, Concorde. Bloc-feuillet (dentelé) avec les mêmes valeurs et au milieu un timbre de très grand format, 6 s., « Dornier 228 »

● **MALAWI** : série d'oiseaux rapaces de la mer, cinq valeurs de 30 tambalas imprimées se tenant, sujets divers.

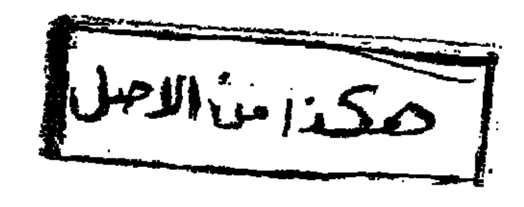
● **MAURICE** (île) : Année mondiale de la communication, 25 c., téléphone ; 1,25 r., télégraphe ; 2 r., satellite ; 10 roupie, le premier ballon sur l'île (le 30 juin 1784).

● **SRI-LANKA** : Série « Vesak 1983 », dont les sujets sont chapeautés par les noms de George Keyt, Murals, Gotami Vihara et Colombo, 0,35 c, 0,50 c, 5 et 10 rupies. Année mondiale et 125e anniversaire des Télécommunications, 2 et 10 rupies.

● **VANUATU** : « Zone économique », feuillet de six timbres, sujets divers, se tenant 6 × 25 w (poissons et géographie). Inscriptions marginales, format 100 × 90 mm.

ADALBERT VITALYOS.





# Jeux

## échecs Nº 1036

### LA FORCE DU PION PASSÉ

(Championnat des États-Unis, Greenville, 1983)

Blancs : BROWNE
Noirs : GUREVICH
Gambit - D. Défense semi-Tarrasch

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | Cf6 | 24. Tç6(j) | Da8 |
| 2. ç4 | é6 | 25. Tç5 | Fç4 |
| 3. Cf3 | d5 | 26. Dd4 | C×f3+ |
| 4. Cç3 | ç5 | 27. g×f3(k) | Rh8 |
| 5. ç×d5 | C×d5 | 28. Té1 | Db8 |
| 6. é4 | C×ç3 | 29. Th5(l) | f6 |
| 7. b×ç3 | ç×d4 | 30. f4 | Dç8(m) |
| 8. ç×d4 | Cç6 | 31. f3 | Dd7 |
| 9. Fç4(a) | b5 | 32. f5 | Td-é8(n) |
| 10. Fé2(b) | Fb4+ | 33. Rf2 | Té5 |
| 11. Fd2 | Da5(ç) | 34. Cç5 | Dé8 |
| 12. d5(d) | é×d5 | 35. T×é5 | D×h5(o) |
| 13. é×d5 | Cé7 | 36. Té3 | D×f5(p) |
| 14. 0-0 | F×d2 | 37. d7 | Fd5 |
| 15. C×d2 | 0-0 | 38. Dd3 | Dh5 |
| 16. d6!(é) | Cf5 | 39. Té8! | D×h2+(q) |
| 17. Ff3 | Tb8 | 40. Ré1 | Dg1+ |
| 18. Cé4(f) | Db6(g) | 41. Ré2 | Dg2+ |
| 19. Dd3 | Fé6 | 42. Ré1 | Dg1+ |
| 20. Tf-d1 | Tb-d8 | 43. Rd2 | Dh2+ |
| 21. a4!(h) | a6 | 44. Dé2 | Df4+ |
| 22. a5!(i) | Db8 | 45. Rç2 | (abandon) |
| 23. Ta-ç1 | Ch4 | | |

NOTES

*a*) Contre Petrossian, à Tilburg en 1982, Larsen joua 9. Fé2 et tenta, après 9..., Fb4+ ; 10. Fd2, F×d2+ ; 11. D×d2, 0-0 ; 12. Tç1, Dd6 ; 13. 0-0, Fd7 la poussée 14. d5 mais tomba dans une *légère infériorité : 14..., é×d5* ; 15. D×d5, Dé7.

*b*) Et non 10. F×b5 ?, Da5+.

*ç*) Sur 11..., a6 les Blancs répondent au mieux 12. Tç1 ; par exemple, 12..., Fb7 ; 13. F×b4, C×b4 ; 14. Fb1. La partie Browne-Pinter (Las Palmas, 1982) se poursuivit par 11...,a6 ; 12. Tç1, F×d2+ ; 13. D×d2, Fb7 ; 14. 0-0, 0-0 ; 15. d5 une avance qui intéresse le grand maître américain, é×d5 ; (si 15..., Cé7 ; 16. f×é6, f×é6 ; 17. Cg5) ; *16. é×d5, Cé7 ; 17. d6, Cç8* ; 18. Cg5, g6 ; 19. d7, Cb6 ; 20. Tf-d1, Dd7 avec égalité.

*d*) Browne poursuit son plan.

*é*) Probablement supérieur à la suite connue 16. Cb3.

*f*) A l'issue de l'ouverture, les Blancs ont un clair avantage, outre leur pion passé d6.

*g*) 18...,b4 est à considérer.

*h*) Pose aux Noirs un problème difficile : ou ils défendent le pion b5 par 21...,a6 ou ils jouent 21...,b4 avec le risque de perdre le pion b4 après 22. a5.

*i*) Fixant la faiblesse du pion a6.

*j*) 24. Cg5 était plus simple : 24..., Ff5 ; 25. Fé4 (ou 25..., C×f3+ ; 26. g×f3, g6 ; 27. Cé4, f5 ; 28. Cg5).

*k*) Menace 28. Tg5, f6 ; 29. C×f6+.

*l*) Menace 30. Cg5 ou 30. Cf6.

*m*) Menace 31..., Dg4 +.

*n*) Une erreur : 32..., Td-é8 était nécessaire.

*o*) Si 35..., d×é5 ; 36. D×é5, f×é5 ; 37. Cé6 et les Blancs ont une position de gain ; par exemple, 37..., Tf7 ; 38. Cg5!, Td7 ; 39. T×h7+, Rg8 ; 40. f6!, T×d6 ; 41. f7+!, F×f7 ; 42. Th8+ ou bien 35..., *f×é5 ; 36. Dh4, h6 ; 37. d7, Dd8* ; 38. d7, D×d7 ; 39. T×h6+!, g×h6 ; 40. D×h6+, Rg8 ; 41. D×f8+, Rh7 ; 42. Cg5 mat.

*p*) Les échecs ne changent rien : 36..., D×h2+ ; 37. Ré1, Dg1+ ; *38. Rd2, Df2+ ; 39. Rç1, Dg1+* ; 40. Rç2, Df2+ ; 41. Dd2, D×d2+ ; 42. R×d2, Td8 ; 43. d7, Ff7 ; 44. Té7 et 45. Cb7. *q*) Si 39..., T×é8 ; 40. d×é8=D, D×é8 ; 41. D×d5.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1035

H. KALLSTROM

(« Tidskrift for Schack », 1978.)

(Blancs : Rf6, Dh3, Fh6, Ch4. Noirs : Rh8, Dg8, Fa7, Pb5, ç7, d7, é4, é2, f4.)

1. Cg6+, Rh7 ; 2. Cf8+, Rh8 ; 3. Dh3, Fé4+ ; 4. Ré7, Fç5+ ; 5. Ré8, F×f8 (si 5...,Dg3 ; 6. Dh5, F×f8 ; 7. F×f4+) ; 6. F×f8+, Dh7 ; 7. Dç3+ début du mécanisme, Rg8 ; 8. Db3+, Rh8 ; 9. Db2+, Rg8 ; 10. Da2+, Rh8 ; 11. Da1+, Rg8 ; 12. Dg1+, Rh8 ; 13. Dd4+, Rg8 ; 14. Dd5+, Rh8 ; 15. Dé5+, Rg8 ; 16. Dg5+, Rh8 ; 17. Df6+, Rg8 ; 18. Fh6, D×h6 ; 19. D×h6 suivi du mat.

ÉTUDE

V. DOLGOV et A. KUZNETSOV

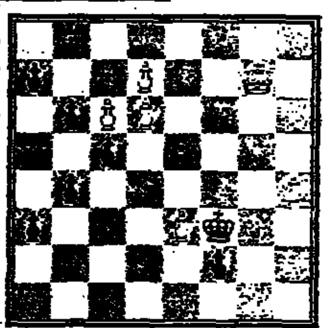
(1978)

BLANCS (6) : Rg7, Pç6, d6, d7, é3, h4.

NOIRS (7) : Rf3, Pa7, b6, ç5, b4, a3, f2.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.




## bridge Nº 1034

### PROTECTION CONTRE LES ROUGES

Il est rare qu'il n'y ait pas un moyen de se protéger contre de mauvaises répartitions. Faute d'avoir cherché ce moyen, le déclarant a chuté un contrat qu'il aurait dû gagner, et ce coup a contribué à la perte du match dans cette finale de la Gold Cup, le championnat d'Angleterre par équipes de quatre.

♠ V 5
♡ A 7 5 4
♢ R D 9 6 3
♣ A 6

♠ 9 2
♡ D V 10 8
♢ 7 4
♣ R D V 5 4

N / O E / S

♠ D 10 8 6 4
♡ 2
♢ V 10 8 2
♣ 8 3 2

♠ A R 7 3
♡ R 9 6 3
♢ A 5
♣ 10 9 7

Ann : O. don. Pers. vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| Kelsey | Mervis | Monagle | Calderw |
| Passe | 1 ♢ | Passe | 1 ♡ |
| Passe | 2 ♡ | Passe | 2 ♠ |
| Passe | 4 ♡ | Passe | Passe... |

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment Calderwood, en Sud, aurait-il dû jouer pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense?*

*Réponse :*

Regardez ce qui est arrivé au déclarant après l'As de Trèfle : il a cru bon de donner deux coups d'atout et de tirer l'As de Carreau, le Roi et la Dame de Carreau (pour la défausse du 9 de Trèfle). Ouest a coupé et il a fait chuter le contrat en réalisant son dernier atout et en jouant... n'importe quoi, car il n'y avait plus de communication pour remonter au mort après avoir coupé le quatrième Carreau et affranchi le cinquième...

La ligne de jeu gagnante (pour se protéger contre une mauvaise répartition des couleurs rouges) n'est pas compliquée : As de Trèfle, *un seul coup d'atout* avec le Roi de Cœur, puis l'As de Carreau, la Dame de Carreau et *une coupe à Carreau* pour les libérer (s'ils ne sont pas 5-1). Si Ouest surcoupe, le déclarant ne pourra plus perdre qu'un atout et, s'il ne surcoupe pas, le déclarant tirera l'As de Cœur et les Carreaux maîtres. Il ne concédera qu'un Trèfle et deux atouts, le quatrième atout du mort servant de reprise.

### La Coupe Vanderbilt

Après avoir remporté le Championnat d'hiver, l'équipe composée de Kay, Kaplan, Root et Pavlicek a gagné la Coupe Vanderbilt 1983 (le championnat d'Amérique de Printemps). C'est un bel exploit pour Kay-Kaplan, déjà vainqueurs (avec Becker et Rubin) de la Coupe Vanderbilt de 1981 à cause, notamment, de la donne suivante, où leurs adversaires ont chuté un chelem.

♠ A V 10 5 3
♡ ---
♢ D 7 3 2
♣ R 10 7 6

♠ D 8
♡ A 10 8 7
♢ A V 10 5 4
♣ 8 3

N / O E / S

♠ R 7 6 4 2
♡ D V 9 6 4 3
♢ 8
♣ 9

♠ 9
♡ R 5 2
♢ R 9 6
♣ A D V 5 4 2

*Ann. :* S. don. Tous vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| Sontag | M. Becker | Weichsel | Rubin |
| 2 ♣ | 2 ♢ | 3 ♢ | Passe |
| 3 ♡ | Passe | 3 ♠ | Passe |
| 3 SA | Passe | 4 ♣ | Passe |
| 4 ♢ | Passe | 6 ♣ | Passe... |

Ouest entama l'As de Carreau et il continua Carreau pour la chute. Sur l'entame de l'As de Cœur et même sur l'entame d'atout douze levées sont réalisables, mais c'est un véritable problème dont voici l'énoncé : *comment peut-on gagner* le PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense si Ouest entame le 3 de trèfle ?

*Note sur les enchères*

L'ouverture de « 2 Trèfles » du Système de Précision promettait moins de 16 points d'honneurs avec une longue de six cartes à Trèfle, et « 3 Cœurs » indiquait une couleur de trois cartes à Cœur.

Les autres enchères étaient naturelles.

PHILIPPE BRUGNON.

### COURRIER DES LECTEURS

*Le Chelem.* « On m'a dit, écrit un lecteur, que Jaïs et Lebel ont écrit un livre sur les chelems avec des conventions révolutionnaires. Est-ce exact ? »

Jaïs et Lebel viennent effectivement de publier un livre intitulé *le Chelem* (Ed. du Rocher), 75 F. C'est le fruit de leur expérience et d'une application pratique sur plus de 2 000 donnes.

Les règles et les conclusions qu'ils en ont *tirées sont logiques et peuvent* se résumer en deux mots : simplifications et rapidité des enchères, avec ce corollaire qui consiste le plus tôt possible à prévenir le partenaire que l'on a un jeu très fort.

Un ouvrage utile et qui est appelé *lui aussi à un incontestable succès.*

## scrabble ® Nº 171

### CHUTES

Festival de Val-Thorens, 5 août 1983. Partie-joker

*Le Festival de Val-Thorens, qui s'est joué dans la première semaine du mois d'août, a offert quelques surprises à ses quelque deux cents participants. Il est tombé 1 mètre de de neige, ce qui a rafraichi les esprits éprouvés par la canicule et rechapé les pistes de ski d'été. Les deux favoris, Michel Duguet et Vincent Labbé, qui ont gagné deux parties sur quatre à 100 %, ont dû laisser la victoire au Grenoblois Didier Clerc, le premier par excès de confiance, le deuxième par étourderie. Mais les quatre manches du grand tournoi ne sont qu'une partie du Festival, puisque les participants sont invités à pratiquer des joutes cérébro-sportives : volley-ball, pétanque, ping-pong, bridge, scrabble par paires. Nous vous proposons aujourd'hui une partie de joker-scrabble qui a été disputée dans le cadre de ces activités annexes. Chaque tirage comporte un joker. En plaçant la solution sur votre grille, substituez au joker la lettre qu'il est censé représenter, ce qui permet de conserver le joker pour le coup suivant.*

**Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.**

**Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.**

**Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I.) de l'année.**

| Nº | TIRAGE | SOLUTION | RÉF. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | ? EUDTXZ | | | |
| 2 | ? DT+AENN | (L)UXEZ | H 8 | 64 |
| 3 | ? AUBLRT | ENTEND(R)A (a) | 11 E | 82 |
| 4 | ? AEIQVT | BRULA(I)T | M 6 | 69 |
| 5 | ? EISDRW | AT(A)VIQUE (b) | 9 B | 77 |
| 6 | ? EISD+EN | WUR(M) | 8 L | 66 |
| 7 | ? EUCHYN | DE(B)INES (c) | A 7 | 92 |
| 8 | ? EUCNH+K | R(A)Y (d) | N 8 | 63 |
| 9 | ? N+AEUGS | KETCHU(P) | C 7 | 60 |
| 10 | ? OIFMRT | US(I)NAGE | 14 B | 92 |
| 11 | ? AESJVT | MORT(I)FIE | I 2 | 68 |
| 12 | ? EUHFSN | JAVE(L)OTS | 3 D | 68 |
| 13 | ? AEILLN | FU(C)HSINE (e) | 6 D | 65 |
| 14 | ? AEURRS | NIELLA(I) | 15 H | 77 |
| 15 | ? OEPDSG | ERRA(T)UMS | O 2 | 62 |
| 16 | ? G+EEMOO | DOPES | O 11 | 51 |
| 17 | | M(A)GE | 4 A | 32 |
| | | Total .......... | | 1 088 |

NOTES

(a) Nombreux quadruples sur le E : ENDENTA(S), etc. Sous-top : (I)NDEXANT, 10 D, 73.

(b) Ou VIAT(I)QUE.

(c) Faisant BATAVIQUE.

(d) LYNCHEUR est implaçable.

(e) *Matière colorante rouge* (anagramme FUCHSIEN, –ENNE).

Résultats non communiqués.

Résultats du Festival :

1. Clerc. 2. Nino. 3. Hannuna. 4. Deloi. 5. Labbé. 6. Duguet. 7. Del. 8. Mollard. 9. Hepp. 10. Pluven.

● Festival de Vittel, homologable, 16-18 septembre 1983. Paires le 17 à 14 h 30. Individuel le 18 à 9 h. Prix du week-end de 770 à 935 F. Séjour non obligatoire. Droits : 30 F par séance.

● *Vingt-sept* heures de scrabble, place Carrière, Nancy, 24 et 25 septembre, 14 h. Inscription gratuite. *Nombre des joueurs limité à 16.* Téléphone (8) 351-58-55.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, bd Pereire, 75017 Paris.

## les grilles du week-end

### MOTS CROISÉS

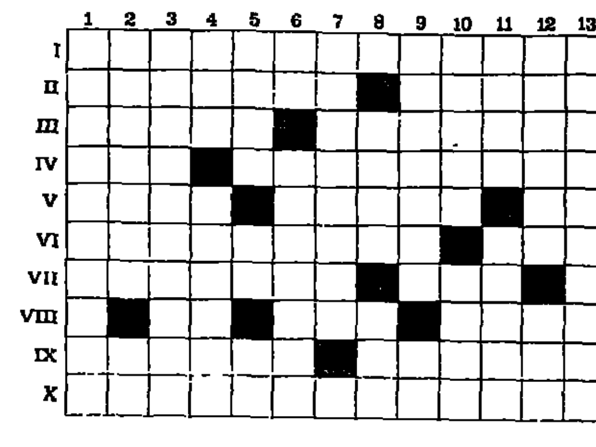
Nº 265

**Horizontalement**

I. Premier service. – II. Les tours en Aquitaine. S'est fendillé. – III. Et pourtant il n'est pas de l'Ouest. Honorait tout spécialement. – IV. Sa production se fait ici de droite à gauche. Conduit à l'improductivité. – V. Pronom. A du goût. Préposition. – VI. Causées par la pollution. On peut le voir à Prades ou en Orient. – VII. C'est une grande demoiselle. Partie du temps. – VIII. Bien joué. Direction. Sert aux messes. – IX. Va faire du feu. Facile à soulager quand il est petit. – X. Des subtilités peu évidentes.

**Verticalement**

1. De l'autre côté du bridge. – 2. Plongé dans la stupéfaction. Pronom. – 3. Comptent les points. – 4. Entre deux grands. Monnaie occidentale. – 5. S'ils sont raides, faut-il les faucher ? Interjection. Dans l'infinitif. – 6. Préposition. Montrent quelque insistance. – 7. Elles s'accrochent à la terre, ou se volatilisent dans l'air. – 8. On doit une tête à la Bonne Mère. Dans l'étable. – 9. Attelle. Article exotique. – 10. Pousse un cri dans la nuit. Lui aimait les batailles, elle les révolutions. – 11. Refusai d'opiner. Il est repoussant même de bas en haut. – 12. Mise à l'écart. Suit le Saint le Sine. – 13. S'opposent à l'évacuation.




SOLUTION DU Nº 264

**Horizontalement**

I. Monnaie du pape. – II. Oraison. Tabac. – III. Ne. Aidée. Topo. – IV. Sicile. Chinon. – V. Ilote. Are. Duo. – VI. Glu. Samarra. – VII. Nèpe. Ressenti. – VIII. Lob. Retatés. – IX. Ruelle. Rageat. – X. Essentialisme.

**Verticalement**

1. Monsignore. – 2. Oreille. Us. – 3. Na. Couples. – 4. Niait. Eole. – 5. Asiles. Bln. – 6. Iode. Ar. Et. – 7. E.N.E. Amer. – 8. Ecrasera. – 9. Ut. Herstal. – 10. Pati. Réagi. – 11. Abondantes. – 12. Papou. Team. – 13. Economiste.

FRANÇOIS DORLET.

### ANACROISÉS ®

Nº 265

**Horizontalement**

1. ELLORTY. – 2. BEILRTY. – 3. AAAGNTY. – 4. CEEEMTUY. – 5. AENPSSY. – 6. ABEIRSTY. – 7. AADELSY. – 8. EEILPSTY. – 9. EIMNOTY.– 10. ENOPRTTY. – 11. *AABEELY.* – 12. *AEESSY (+ 1).* – 13. EEELNSY.

**Verticalement**

14. EEPSSTY. – 15. AELNRUY. – 16. AEENSTY (+ 1). – 17. AILNNOSY. – 18. AEGLMY. – 19. AORSTUY. – 20. AIORSY. – 21. *EEGNOPY.* – 22. DEENNOY. – 23. BCEINOY. – 24. AILNSY. – 25. AAEPRTY. – 26. AERSSTY (+ 1). – 27. AEEKNSY. – 28. AERSSTY (+ 1).

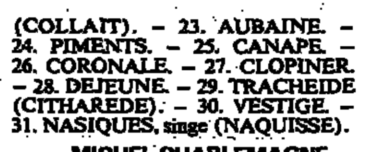
SOLUTION DU Nº 264

**Horizontalement**

1. COCAINE. – 2. OCCITAN (COINCAT). – 3. OLEINES (EOLIENS, INSOLEE, NOLISEE). – 4. POLONAIS. – 5. NITRURAI. – 6. AQUARIUM. – 7. BEDONNE. – 8. LECANORE, lichen (OLECRANE). – 9. VIPERINS. – 10. GALEJAIT. – 11. *OCTOGONE.* – 12. GYPAETE. – 13. NIPPONE. – 14. SYSTEME. – 15. EUREKA.

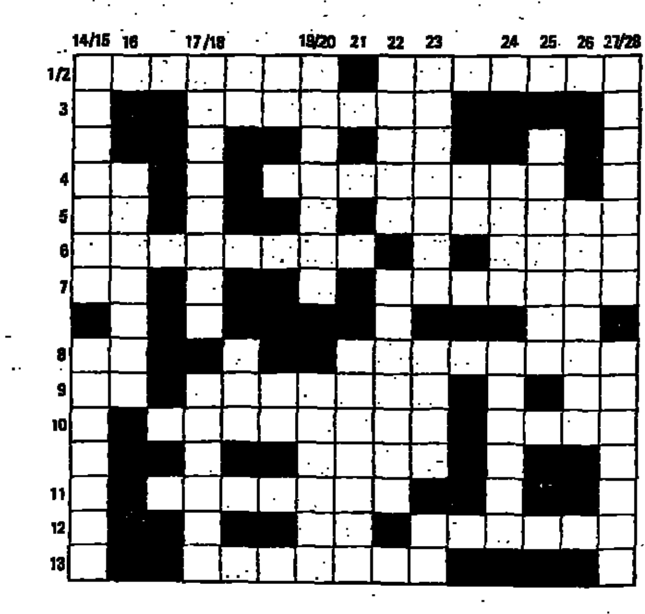
**Verticalement**

16. CORNARD. – 17. VOLAGES. – 18. OLEIQUE. – 19. APOCOPES, abréviation. – 20. RALLYES. – 21. INCURIE. – 22. CAILLOT (COLLAIT). – 23. AUBAINE. – 24. PIMENTS. – 25. CANAPE. – 26. CORONALE. – 27. CLOPINER. – 28. DEJEUNE. – 29. TRACHEIDE (CITHAREDE). – 30. VESTIGE. – 31. NASIQUES, singe (NAQUISSE).



MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

* *Les anacroisés sont des mots croisés* **dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)**



Le Monde

# société

## AUX INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ÉTATS-UNIS

# Guillermo Vilas en sursis

**Au tableau d'honneur du troisième jour des Internationaux des Etats-Unis, Connors, Mayer, Teltscher et, une nouvelle fois, les joueuses françaises Paradis et Suire, qualifiés pour le troisième tour. Prix d'excellence aussi pour John Lloyd, l'ancien numéro un britannique. Dégringolé à la deux centième place mondiale, le mari de Chris Evert, âgé de vingt-neuf ans, a créé, jeudi 1er septembre la surprise du jour en éliminant, au deuxième tour, l'Espagnol Higueras, tête de série numéro dix, en trois manches. En nocturne, l'Argentin Vilas, le proscrit du circuit, a bien failli subir le même sort.**

De notre envoyé spécial

New-York. – Quelque quinze mille spectateurs ont suivi jeudi soir le match de l'Argentin Vilas contre l'Américain Cain. Un match de qualité entre le lifteur gaucher et un Virginien de vingt-quatre ans qui végète dans les profondeurs du classement mondial. Un match qui eut une note dramatique lorsque Cain, une cheville tordue, resta au sol une dizaine de minutes au début du cinquième set. Un match qui, paradoxalement, n'aurait pas dû avoir lieu.

Vilas est, en effet, le pelé, le galeux du circuit professionnel, celui par qui le scandale est arrivé. C'est du moins ainsi que veulent le présenter les dirigeants du conseil professionnel, instance tripartite qui gère le tennis masculin. On lui reproche d'avoir touché quelques dizaines de milliers de dollars pour remplacer au pied levé Connors dans le tournoi de Rotterdam (*le Monde* du 10 juin 1983). Cela correspond, dans le code de conduite des joueurs, aux garanties financières qui sont formellement prohibées.

L'administrateur du conseil professionnel, M. Marshall Happer, demanda une sanction exemplaire : un an de suspension. L'Argentin étant âgé de trente et un ans, cela revenait à signer son arrêt de mort pour le tennis. Toutefois, le protégé du Roumain Tiriac avait la possibilité de faire appel. En attendant la réunion d'un jury qui statuerait sur son cas, l'application de la « sentence » a été suspendue. Et elle risque de le rester pendant quelque temps encore.

La situation du tennis professionnel est actuellement trop conflictuelle pour qu'une épreuve de force puisse être sérieusement envisagée. Les meilleurs joueurs mondiaux ont besoin, pour asseoir leur réputation et assurer leurs contrats, de disputer une dizaine seulement de tournois, les plus prestigieux, pendant l'année. Cela les occupe trois mois environ et ils peuvent consacrer le reste du temps à des exhibitions infiniment plus lucratives que les matches officiels. Mais pendant ce temps il y a encore une pléthore de compétitions inscrites au calendrier qui font les choux gras des « seconds couteaux » du circuit.

Pour assurer l'équilibre financier de ces manifestations, il faut, en effet, que les promoteurs provoquent une réaction en chaîne : le champion attire la télévision qui attire les commanditaires. Sans champion, un tournoi doté de 75 000 dollars seulement est une entreprise vouée à la faillite à plus ou moins brève échéance. Poser le problème, c'est *donner sa solution* : la plupart des *organisateurs de petits tournois ont* assuré la pérennité de leur entreprise en procurant à un ou plusieurs des meilleurs joueurs mondiaux une garantie de ressources au moins équivalente à ce qu'ils auraient gagné dans une exhibition.

La loi du marché a opéré de telle sorte qu'on peut dire que les cinq premiers mondiaux « valent » entre 60 000 et 100 000 dollars, et que les *quinze suivants « pèsent » de* 10 000 à 20 000 dollars, payés en dessous-de-table.

Ces garanties sont tellement répandues, que sanctionner Vilas pour faire un exemple est apparu comme dérisoire. C'est tout le système qui est gangrené. Le conseil professionnel a compris que le remède risquait d'être pire que le mal. D'où son peu d'empressement à appliquer la sentence qui vise Vilas.

Comment sortir de cette impasse ? Les instances du tennis professionnel étudient différentes hypothèses. *La plus radicale consisterait à « légaliser » purement et simplement les garanties. La plus hypocrite* consisterait à verser le bonus du Grand Prix en début de saison, lorsque les joueurs signent leurs engagements, et non plus à la fin.

**ALAIN GIRAUDO.**

## LES RÉSULTATS

**SIMPLES MESSIEURS**
(premier tour)

Dickson (E.-U.) b. S. Simonsson (Suède), 6-2, 6-2, 6-4.
Giammalva (E.-U.) b. Lapidus (E.-U.), 7-5, 6-4, 6-4.
Lendl (Tch.) b. Segerceanu (Rou.), 6-2, 6-0, 6-2.
Accuna (Chili) b. Nelson (E.-U.), 6-4, 1-6, 6-3, 6-2.
Seguso (E.-U.) b. Leach (E.-U.), 6-3, 6-4, 7-6.
Drewett (Aust.) b. Tulasne (Fr.), 7-6, 4-6, 6-4, 5-7, 6-3.
S. Mayer (E.-U.) b. Motta (Brés.), 4-6, 3-6, 6-3, 6-4, 6-4.
13. Kriek (E.-U.) b. Solomon (E.-U.), 5-7, 7-5, 6-4, 6-4.
J. Levine (E.-U.) b. Amaya (E.-U.), 4-6, 6-2, 6-3, 6-1.
Bourne (E.-U.) b. Odizor (Nig.), 6-1, 6-1, 4-6, 7-6.
Tanner (E.-U.) b. Brown (E.-U.), 7-6, 7-6, 6-1.
Glickstein (Isr.) b. Westphal (R.F.A.), 4-6, 2-6, 7-6, 6-1, 6-0.
Gomez (Equat.) b. Gitlin (E.-U.), 6-4, 6-1, 6-2.
Gottfried (E.-U.) b. T. Mayotte (E.-U.), 7-6, 2-6, 7-5, 6-2.

*Trente-deuxièmes de finale*

Dickson (E.-U.) b. Purcell (E.-U.), 6-3, 6-2, 6-4.
Lloyd (G.-B.) b. Higueras (Esp.), 6-3, 6-4, 7-5.
Visser (Af. du Sud) b. Tarr (Af. du Sud), 7-6, 6-1, 7-5.
Connors (E.-U.) b. Hogstedt (Suède), 6-1, 6-2, 6-3.
G. Mayer (E.-U.) b. Steyn (Af. du Sud), 3-6, 6-1, 2-6, 6-4, 6-2.
Gunthardt (Suisse) b. Fromm (E.-U.), 6-2, 6-4, 4-6, 6-4.
Holmes (E.-U.) b. H. Simonsson (Suède), 6-2, 6-1, 6-3.
Vilas (Arg.) b. Cain (E.-U.), 6-7, 6-3, 6-3, 2-6, 6-2.
Moor (E.-U.) b. McNamee (Aust.), 6-4, 3-6, 4-6, 6-3, 7-5.
Wilkinson (E.-U.) b. Warwick (Aust.), 6-2, 6-3, 7-6.
Nystrom (Suède) b. Kirmayr (Brés.), 7-5, 7-5, 6-2.
Teltscher (E.-U.) b. Giammalva (E.-U.), 6-2, 6-3, 5-7, 4-6, 6-2.

**SIMPLES DAMES**
(premier tour)

A. Temesvari (Hong.) b. J. Davis (E.-U.), 6-3, 7-6.
M. Navratilova (E.-U.) b. E. Raponi-Longo (Arg.), 6-1, 6-0.
L. Forood (E.-U.) b. H. Ludloff (E.-U.), 7-6, 1-6, 6-2.
C. Suire (Fr.) b. K. Latham (E.-U.), 6-1, 1-6, 6-4.
P. Shriver (E.-U.) b. L. Dupont (E.-U.), 6-0, 6-3.
B. Potter (E.-U.) b. B. Norton (E.-U.), 6-1, 6-2.

*Trente-deuxièmes de finale*

P. Paradis (Fr.) b. S. Goles (Youg.), 4-6, 6-2, 6-1.
P. Vasquez (Pérou) b. C. Tanvier (Fr.), 6-3, 3-6, 6-1.
S. Hanika (R.F.A.) b. L. Arraya (Pérou), 6-1, 6-3.
K. Gomper (E.-U.) b. R. Reggi (It.), 6-3, 6-1.
C. Suire (Fr.) b. P. Delhees (Suisse), 6-3, 7-5.
A. Jeagger (E.-U.) b. E. Burgin (E.-U.), 6-2, 6-3.
P. Hy (Hongkong) b. S. Simmonds (It.), 6-3, 6-1.
M. Jausovec (Youg.) b. D. Gilbert (E.-U.), 6-4, 6-2.
H. Sukova (Tch.) b. L. Forood (E.-U.), 6-1, 6-3.
A. Temesvari (Hong.) b. V. Wade (G.-B.), 6-2, 6-3.
B. Gadusek ((E.-U.) b. C. Kohde (R.F.A.), 5-7, 6-1, 6-2.
L. Bonder (E.-U.) b. B. Potter (E.-U.), 7-5, 6-7, 7-6.

### LA FRANCE N'ORGANISERA PAS LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

*La Fédération* française de *football* a retiré sa candidature à l'*organisation* de la Coupe du monde en 1990 au profit de l'Italie. Les Français n'avaient fait enregistrer le 29 juillet qu'une « *candidature de principe* » (*le Monde* daté 31 juillet-1er août). Ils s'étaient, en effet, engagés à ne pas entrer en concurrence avec la Fédération italienne, qui avait soutenu leur candidature pour l'organisation du championnat d'Europe des nations en 1984.

Après le retrait des Français, des Autrichiens, des Allemands de l'Ouest et des Yougoslaves, il ne reste plus que quatre pays candidats : l'Angleterre, la Grèce, l'Italie et l'Union soviétique. Le comité exécutif de la Fédération internationale fera son choix le 8 décembre prochain.

### 5,83 MÈTRES AU SAUT A LA PERCHE : RECORD DU MONDE POUR THIERRY VIGNERON

En franchissant 5,83 mètres à son *troisième essai, jeudi 1er septembre* à *Rome, Thierry Vigneron* a amélioré d'un centimètre le record du monde du saut à la perche, battu cinq jours plus tôt à Coblence par son coéquipier du Racing Club de France, Pierre Quinon. Thierry Vigneron avait déjà été deux fois recordman du monde, du 1er juin au 17 juillet 1980, avec 5,75 mètres, puis du 20 au 26 juin 1981 avec 5,80 mètres.

La réunion de Rome était pour Thierry Vigneron la dernière d'une saison où il a connu une grande déception à Helsinki en se classant, avec 5,40 mètres, seulement huitième du concours de perche des premiers championnats du monde d'athlétisme.

## L'INTERVENTION DE M. MITTERRAND RELANCE LE DÉBAT

# Enseigner l'histoire autrement

**En dénonçant les « *carences de l'enseignement de l'histoire* » au dernier conseil des ministres – comme l'a rapporté le porte-parole du gouvernement – (*le Monde* du 2 septembre), M. François Mitterrand a relancé un débat épineux. Débat qui agite depuis longtemps les milieux enseignants, mais auquel le grand public n'est sensible que depuis quelques années. Serait-on passé d'un extrême à l'autre, abandonnant la mémorisation passive et le rabâchage chronologique d'hier (« 1515, Marignan »...) pour une formation trop vague, déstructurée, qui désoriente maîtres et élèves ?**

**Une « mission pour l'histoire », créée il y a un an et présidée par M. René Girault, professeur à l'université de Paris-X Nanterre, vient de remettre ses conclusions à M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. Celui-ci a déclaré, jeudi 1er septembre : « *Nous irons aussi vite que possible.***

***Il y avait urgence à s'attaquer au problème : nous l'avons fait. Mais il ne faut rien faire dans l'improvisation.***

***Les précédentes réformes de l'enseignement de l'histoire ont échoué parce qu'elles ont été imposées à des enseignants qui n'étaient pas préparés. Nous élaborerons avec eux les prochaines mesures à prendre. »***

## On ne réforme pas seulement par décret

par JEAN PEYROT (*)

Sur le fond, la déclaration du président de la République ne constitue nulle surprise pour nous. Le mal qui délabre l'enseignement de l'histoire a commencé il y a vingt ans, s'est aggravé depuis dix ans, l'opinion en a pris conscience depuis quatre ans. Ce qui est neuf, en revanche, c'est la solennité des circonstances, la gravité du ton et l'autorité du chef de l'Etat.

En 1977, lors des états généraux de l'histoire tenus à la Sorbonne, nous avions publiquement tiré une sonnette d'alarme : nos enfants couraient le risque de devenir des amnésiques aveugles. Pour les responsables du ministère, chanson que tout cela. On prônait alors la pédagogie sans contrainte et l'opinion baignait encore dans l'idéologie de la consommation garantie par l'efficacité technique tout orientée vers le futur. Alors, le passé, l'histoire ? Tout juste bons à vous empêcher de voir l'avenir ou à aviver des querelles anciennes. Le ministère supprimait jusqu'au mot « histoire » pour le remplacer par sciences humaines ou sciences sociales à dominante historique.

### Les plus démunis socialement

Eloquente est la chronologie des *mesures prises ou projetées depuis 1965 pour réduire l'histoire. Alors que la production historique française est particulièrement payante*, l'histoire à l'école souffre de mal-considération. Le résultat est poignant : c'est l'analphabétisme historique pour les plus démunis socialement, une nouvelle ségrégation culturelle qui va bien au-delà de connaître ou non 1515 ou les conseils du roi Louis XIV, mais qui porte sur la maîtrise d'un savoir et d'un langage.

Les responsabilités de cette situation sont partagées. L'administration haute et basse, pour qui renier la part de l'histoire est le remède facile à la surcharge des élèves, à la pénurie de personnel. Les experts officiels en pédagogie, qui distinguent mal la perfection doctrinale et le possible de la classe. *Les parents, qui proclament que l'histoire c'est important, mais qui par leur comportement incitent leurs enfants à ne pas y perdre trop de temps. Les professeurs, coincés dans les contradictions entre une pédagogie aux ambitions souvent légitimes, parfois démesurées, et l'insuffisance de moyens requis par cette pédagogie.*

La carence de l'enseignement de l'histoire n'est pas la carence des enseignants, c'est un problème de société, tout comme la perte de la mémoire collective chez les jeunes générations, phénomène incontestable auquel l'humaniste qu'est le chef de l'Etat est probablement très sensible. Mais ce phénomène déborde l'école. Entre les moins de trente ans et les plus de quarante ans, il y a une rupture des systèmes de références culturelles. Je ne parle pas des ignorances-bévues ou perles de cancres. Faciles à repérer, elles sont d'aujourd'hui comme d'hier. *Mais devant des auditoires d'étudiants, y compris des grandes écoles, qui ont été pourtant favorisés par l'enseignement de l'histoire, évoquer par allusion* les arbres de la liberté en 1848 ou le radicalisme de Gambetta n'éveille guère d'échos.

Ne parlons pas de la Saint-Barthelémy ou de la révocation de l'édit de Nantes. C'est grave pour la communication, mais surtout pour la mémoire culturelle, qui, à la différence de la mémoire génétique, se perd irrémédiablement. Or, paradoxalement, grâce aux livres, aux revues, aux médias, nous n'avons jamais eu autant d'occasions d'accroître nos références culturelles. C'est que la mémoire collective d'un peuple est faite de comportements, de souvenirs transmis à travers les familles, les groupes sociaux, les groupes d'âge, par les conversations et les discussions, par les informations des médias et par la formation scolaire.

### Tourbillon

Les premières donnent des vues partielles. Les secondes, qui ont pris une ampleur sans précédent, nous plongent dans un tourbillon désordonné reçu dans une attention passive. L'école devrait fournir des grilles de coordonnées pour se repérer dans ce tourbillon. Elle s'est mal adaptée à ce nouveau rôle, alors *qu'elle avait très bien su corriger la mémoire transmise par les familles en élargissant les horizons. Bousculée par les médias, elle s'est mise à singer* leur séduction : beaucoup de flashes, pas trop d'efforts, un peu de sensationnel et le snobisme de la dernière nouveauté.

L'enseignement de l'histoire doit permettre une décantation et une restructuration de cette mémoire collective. Un de ses objectifs prioritaires est de transmettre la mémoire collective du groupe, mais une mémoire revue et corrigée en permanence par la démarche scientifique et les résultats de la recherche. Etudier l'histoire ne doit pas aboutir à être fasciné par le passé, mais à prendre conscience de ses pesanteurs pour mieux s'en libérer. Cerner l'originalité de son groupe social ou national, ce n'est pas mépriser les autres, c'est comprendre leurs différences.

Sortir de la crise de l'histoire, c'est une affaire de longue haleine qui suppose des mesures ordonnées et programmées. Nous les attendons avec impatience. Nous avons fait des propositions à plusieurs reprises. En vain. Le rapport *Girault* présente un plan de propositions. Des mesures administratives sont urgentes. *Mais il faut bien avoir conscience qu'on ne réforme pas l'enseignement de l'histoire seulement par décret.* Il faut aussi toucher les esprits et les cœurs. A trop attendre, on court le risque moins de les décevoir que de les fermer.

(*) Président de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie.

● *M. Jean-Michel Baylet, président du Mouvement des radicaux de gauche,* a déclaré le 1er septembre : « *Le M.R.G. approuve entièrement le président de la République dans sa volonté de redonner à l'histoire une grande place dans l'enseignement.* (...) *Les Français doivent trouver dans la connaissance de leur histoire force et raisons d'espérer et d'agir pour leur avenir. Dans cette même perspective, les radicaux de gauche rappellent qu'ils ont toujours demandé un véritable enseignement de l'instruction civique.* »

### Du rabâchage chronologique à l'oubli des dates

De Jules Ferry à mai 68, des générations d'écoliers ont ânoné les cours du Lavisse puis du Mallet-Isaac, enregistrant parfois jour par jour les grands événements d'une histoire essentiellement hexagonale et politique, *ponctuée* par les guerres et les *règnes, peuplée de « grands hommes ». Cette conception, basée sur la mémorisation passive d'un maximum de faits souvent isolés de leur contexte*, fut critiquée par quelques *historiens dès les années 30*. Elle ne devait pas résister à la bourrasque soixante-huitarde, contemporaine de l'explosion démographique et scolaire, et de l'avènement des médias.

Transposition tardive des nouvelles tendances de la recherche historique symbolisée par les travaux de Fernand Braudel, ou victoire des adversaires de l'histoire à l'école, les nouveaux programmes scolaires, rédigés à partir de 1969 et toujours en vigueur, réagissent contre les excès du « pointillisme chronologique ». L'histoire, intégrée dans l'ensemble plus vaste des sciences humaines, n'est plus *coupée en tranches mais abordée de manière thématique*. La participation active des élèves à la découverte de leur passé, une pédagogie centrée plutôt sur des objectifs d'apprentissage que sur des contenus, sont prônées.

A l'école élémentaire, depuis 1969, l'histoire a disparu en tant que telle pour être englobée parmi les matières d'éveil. Un *dossier individuel rassemblant les recherches historiques de* l'élève est préféré au traditionnel manuel. L'enquête remplace la leçon apprise par cœur. Dans le collège né de la réforme Haby (1977), trois heures hebdomadaires sont consacrées à un ensemble « histoire-géographie-économie-instruction civique » *réuni assez artificiellement par grands thèmes. En classe de cinquième par exemple, on étudie « le transport à travers les âges » mais aussi des grandes civilisations du neuvième au seizième siècle.*

Dès 1979, *les excès de ces orientations et les premiers dégâts constatés chez les enfants sont dénoncés par l'association des professeurs d'histoire et géographie de l'enseignement public et par la* revue *Historiens et géographes*. Des hommes politiques joignent leurs voix à ce déluge de protestations. Les nouveaux programmes du cycle moyen de l'école élémentaire publiés en 1980, en réintroduisant l'essentiel de « *la succession des grandes périodes de l'histoire de France* », répondent à ces critiques.

Mais aujourd'hui, alors que les premiers collégiens formés selon *les programmes Haby* entrent en *terminale*, la véritable *réforme de l'enseignement de l'histoire reste à mettre en place. Pourra-t-elle* dégager l'indispensable moyen terme entre les excès du rabâchage de la chronologie et ceux de l'histoire sans dates ?

**PHILIPPE BERNARD.**

POINT DE VUE

## Le désarroi des maîtres et l'inculture des élèves

par PHILIPPE VIGIER (*)

A titre personnel, je partage pleinement l'inquiétude présidentielle. Mais je souhaite aussi que ce constat d'« insuffisance » ne vienne pas encore davantage nourrir une campagne qui, depuis des mois, dénonce la paresse intellectuelle et le conservatisme profond de ceux auxquels la nation a *confié prioritairement la mission d'éduquer ses enfants. Ni qu'il masque le fait que la question est d'abord un problème de société et de définition, par la nation, de ce qu'elle attend de ses maîtres et de l'enseignement de l'histoire !*

La meilleure preuve de la prise de conscience, par une partie au moins du corps enseignant, de l'urgence du problème est la création de la mission sur l'enseignement de l'histoire qui fonctionne depuis un an auprès du ministre de l'éducation et dont les *conclusions provisoires (pour autant que nous le sachions...) semblent avoir été à l'origine des déclarations présidentielles.*

C'est après avoir entendu un universitaire nanterrois, mon ami René Girault, qu'Alain Savary – profondément conscient, comme François Mitterrand, *de la place que la démarche et la mémoire historique tiennent dans la tradition républicaine française* – a décidé de mettre en place cette mission et de la soutenir contre vents et marées.

Quant à René Girault, auquel a été tout *naturellement confiée la responsabilité d'une mission à laquelle il s'est consacré tout entier, son intervention initiale résulte, me semble-t-il,* de ses contacts avec ses anciens étudiants entrés dans l'enseignement, ou avec ses autres collègues historiens soucieux de former, ou d'être de bons maîtres, lesquels sont beaucoup moins rares qu'on ne le dit souvent. Citons seulement l'action remarquable menée, depuis une dizaine d'années, par les actuels animateurs de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie.

*Il n'en reste pas moins qu'il a fallu que nous parcourions, aux côtés de* René Girault, telle ou telle académie, ou que nous analysions les réponses faites aux questionnaires diffusés auprès d'un échantillon représentatif d'élèves de sixième et de seconde, pour que nous prenions conscience, à la fois, de l'inquiétude, voire du désarroi des maîtres, et de l'inculture historique de beaucoup d'élèves. *Sans préjuger pour autant des conclusions définitives du rapport Girault, je dirais que la crise* – en ce qui concerne, bien sûr, l'enseignement de l'histoire, qui est seul ici en cause – semble particulièrement grave dans le primaire (et dans l'enseignement des écoles normales), dans les collèges, ainsi que dans l'enseignement technique en général. Comparativement, la situation apparaît meilleure dans les lycées, en bonne partie parce que la qualification des maîtres y est nettement supérieure, dans notre spécialité en tout cas. Mais cela n'exclut pas pour autant les débats autour des programmes, du contenu de l'enseignement et de la fameuse épreuve écrite du baccalauréat.

⁂

Ce constat de crise n'est certes pas nouveau. En 1979-1980, déjà, un grand débat public avait mobilisé Michel Debré, Alain Decaux, de nombreuses autres personnalités du monde politique, scientifique ou littéraire, autour du thème de la faillite de l'histoire à l'école. Il avait surtout mis l'*accent sur un aspect, effectivement essentiel, de cet insuccès : cette méconnaissance croissante du passé national sur laquelle, à son tour, François Mitterrand attire à bon droit notre attention. Encore faut-il que soient connues et analysées les causes de cette faillite.*

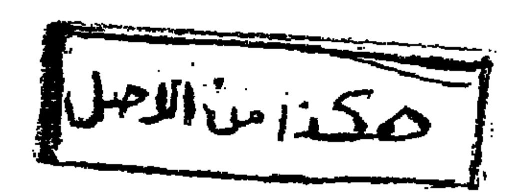
Je ne puis en citer ici que quelques-unes. Il y a, par exemple, le fait que, dans le primaire, une *pédagogie d'éveil – au résultat par ailleurs remarquable lorsqu'elle est maniée par des enseignants de qualité, et formés en conséquence* – a noyé l'histoire dans un ensemble de disciplines, dites d'éveil, qui ne permettent pas à l'enfants de prendre progressivement conscience du temps, et de son déroulement. D'où, chez les jeunes élèves, un évident – et dangereux – mépris de la chronologie et des dates, maintes fois dénoncé.

*Alors, faut-il revenir à Marignan 1515 et à « nos ancêtres les Gaulois » ?* Ce serait – parmi *bien* d'autres objections – *dissocier de façon inacceptable enseignement et* recherche. Depuis Marc Bloch et Lucien Febvre, cette dernière pourfend volontiers l'histoire événementielle (de façon, d'ailleurs, excessive), et privilégie l'histoire des civilisations aux dépens de l'histoire politique nationale.

*On assiste, certes, depuis quelques années, à une réaction face aux* outrances de certains partisans de l'histoire stucturale et thématique. Il ne saurait être question pour autant de revenir à Lavisse, aux historiens positivistes et jacobins de la IIIe République... tout en les admirant d'avoir su si intimement associer, eux, histoire et instruction civique !

Quelle histoire, pour quelle école ? Un beau débat pour la rentrée...

(*) Professeur à l'université de Paris-X Nanterre.



# ÉDUCATION

## LA RENCONTRE ENTRE DOUZE MILLIONS D'ÉLÈVES ET UN MILLION D'ENSEIGNANTS

# Pour réussir la rentrée

*« La rentrée scolaire a présenté, en 1982, des difficultés. Nous nous sommes efforcés de prendre en compte, cette année, tout ce qui est de notre responsabilité pour que les choses se passent mieux.* » Invité de M. Max Gallo, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, à l'occasion de son « point de presse », le jeudi 1er septembre, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a tenté de désamorcer par avance les incidents qui risquent de se produire à la prochaine rentrée scolaire, le 8 septembre. Ce jour-là — et le lendemain en Corse — il s'agira, a souligné le ministre, de « *réussir la rencontre entre douze millions d'élèves et un million d'enseignants* ».

M. Savary a relevé que, « *globalement, les effectifs pourraient augmenter de 30 000 enfants, avec un accroissement attendu en maternelle et dans le second degré, les classes élémentaires (du cours préparatoire au cours moyen 2e année) perdant quelque 115 000 élèves* ».

L'affectation des enseignants titulaires a été effectuée plus précocement que l'an dernier, précédant celle des maîtres auxiliaires. Un volant de 12 000 à 15 000 auxiliaires reste en réserve pour « *faire face à l'impondérable prévisible* » : absence justifiée, le matin de la rentrée, de maîtres malades, victimes d'accidents ou empêchés. Pour éviter le « déshabillage » des académies du Nord et de l'Est en enseignants, constaté l'an dernier, les mutations vers le Midi et le Sud-Ouest ont été retardées, en attendant que les académies considérées par certains comme terre d'exil soient pourvues.

Voulant ramener les points sensibles à « *leurs justes proportions* », M. Savary a déclaré que, dans le premier degré seulement, 0,1 % des classes comptent plus de 35 élèves et 10 % (15 000) moins de 16 élèves. Dans 82 % des collèges, les classes regroupent 25 élèves ou moins et 52 % des lycées ont un effectif moyen égal ou inférieur à 30 élèves par classe.

### M. Savary : « Un métier magnifique et ingrat »

M. Savary a renouvelé « *sa confiance* » dans les enseignants sur qui « *pèsent de lourdes contraintes* ». Il s'adresse à eux dans une lettre dont nous publions ci-dessous les principaux extraits et qui a été envoyée aux 80 000 chefs d'établissements publics et privés.

Les explications du ministre de l'éducation nationale répondaient à l'invite du premier ministre appelant, dans ces colonnes (*le Monde* du 2 septembre) la majorité à « *se mobiliser pour la reconquête de l'opinion* ». Battre l'estrade n'est pas une occupation qu'il affectionne particulièrement. Il l'a fait à sa manière, pondérée, pragmatique, dénuée d'esbroufe, en concluant : « *Tout a été fait techniquement pour que cette rentrée réussisse. Il restera à voir si c'était suffisant...* »

Dans la lettre adressée, mercredi 31 août, aux recteurs et aux 80 000 chefs d'établissements scolaires, le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary écrit notamment :

« *En contact étroit depuis deux ans avec tous les artisans de l'institution scolaire, à l'écoute aussi des parents et des jeunes, je sais que la grande majorité de nos concitoyens attendent de l'éducation nationale qu'elle évolue dans le sens d'une plus grande démocratie et aussi d'une amélioration qualitative de ses prestations (...).*

» *Un système plus démocratique, c'est d'abord un système où tout le pouvoir n'est pas détenu par l'Etat, où les établissements scolaires ont, dans un cadre national, une part d'autonomie réelle, où ils peuvent se diversifier en fonction de projets pédagogiques, où les parents et les collectivités territoriales disposent de responsabilités dans les affaires de l'école (...). L'attente porte aussi, c'est incontestable, sur une meilleure adaptation de notre enseignement aux élèves. Les Français partagent très largement l'idée que notre système éducatif n'est plus aussi performant qu'il a pu l'être et, pour dire les choses très simplement, que l'on n'apprend plus suffisamment ou peut-être de façon suffisamment sérieuse, dans nos établissements scolaires (...).*

» *Le grand effort de scolarisation, au sens quantitatif, est derrière nous, même si des disparités géographiques demeurent, même si la scolarisation des jeunes de seize à vingt-cinq ans est encore insuffisante comme peuvent en témoigner les comparaisons internationales. Il s'agit donc bien aujourd'hui d'améliorer la qualité de notre système scolaire.*

» *C'est pourquoi j'ai souhaité que le projet de budget pour 1984 accorde une priorité réelle, malgré la rigueur des temps, à la formation permanente des personnels (...). J'observe même parfois, avec étonnement, une certaine tendance des familles à demander à l'école et à ses personnels ce qu'elles ne savent plus toujours faire : l'éducation des enfants. Chacun doit assumer les responsabilités qui sont les siennes. Celles des enseignants sont lourdes et la politique du ministère de l'éducation nationale qui consiste à lutter contre les sorties prématurées du système éducatif complique incontestablement leur tâche en augmentant le nombre des élèves dans les classes. Pour ce qui me concerne, je suis pleinement conscient des difficultés du métier d'enseignant, tout à la fois magnifique et ingrat, et de l'effort quotidien qu'il implique. Il m'arrive souvent de souhaiter que cette conscience soit plus générale, et aussi plus vive, chez tous nos concitoyens. La mutation attendue du système éducatif n'a de chances de réussir que si elle devient un objectif pour tous les Français dans la reconnaissance et le respect mutuels.* »

## Mécontentements et inquiétudes

« *La rentrée 1983 se caractérise par de sérieuses raisons de mécontentement pour les personnels de second degré* », estime le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) dans un communiqué publié le 1er septembre. Le syndicat espère « *convaincre le gouvernement et l'opinion de l'impérieuse nécessité (...) de faire de l'investissement éducatif une réelle priorité* ». Le SNES lance un plan d'action n'excluant pas le recours à la grève, qui pourrait être décidée le 6 septembre. Il demandera à la FEN, le 12 septembre, d'organiser une action « *susceptible de contraindre le gouvernement de dégager pour la rentrée 1983 et le budget 1984 les moyens nécessaires* ».

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP, Fédération Schléret) exprime elle aussi son « *inquiétude* » à la veille d'une rentrée « *qui s'annonce difficile, en particulier dans les collèges et les lycées* ». Elle considère que le premier ministre devra être tenu « *pour responsable d'une éventuelle dégradation* » des conditions d'enseignement.

Le maire de Paris déclare que quatre-vingt-six classes supplémentaires seront livrées le 8 septembre dans des écoles de la capitale, mais que « *neuf seulement d'entre elles seront dotées d'un maître* ». Le cabinet de M. Chirac affirme que le ministère de l'éducation nationale a créé quarante-six postes, mais en a supprimé trente-cinq. Au cours du « point de presse », M. Savary a fait valoir qu'une concertation entre les municipalités et administrations est nécessaire avant la construction de classes.



## Faits et jugements

### Le docteur Colombani ne veut pas être jugé à Marseille

Il n'est pas certain que le procès de l'affaire des grâces médicales de Marseille, dans laquelle sont impliqués trois médecins, dont le docteur Alain Colombani ainsi que Mme Solange Troisier, ancien médecin-inspecteur de l'administration pénitentiaire, et Me André Fraticelli, puisse débuter comme prévu le 21 septembre devant le tribunal correctionnel de Marseille. Le docteur Colombani a en effet saisi la chambre criminelle de la Cour de cassation d'une requête en suspicion légitime tendant à dessaisir du dossier ce tribunal et toute autre juridiction du ressort géographique de la cour d'Aix-en-Provence.

Le docteur Colombani, qui fut médecin-chef de l'hôpital de la prison des Baumettes, trouve anormal, en particulier, que des magistrats de Marseille soient appelés à le juger, en raison des fonctions qu'il a occupées et de celles qu'occupait, jusqu'à sa disparition, Me Fraticelli. La requête du docteur Colombani pourrait être examinée le 17 septembre par la chambre criminelle de la Cour de cassation.



● *Huit jeunes Aixois ont été inculpés et écroués* après avoir attaqué deux ressortissants maghrébins. Inculpés, jeudi 1er septembre, de « *violences avec armes et préméditation* », ils avaient été appréhendés en flagrant délit, dans la nuit du mardi 30 au mercredi 31 août, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), alors qu'ils faisaient subir des sévices aux deux Maghrébins. Michel Espla et Daniel Contu, tous deux âgés de vingt ans, demeurant à Eguilles, près d'Aix, étaient armés d'un fusil de chasse de calibre 12 mm et d'une carabine 22 long rifle ; Alain Cubat, vingt et un ans, Franck et Patrick Serra, dix-neuf et vingt et un ans, Alexandre Boulanger, vingt ans, L.N. et S.L., dix-sept ans, étaient armés de barres de fer, matraques et chaînes de moto.

● *L'agresseur du gardien de la paix toulousain blessé par balles*, jeudi 1er septembre (nos dernières éditions), a été identifié. En fuite, Merzoug Satry a été reconnu à l'aide de photographies. Il était déjà recherché par les services de police. Les jours du gardien de la paix, M. Michel Bagur, blessé à la jambe et au bras, ne sont pas en danger.

● *De nouveaux fûts échoués.* — Cent cinquante fûts, en provenance d'Espagne, se sont échoués, jeudi 1er septembre, sur les plages landaises, s'ajoutant aux cent cinquante — dont vingt-sept contenant du cyanure — déjà ramassés depuis lundi sur le littoral des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, a indiqué la sous-préfecture de Dax (Landes). La baignade reste interdite dans les Landes, alors qu'elle continue à être autorisée sur les plages basques et girondines.



# CARNET

## Naissances

— Madeleine et Jean-Luc COLLINOT
ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

**Marie**

le 26 août 1983.
15, avenue de Livry,
93340 Le Raincy.

## Mariages

— M. et Mme Witold RATYNSKI,
M. et Mme Peter BRADSHAW,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

**Philippe et Lynn Alison,**

le 3 septembre à Sassierges-Saint-Germain (Indre).

## Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Ruth ACKERMANN,**

survenu subitement à Casablanca le 30 août 1983.

Casablanca, Aïn-Diab,
8, rue d'Hossegor.
Paris.
Freiburg et Speier (R.F.A.).

— M. Maurice Bellonte,
son époux,
M. et Mme Maxime Dubaut,
M. et Mme Olivier Dubaut,
M. et Mme Emmanuel Dubaut
et leurs enfants Guillaume et Nicolas,
M. et Mme Etienne Fontanille
et leurs enfants David et Hélène,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 28 août 1983, de

**Mme Raymonde BELLONTE,**
**née Lafon,**

munie des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 5 septembre 1983, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, à Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Passy.

65, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

— M. André Fernebok
et Mme, née Bianovici,
et leur fils Willy,
M. et Mme Maurice Bianovici
et leurs enfants Sophie et David,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Fanny BLAUER,**
**veuve Benjamin Bianovici,**
leur mère, belle-mère et grand-mère,

survenu le 28 août 1983 à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 31 août dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

80, rue Spontini,
75016 Paris.
57, boulevard de Picpus,
75012 Paris.

— Mme Nicolle Bloch
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Jeanne BLOCH-POTTIER.**

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Pierre de Neuilly le 6 septembre, à 15 h 30.

« *Aimez-vous les uns les autres.* »

46, rue A.-Briand, Levallois.

— Mme Pierre Boulais,
son épouse,
M. et Mme Jean Boulais,
ses enfants,
M. et Mme Serge Thomas
et Sébastien,
Mlles Catherine et Sophie Boulais,
ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
Mme René Poulin, ses enfants,
et Nicolas,
Mme Marie Bernard,
M. et Mme Lucien Bernard, leurs enfants, et Chloé,
ses sœur, beau-frère et belles-sœurs,
Les familles Volfin et Bernard,
ses neveux et nièces,
Mme Georges Damiens, sa tante,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Terrasson, Demessan, Sigler et Turquais,
ses cousins et cousines,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre BOULAIS,**

survenu pieusement à Paris, le 20 août 1983, dans sa quatre-vingtième année.

Le service religieux en l'église Notre-Dame des Otages et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

7, rue Vidal-de-la-Blache,
75020 Paris.
3, rue Combes,
33000 Bordeaux.

— Mme Fred Freed
a le regret de faire part du décès de

**M. Fred FREED,**
compositeur de musique,
pianiste,

survenu, le 31 août 1983, des suites d'une longue maladie.

Selon la volonté du défunt, il a été fait don de son corps à la faculté de médecine.

36, avenue Junot,
75018.

— Mme Maurice Kremski
et sa fille,
Mme Gelkop,
sa sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Maurice KREMSKI,**
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 10 août 1983 à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 12 août 1983.

93, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne.

— Mme Françoise Lhopiteau,
sa fille,
Mlle Valérie Lefranc,
sa petite-fille,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Marcel LHOPITEAU,**

survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 28 août 1983, à la suite d'une longue et cruelle maladie.

Selon ses volontés, les obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à Camaret-sur-Mer (Finistère), le 1er septembre 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue des Acacias,
75017 Paris.

Mme Anne-Marie Solanas,
directrice-gérante,
Les membres du personnel,
Collaborateurs et amis du journal *l'Officiel de la fourrure-Fourrures-Magazine*,
ont la grande tristesse de faire part du décès de l'éditeur-fondateur de ce journal,

**M. Marcel LHOPITEAU,**

survenu à Paris le 28 août 1983 à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Selon ses volontés, les obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Camaret-sur-Mer (Finistère), le 1er septembre 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, faubourg Poissonnière,
75009 Paris.

— La famille Liebreich
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Elisabeth LIEBREICH,**

survenu à Boulogne le 30 août 1983 dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La levée de corps aura lieu le lundi 5 septembre 1983, à 15 heures, à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne, suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux-Parisien.

— M. Georges Montredon,
Mme Andrée Delmas,
M. et Mme Alain Montredon
et leurs enfants,
Mlle Mariette Montredon,
ses époux, sœur, fils, fille et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Thérèse MONTREDON,**
officier de l'instruction publique,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

décédée à l'âge de soixante et onze ans, le 24 août 1983.

Selon ses dernières volontés, son corps a été remis à la science.

105, avenue de la Moyenne-Corniche,
83700 Saint-Raphaël.

— Mme Arnaud Raynal,
M. et Mme Jean-René Raynal
et leurs enfants,
M. Olivier Raynal
Et Mlle G. Brée,
M. et Mme Yves Raynal,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Arnaud RAYNAL,**

survenu le 31 août 1983.

## Anniversaires

— Que ceux qui ont connu, aimé et admiré

**Jean VADON,**
compositeur de musique,
organiste du grand orgue
de Saint-Jean de Montmartre,

aient une pensée fidèle, en ce dixième anniversaire de son décès, le 3 septembre, en y associant le souvenir de son épouse, née

**Denyse FERLIN.**

Une messe sera dite à Arcinges (Loire).

Le Monde

# culture

## ARCHITECTURE

# La Bastille sans génie

*(Suite de la première page.)*

Conscients de l'impossibilité pour des centaines d'équipes de s'associer avec les quelques scénographes compétents dans le monde, les organisateurs ont mis au point un schéma de fonctionnement repris, semble-t-il, par la plupart des concurrents : une grande salle (2 500 à 3 000 places) entourée des cinq espaces de dégagement qui doivent permettre de jouer plusieurs spectacles en alternance sans démonter les décors.

On espère ainsi, explique M. François Bloch-Lainé, tripler le nombre de représentations et accueillir, avec l'actuelle subvention du palais Garnier (700 F par place louée), trois fois plus de mélomanes, d'où l'étiquette officielle de « populaire » accrochée au projet. S'y ajoutent une scène « à l'identique » pour répéter sans utiliser la grande salle ; un théâtre annexe (1 500 places) ; des lieux d'accueil pour familiariser un nouveau public ; enfin, des ateliers adjacents pour éviter les transferts coûteux de décors et les risques d'avaries.

Ce programme tellement complet et ambitieux, « unique au monde », suscité des polémiques entre acousticiens et scénographes sur la qualité du confort visuel et auditif des spectateurs. Correct jusqu'à 2 700, celui-ci ne serait pas assuré au-delà. Mais les optimistes rappellent que la situation est pire au palais Garnier, où 400 des 2 000 places sont « aveugles », et que l'acoustique est bonne au Lincoln Center de New-York (3 700 places), mais la longue-vue conseillée en guise de jumelles de théâtre !

Largement ouvert, le concours de la Bastille a reçu un accueil à la mesure de l'événement : l'étude d'un opéra est un « must » dans la carrière d'architecte. Mais on ne sait pas encore si tous les grands noms attendus ont vraiment participé à la loterie. D'ailleurs, ils sont absents du palmarès complet. Et le résultat décevant va relancer la polémique sur les concours ouverts-qui-donnent-leurs-chances-aux-jeunes, et les consultations-fermées-qui-garantissent-une-qualité... Les occasions sont rares : si les villes moyennes d'Allemagne s'équipent à la mesure de leurs besoins, Paris n'a rien construit de tel depuis un siècle. Et on se souvient du seul événement architectural de l'après-guerre dans de domaine, le coquillage géant de Sydney, posé sur la mer.

Aucune surprise de cette taiolle à la Bastille. Les trois lauréats écartés n'effacent pas cette déceptio : deux équipes françaises, Christian de Portzamparc d'une part ; Viguier et Jodry d'autre part, déjà remarqués à la Défense et très appréciés par le jury de la Bastille pour un projet dont le style aurait déplu au président et à ses conseillers ; une équipe anglaise formée de Nicholas Hare et Paul Baxter.



La jeune équipe de Sen Kee Rocco Yim, de Hongkong, a ouvert une rue piétonne entre le futur théâtre et la « maison de l'Opéra ». Une cour vitrée accueille les spectateurs devant le cylindre en biais qui abrite la salle principale.



L'architecte canadien Carlos Ott a dessiné un volume très plein, allégé par des passerelles sur la rue de Lyon d'où ressort la façade convexe de la salle annexe. Des escaliers roulants panoramiques sont visibles. Un amphithéâtre de plein air serait tourné vers le bassin de l'Arsenal (à droite, en bas).



L'équipe franco-roumaine de Dan Munreatu a redessiné la place dans un vaste rectangle, souligné par des portiques qui enjambent la rue de Lyon (à droite) et la rue du Faubourg-Saint-Antoine (à gauche), dans le prolongement du bassin de l'Arsenal. La salle est reportée au fond du terrain, vers l'hôpital des Quinze-Vingts ; un escalier monumental et des terrasses y conduisent.

### Réponses contrastées

Le choix présidentiel offre trois réponses contrastées. L'équipe franco-roumaine de Dan Munreatu a redessiné complètement la place, transformant l'étoile en un rectangle fermé de portiques, dans le prolongement du bassin de l'arsenal, situé en contrebas et absent du site. Prenant possession des lieux avec autorité, ils ont dressé un escalier monumental au cœur du complexe théâtral. La salle principale est reportée au fond du terrain, vers l'hôpital des Quinze-vingts et laisserait au spectateur le temps de méditer sur un parcours long et solennel, avant de participer à la fête lyrique. Ce projet déborde largement du terrain : c'était permis, mais cela multiplierait évidemment les objets de litige avec la ville s'il était retenu. Très difficile à lire dans sa présentation actuelle (pour éviter les tromperies on ne demandait, hélas ! aucune perspective aux concurrents) sa façade semble devoir être une série de portiques emboîtés et surmontés d'écrans géants, l'ensemble étant plutôt lourd et indigeste.

Au lieu d'investir toute la place, les deux autres projets retenous s'en tiennent au triangle des rues de Lyon et de Charenton. La jeune équipe de Hongkong de Sen Kee Rocco Yim a ouvert une rue piétonne pour rétablir la symétrie. Au bord de la place, un mur épais rappellerait la célèbre forteresse. La salle principale est enfermée dans un fort cylindre au sommet incliné, et ouvre sur une cour vitrée qui ressemble actuellement à un entonnoir.

Affectée de rares sinusoïdes, la façade sur la rue de Lyon est terrifiante de monotonie. Ce projet plait, dit-on, à Pierre Boulez; il n'avait pas la majorité au jury.

Le troisième lauréat, très apprécié et très discuté, a nettement séparé les différents volumes intérieurs et créé une deuxième entrée sur la rue de Lyon vers la salle annexe, et sa façade convexe. L'étude urbaine très claire qui accompagne ce projet, dénote un professionnalisme confirmé à la levée de l'anonymat.

Canadien, expérimenté, l'auteur est un certain Carlos Ott, qui a construit le Royal Museum de Toronto, un centre de congrès à Québec, des banques, des équipements sportifs, et qui est vraisemblablement à la tête de l'une de ces agences à la fois productives et peu connues d'Amérique du Nord. On peut supposer que ce genre d'équipes serait techniquement capable de réaliser un projet aussi complexe. On ignore, en revanche, si la qualité apparente du dessin (volumes imbriqués dans un chaos raisonné, passerelles pour alléger la masse, escaliers transparents en façade) relève des hasards de la mode (certains croyaient avoir reconnu l'Américain Richard Meier) ou témoigne d'une solide personnalité néo-moderne.

Impossible aussi, à ce stade, de savoir si ce projet est la seule façon, compacte, d'enfermer le monstre, ou si le tracé estompé triche complètement avec les masses réelles. A 50 mètres de haut (comme le Centre Pompidou), l'édifice va chatouiller les pieds ailés du génie de la Bastille. Sans l'égaler en grâce.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

### Le choix du prince

*On sait que Georges Pompidou a donné son nom au centre Beaubourg après avoir enteriné un choix architectural qui ne le séduisait pas personnellement, fait par un jury international. M. Giscard d'Estaing ayant toujours préféré les consultations restreintes et une décision personnelle non explicitée (musée d'Orsay et musée des sciences de La Villette), l'organisation de concours largement ouverts pour les projets lancés par M. Mitterrand, pose le problème de manière différente.*

*Seule la consultation du parc de La Villette prévoyait un jury souverain qui a renoncé de lui-même à l'anonymat en organisant un second tour, non prévu, pour neuf projets. Les autres jurys proposent, le chef de l'Etat dispose.*

*L'organisation d'un second tour pour trois des six lauréats désignés par le jury de la Bastille est-elle conforme au règlement ? Oui, car celui-ci précise (art. 4) que l'anonymat sera préservé « jusqu'à la proposition finale du jury ». Il l'a été au-delà, puisque M. Mitterrand a distingué des projets numérotés dont on ne connaissait pas l'auteur. Responsable du choix final, il avait toute latitude pour l'organiser à sa guise. Pour les autres chantiers, M. Mitterrand a retenu, bon gré, mal gré, le favori du jury (ministère des finances), et pour la Tête Défense, il a préféré l'un des deux projets qui avaient obtenu le plus de voix.*

## THÉATRE

# RENTRÉE Jean-Laurent Cochet : « Nous sommes condamnés au triomphe »

**Metteur en scène, comédien, professeur, Jean-Laurent Cochet dirige aujourd'hui une compagnie dramatique installée au Théâtre Hébertot. Son projet : un vaste programme classique. Rendez-vous à partir du 4 octobre.**

Jean-Laurent Cochet va mettre en scène une vingtaine de spectacles différents avec sa troupe, formée principalement d'anciens de la Comédie-Française. Ils n'interpréteront pas moins de quinze rôles chacun et partent en croisade pour défendre les couleurs du répertoire.

Il y aura Molière, bien sûr, Musset, Labiche, Renard, Tchekhov, Marivaux, André Obey, Jules Romains. De temps en temps, des soirées poétiques rendront hommage à Cocteau et à Francis Poulenc (pour le vingtième anniversaire de leur mort), ainsi qu'à Francis James, à La Fontaine. La troupe réunie au grand complet, récitera des vers, chantera – ce qui, selon l'administrateur, établit une plus grande complicité entre la scène et le public.

Le projet est ambitieux, et le budget important. La Ville de Paris donne une subvention, considérée par Jean-Laurent Cochet comme un moteur : *« Nous sommes condamnés au triomphe, condamnés à faire salle comble, différence notable avec la Comédie-Ffrançaise, où l'on s'enlise dans la facilité d'un budget trop confortable. »*

Jean-Laurent Cochet, qui affirme : *« Notre travail est une profession de foi »*, explique d'autre part : *« Nous avons conçu notre décor de telle façon qu'il soit un cadre unique avec des variations sur les différents spectacles. D'après Copeau, le théâtre doit être nu, avec deux acteurs et une passion. Il fallait que la salle prolonge cette structure générale dans laquelle s'inscrira de la façon la plus stylisée le jeu des lumières et des couleurs. Sans donner dans le misérabilisme d'une scène trop dénudée, ni dans le luxe écrasant d'un décor surchargé, nous suggérerons l'époque et les caractères des personnages. Les pièces ne doivent pas être déguisées. »* Le texte prime : *« Si un soir un incident technique survenait, nous nous contenterions de trois chaises, du texte et du plateau : le miracle. c'est l'action du verbe, le verbe est à lui seul spectacle. »*

**■ MM. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures, et Youli Vorontsov, ambassadeur d'U.R.S.S. en France, inaugureront, samedi 3 septembre à Bougival, un « musée-mémorial » Ivan-Tourgueniev dans la datcha de l'écrivain, restaurée avec la participation de l'Etat soviétique, qui contribue aussi à une exposition « Tourgueniev et son temps ». Du 1er au 3 septembre, se tiendra un séminaire « Tourgueniev et l'Europe » réunissant de nombreux spécialistes internationaux.**

**■ Le Festival de Glyndebourne fêtera son cinquantième anniversaire l'an prochain et présentera du 28 mai au 17 août soixante-six représentations de cinq opéras : nouvelles productions du *Couronnement de Poppée* (R. Leppard-Peter Hall-John Bury) et d'*Arabella*, de Strauss (B. Haitink-John Cox) ; reprises des *Noces de Figaro* (Haitink-Hall), de *Cosi fan tutte* (Kuhn-Hall), du *Songe d'une nuit d'été*, de Britten (Haitink-Hall). Ce festival Peter Hall marquera la première année de la direction artistique de... Sir Peter Hall. On comprendra que, dans ces conditions, il lui soit impossible de participer l'an prochain aux représentations du Ring qu'il met en scène à Bayreuth.**

## CINÉMA

### LA MOSTRA DE VENISE

# Un démarrage un peu décevant

**Les deux premières journées de la quarantième Mostra se sont révélées très inégales. Les grands noms attendus, Bergman, Fellini, Woody Allen, ne peuvent à eux seuls remplir toutes les cases.**

Le public de la grande salle de la Biennale au Lido n'en est pas moins en or. A l'applaudimètre notre compatriote Georges Rouquier a incontestablement connu un énorme succès avec *Biquefarre*, qui révèle une étonnante fidélité à certains choix de base (*le Monde* du 1er septembre).

Fidélité aussi de l'Allemand de l'est Frank Beyer, dans *le Séjour*, pour une tradition cinématographique très ancienne. On se croit revenu plus de cinquante ans en arrière, à l'époque du muet, mais les dialogues comme les images n'ont d'autres but, dirait-on, que d'écraser toujours plus les personnages sous le poids d'un destin inexorable. Vers la fin de la dernière guerre, un jeune soldat allemand est arrêté par l'ennemi polonais et accusé d'avoir commis des atrocités sous l'uniforme SS. Il arrive mal à prouver son innocence. Une culpabilité « historique » l'accompagne comme son ombre. Mark Niebuhr, le jeune héros de cette étrange aventure, vit non pas un suspense, mais l'oppression morale parmanente, en proie aux forces d'un mal insaisissable. Frank Beyer, connu pour avoir eu plusieurs de ses films, autrefois, « retenus » par les autorités, poursuit sa quête désespérée d'un monde meilleur.

L'*Hôtel central*, de Vesselin Branevm (Bulgarie), traite sans surprise un thème très théâtral. Au début des années 30, dans une petite ville de province, un hôtel miteux sert de lieu de rendez-vous et de maison de passe à une humanité conservée comme dans un bocal. Les ambitions sont médiocres, le discours démagogique. On parle avantageusement d'un certain Hitler qui dans un pays voisin marche vers le pouvoir. Une jeune serveuse, Tinka (excellemment interprétée par Irène Krivochieva), observe avec philosophie mais non sans quelque écœurement ces êtres cocasses et pitoyables. Morale trop évidente : à quand le grand coup de balai ? Toute surprise est absente de cet ouvrage appliqué, trop bien élevé, derrière ses privautés rassurantes.

Deux films réalisés par des femmes n'ont pas davantage créé l'événement : *En plein cœur*, de Doris Dörre (Allemagne fédérale), et *Jeu de main*, de Monique Rutler (Portugal). *En plein cœur* est même par moments franchement déplaisant. Une jeune femme solitaire en quête d'affection s'installe au foyer d'un dentiste célibataire, sorte de King Kong paisible, incapable de témoigner quelque sentiment un peu tendre à son égard. Elle joue la comédie amoureuse, parle de l'enfant qui va naître, histoire qu'elle a inventée de toutes pièces pour essayer d'humaniser son partenaire. Vers la fin du film, elle vole son bébé à une femme turque, c'est assez ignoble. Donnée dramatique aberrante, purement mécanique, révélatrice d'un cinéma allemand incapable d'assumer l'héritage de Fassbinder.

*Jeu de main* n'a ni cette méchanceté gratuite ni ces prétentions, mais le résultat n'est guère plus encourageant. Monique Rutler entremêle quatre histoires qu'elle se refuse à traiter en autant de sketches distincts. L'homme est un loup pour la femme, dans le meilleur des cas un incorrigible macho. La société n'a pas bougé, la femme est toujours l'esclave victime de ses émotions ou de la violence masculine permanente. La cinéaste enrobe son propos dans une comédie à l'italienne assez laborieuse. La dernière partie, rencontre de notables sordides à la recherche de plaisir, faciles, nous vaut un mélange de sexualité insatisfaite et de morale sociale sous-jacente bien appyée qui inspirait déjà le film bulgare cité plus haut. Que le cinéma est triste parfois, qu'il soit manié par des hommes ou par des femmes.

LOUIS MARCORELLES.

### FILMS AMÉRICAINS A DEAUVILLE

# Les présents et les absents

Le neuvième Festival du cinéma américain s'ouvre à Deauville ce vendredi 2 septembre. Du 3 au 11, il présentera un large choix de films inédits (de Woody Allen à James Toback) avec des sections parallèles et plusieurs rétrospectives (Joan Fontaine, Henry Hataway, Lee Marvin notamment).

Bien que la polémique soulevée, en 1981, par les propos de M. Jack Lang sur le cinéma américain se soit depuis longtemps apaisée, le ministre délégué à la culture a décliné, cette année encore, l'invitation qui lui était faite d'inaugurer ce Festival. Mais si M. Jack Lang – il s'en est expliqué – n'est pas hostile à la manifestation en elle-même, n'y a-t-il pas, de sa part, une attitude logique à ne pas vouloir cautionner, à travers le Festival, la ville dont Mme Anne d'Ornano est le maire et qui est tenue par l'opposition politique? Peut-on vraiment voir là un boycottage culturel?

Délégué général avec Lionel Chouchan, André Halimi estime que la querelle de 1981 a été, d'une certaine manière profitable (1). Elle a permis d'engager un dialogue avec les représentants du cinéma américain; ils ont appris à mieux connaître le cinéma français et ses problèmes. Boudé, dans ses premières années, par les grandes compagnies qui hésitaient à y envoyer leurs films, le Festival de Deauville est, dit André Halimi, *« devenu peu à peu un lieu de rencontres entre professionnels et une rampe de lancement pour la distribution en France.*

*» Les grandes compagnies américaines proposent, cette année particulièrement, des films de réalisateurs peu connus, représentatifs, souvent d'une manière critique, de la vie aux Etats-Unis, et qui peuvent trouver place dans nos salles d'exploitation. Il est plus regrettable que Daniel Toscan du Plantier continue d'ignorer Deauville depuis 1981 – même s'il envoie ses collaborateurs – puisque la Gaumont a des accords avec les compagnies américaines, en France et aux Etats-Unis. Notre programmation est très éclectique et même les Américains, qui viennent maintenant plus nombreux, voient des films qu'ils ne voient pas forcément chez eux. »*

Il est certain que le Festival de Deauville a su grandir et affirme, maintenant, l'ambition, sans être compétitif, d'être un phare du cinéma américain pour l'Europe.

Beaucoup de productions indépendantes sont distribuées par les « majors ». Là est peut-être l'intérêt de la sélection. Mais, comme d'habitude, il faudra savoir glaner aussi dans les « découvertes » et « documents », et le temps n'est pas extensible. Quant à l'événement que devait être *Une étoile est née*, de George Cukor, en version intégrale reconstituée, il est déjà « grillé » par le Festival de Venise, sauf pour les habitants de Deauville.

JACQUES SICLIER.

(1) Le ministère de la culture et le C.N.C. auraient chargé Lionel Chouchan et André Halimi d'une mission d'exploration et d'étude pour un futur Festival du cinéma français dans une ville américaine.

**■ Le musée national du château de Versailles et des Trianons sera fermé au public le vendredi 2 septembre en raison de la commémoration du traité de Versailles qui, en 1783, mit fin à la guerre d'indépendance américaine.**

**■ Le seizième Prix mondial du disque de Montreux, attribué aux Beaux-Arts Trio de New-York, sera décerné le 13 septembre.**

# SPECTACLES

## théâtre

### Les salles subventionnées et municipales

**BEAUBOURG** (277-12-33), 18 h 30 : Josef Kiffler - Les débuts de la musique dodécaphonique.

**CARRÉ SILVIA-MONFORT** (531-28-34), 21 h : l'Archipel sans nom.

### Les autres salles

**ANTOINE** (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

**ASTELLE-THÉATRE** (238-35-53), 20 h 30, le Malentendu.

**ATELIER** (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES** (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France.

**COMÉDIE-CAUMARTIN** (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

**ESPACE-GAITÉ** (327-13-54), 20 h 30 : la Bonn' Femme aux camélias.

**ESPACE-MARAIS** (271-10-19), 15 h et 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; 22 h 30 : les Contes libertins de La Fontaine.

**FONTAINE** (874-74-40), 20 h 30 : La Malibran.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18), 20 h 30 : Comment devenir une mère en dix leçons.

**GALERIE 55** (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam. (en anglais).

**HUCHETTE** (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

**LA BRUYÈRE** (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

**LUCERNAIRE** (544-57-34) I : 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 30 : Visages de Cocteau ; II : 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Esprit qui vole.

**MADELEINE** (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.

**MARIGNY** (225-20-74), 21 h : la Surprise.

**MICHODIÈRE** (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

**MONTPARNASSE** (320-89-90), Petit Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.

**NOUVEAUTÉS** (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

**ŒUVRE** (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mr. Wilde.

**PALAIS-ROYAL** (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

**PONT DE LA TOURNELLE** (278-81-58), 20 h 30 : les Fourberies de Scapin.

**POTINIÈRE** (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.

**THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

**THÉATRE A BOURVIL** (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?

**THÉATRE PRÉSENT** (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat' sous.

**THÉATRE DES VARIÉTÉS** (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

### Les cafés-théâtres

**BLANCS-MANTEAUX** (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt.

**CAFÉ DE LA GARE** (278-52-51) 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.

**CAFÉ D'EDGAR** (322-11-02) I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes. 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

**COMÉDIE ITALIENNE** (320-85-11) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

**LES LUCIOLES** (526-51-64) 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire.

**LE PETIT CASINO** (278-36-50) 21 h : J'viens pour l'annonce.

**RESTOSHOW** (508-00-81) 21 h : G. Dahan.

**SENTIER DES HALLES** (236-37-27) 22 h : Vous descendez à la prochaine ?

**SPLENDID SAINT-MARTIN** (208-21-93) 20 h 30 : Aïe... love you.

**LA TANIÈRE** (337-74-39) 20 h 45 : M. Alencar ; 22 h 15 : A. Feral.

**LE TINTAMARRE** (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

**THÉATRE DE DIX HEURES** (606-07-48) 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.

**VIEILLE GRILLE** (707-60-93) 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.









## Vendredi 2 septembre

### La danse

**MAIRIE DU IV<sup>e</sup>** (278-60-56), 21 heures : les Ballets historiques du Marais.

**ESCALIER D'OR** (523-15-10.), 19 h : Meenakshi Devi ; 22 h : Eannah-K. Kowalski.

### Le music-hall

**ALCAZAR** (329-02-20), 22 h 30 : Spectacle.

**CRAZY HORSE SALOON** (727-32-32), 20 h 20, 22 h 30 et 0 h 50.

**ÉLÉPHANT BLANC** (562-05-67), 21 h : Frissons d'Hawaï.

**ÉLÉPHANT BLEU** (359-58-64), 22 h 30 : Tahiti.

**ÉLYSÉE-MONTMARTRE** (252-25-15), 21 h : Montmartre Folie.

**FOLIES-BERGÈRE** (246-77-11), 20 h 45 : Folies de Paris.

**OLYMPIA** (742-25-49), 20 h 30 : Ballets Trockadero.

**PALAIS DES GLACES** (607-49-93), 20 h 30 : La Velle.

**PARADIS LATIN** (325-28-28), 22 h 30 : Paradisiac.

### Les concerts

**LUCERNAIRE**, 19 h 45, C. Bronzetti (Bach, Ysaïe, Serban).

**STE-CHAPELLE**, 18 h 30 et 20 h 30 : Ars Antiqua de Paris (musique des troubadours et trouvères).

### Jazz, pop, rock, folk

**A. DEJAZET** (271-44-10), 20 h 30 : J. Barreuse Dias.

**CAVEAU DE LA HUCHETTE** (326-65-05), 21 h 30 : M. Aldin Quartet.

**CHAPELLE DES LOMBARDS** (357-24-24), 22 h 30 : Alafia.

**LUCERNAIRE** (544-57-34) 22 h 15 : F. Alysse Group.

**PANAME** (297-52-67), 21 h 30 : S. Rivers, M. Waldron.

**PETIT OPPORTUN** (236-01-36), 23 h : A. Villerger / H. Sellin / P.-Y. Sorin / R. Portier.

**LA RESSERRE AUX DIABLES** (272-01-73), 22 h : A. Romano.

**SUNSET** (261-46-60), 23 h : S. Marc, K. Bust, K. Rustan, Del Barenja.

### Les festivals

**XVIII<sup>e</sup> FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS**
**(227-12-68)**

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : R. Poirier (Bruhns, Bach, Bibl...).

Station Auber/R.E.R., 16 h 30 : Quatuor de saxophones de Paris (Scarlatti, Albeniz, Glazounov...).

**RENCONTRES THÉATRALES DU CARREAU DU TEMPLE**
**(274-46-42)**

20 h 45 : Fastes d'enfer.

20 h 15 : la Folle envie ; 22 h : Robinson Crusoe and Company.

## cinéma

### La Cinémathèque

**CHAILLOT** (704-24-24)

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Justice est faite, d'A. Cayatte ; 19 h, Amère victoire, de N. Ray ; 21 h, Indiscret, de L. Mac Carey.

**BEAUBOURG** (278-35-57)

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Salvation Hunters, de J. von Sternberg ; 17 h, le Manoir de la haine, de J.H. Lewis ; 19 h, Cinéma chilien : Il ne suffit pas de prier, d'A. Francis.

### Les exclusivités

**L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS** (Aust., v.o.) : Cinoches, 6<sup>e</sup> (633-10-82) ; Marbeuf, 8<sup>e</sup> (225-18-45).

**L'ARGENT** (Fr.) : Hautefeuille, 6<sup>e</sup> (633-79-38).

**LES AVENTURES DE PANDA** (Jap., v.f.) : Templiers, 3<sup>e</sup> (272-94-56).

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9<sup>e</sup> (770-47-55).

**LES AVENTURIERS DU COBRA D'OR** (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9<sup>e</sup> (742-56-31).

**LA BELLE CAPTIVE** (Fr.) : Denfert (H. sp), 14<sup>e</sup> (321-41-01).

**CARBONE 14, LE FILM** (Fr.) : Le Marais (H.sp.), 4<sup>e</sup> (278-47-86).

**CARMEN** (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1<sup>er</sup> (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5<sup>e</sup> (633-63-20) ; Bretagne, 6<sup>e</sup> (222-57-97) ; Hautefeuille, 6<sup>e</sup> (633-79-38) ; Pagode, 7<sup>e</sup> (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8<sup>e</sup> (359-04-67) ; Parnassiens, 14<sup>e</sup> (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15<sup>e</sup> (828-42-27). – V.f. : Impérial, 2<sup>e</sup> (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8<sup>e</sup> (387-35-43) ; Nation, 12<sup>e</sup> (343-04-67) ; Fauvette, 13<sup>e</sup> (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14<sup>e</sup> (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18<sup>e</sup> (522-46-01).

**CHALEUR ET POUSSIERE** (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3<sup>e</sup> (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6<sup>e</sup> (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6<sup>e</sup> (633-09-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8<sup>e</sup> (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9<sup>e</sup> (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12<sup>e</sup> (343-01-59) ; Murat, 16<sup>e</sup> (651-99-75) ; Images, 18<sup>e</sup> (522-47-94).

**CHICANOS STORY** (Mex., v.o.) : Escurial, 13<sup>e</sup> (707-28-04).

**LE CHOIX DE SOPHIE** (A., v.o.) : Cinoches, 6<sup>e</sup> (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8<sup>e</sup> (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2<sup>e</sup> (261-50-32).

**LE CERCLE DES PASSIONS** (It., v.o.) : Lucernaire, 6<sup>e</sup> (544-57-34).

**COUP DE FOUDRE** (Fr.) : Colisée, 8<sup>e</sup> (359-29-46).

**LA CRIME** (Fr.) : Forum, 1<sup>er</sup> (297-53-74) ; Rex, 2<sup>e</sup> (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2<sup>e</sup> (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3<sup>e</sup> (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6<sup>e</sup> (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6<sup>e</sup> (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6<sup>e</sup> (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8<sup>e</sup> (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8<sup>e</sup> (359-41-18) ; Marignan, 8<sup>e</sup> (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9<sup>e</sup> (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12<sup>e</sup> (343-01-59) ; Athéna, 12<sup>e</sup> (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13<sup>e</sup> (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13<sup>e</sup> (336-23-44) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15<sup>e</sup> (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (575-79-79) ; Murat, 16<sup>e</sup> (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17<sup>e</sup> (758-24-24) ; Images, 18<sup>e</sup> (522-47-94) ; Secrétan, 19<sup>e</sup> (241-77-99).

**CUJO** (A., v.f.) (*) : Richelieu, 2<sup>e</sup> (233-56-70).

**DANS LA VILLE BLANCHE** (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6<sup>e</sup> (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11<sup>e</sup> (700-89-16).

**DARK CRYSTAL** (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9<sup>e</sup> (770-47-55).

**DEBOUT LES CRABES, LA MER MONTE** (Fr.) : Paramount Marivaux, 2<sup>e</sup> (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6<sup>e</sup> (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8<sup>e</sup> (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14<sup>e</sup> (329-90-10).

**DE SI GENTILS PETITS MONSTRES** (A., v.f.) (**) : Maxeville, 9<sup>e</sup> (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18<sup>e</sup> (522-46-01).

**DIEU ME SAVONNE** (Bots., v.o.) : Quintette, 5<sup>e</sup> (639-79-38) ; George V, 8<sup>e</sup> (562-41-46). – V.f. : Impérial Pathé, 2<sup>e</sup> (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14<sup>e</sup> (320-12-06) ; Passy, 14<sup>e</sup> (288-62-34).

**LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE** (Bots.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1<sup>er</sup> (233-63-65) ; Quintette, 5<sup>e</sup> (633-79-38) ; Marignan, 8<sup>e</sup> (359-92-82). – V.f. : Français, 9<sup>e</sup> (770-33-88) ; Montparnos, 14<sup>e</sup> (327-52-37).

**DIVA** (Fr.) : Movies, 1<sup>er</sup> (260-43-99) ; Panthéon, 5<sup>e</sup> (354-15-04).

**ENIGMA** (Fr., A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8<sup>e</sup> (723-69-23).

**EQUATEUR** (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1<sup>er</sup> (297-49-70) ; Berlitz, 2<sup>e</sup> (742-60-33) ; Hautefeuille, 6<sup>e</sup> (633-79-38) ; Colisée, 8<sup>e</sup> (359-29-46) ; Maxéville, 9<sup>e</sup> (770-72-86) ; Nation, 12<sup>e</sup> (343-04-67) ; Fauvette, 13<sup>e</sup> (331-60-74) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14<sup>e</sup> (327-84-50) ; Olympic, 14<sup>e</sup> (542-67-42) ; Convention-St-Charles, 15<sup>e</sup> (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16<sup>e</sup> (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18<sup>e</sup> (522-46-01).

**E.T. L'EXTRA-TERRESTRE** (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9<sup>e</sup> (770-47-55).

**L'ÉTÉ MEURTRIER** (Fr.) : Quintette, 5<sup>e</sup> (633-79-38) ; George-V, 8<sup>e</sup> (562-41-46) ; Ambassade, 8<sup>e</sup> (359-19-08) ; Français, 9<sup>e</sup> (770-33-88) ; Montparnos, 14<sup>e</sup> (327-57-37) ; Grand Pavois, 15<sup>e</sup> (554-46-85).

**EVIL DEAD** (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6<sup>e</sup> (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8<sup>e</sup> (359-15-71). – V.f. : Rex, 2<sup>e</sup> (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 2<sup>e</sup> (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13<sup>e</sup> (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14<sup>e</sup> (329-90-10) ; U.G.C. Convention, 15<sup>e</sup> (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18<sup>e</sup> (606-34-25).

**FAITS DIVERS** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6<sup>e</sup> (326-48-18).

**FANNY ET ALEXANDRE** (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6<sup>e</sup> (633-97-77).

**FANNY HILL** (**) (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6<sup>e</sup> (325-71-08) ; Biarritz, 8<sup>e</sup> (723-69-23) ; v.f. : Forum O. Express, 1<sup>er</sup> (233-63-65) ; Rex, 2<sup>e</sup> (236-83-93) ; Rio Opéra, 2<sup>e</sup> (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2<sup>e</sup> (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6<sup>e</sup> (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12<sup>e</sup> (343-01-59) ; U.G.C. (Gobelins, 13<sup>e</sup> (336-23-44) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (539-52-43).

**LA FEMME DU CHEF DE GARE** (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6<sup>e</sup> (326-58-00).

**FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE** (Fr.) : Studio Bertrand, 7<sup>e</sup> (783-64-66).

**FURYO** (Jap., v.o.) : Ambassade, 8<sup>e</sup> (359-19-08) ; Paramount Odéon, 6<sup>e</sup> (325-59-83) ; v.f. : Arcades, 2<sup>e</sup> (233-54-58) ; Miramar, 14<sup>e</sup> (320-89-52).

**GAIJIN** (Brés., v.o.) : Denfert (H.sp.) 14<sup>e</sup> (321-41-01) ; Châtelet-Victoria (H.sp.) 1<sup>er</sup> (508-94-14).

**GANDHI** (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5<sup>e</sup> (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8<sup>e</sup> (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2<sup>e</sup> (508-11-69).

**HISTOIRE DE PIERA** (Franco-it., v.o.) (*) : Noctambules, 5<sup>e</sup> (354-42-34).

**L'HOMME BLESSÉ** (Fr.) (*) : Parnassiens, 14<sup>e</sup> (320-30-19).

**L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT** (Aus., v.o.) : Escurial Panorama, 13<sup>e</sup> (707-28-04).

**JOY** (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6<sup>e</sup> (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6<sup>e</sup> (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8<sup>e</sup> (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9<sup>e</sup> (246-66-44).

### LES FILMS NOUVEAUX

**BARBE D'OR ET LES PIRATES**, film américain de Mel Damski (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3<sup>e</sup> (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5<sup>e</sup> (354-20-12) ; Biarritz, 8<sup>e</sup> (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2<sup>e</sup> (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2<sup>e</sup> (261-50-32) ; Rotonde, 6<sup>e</sup>, (633-08-22) ; Ermitage, 8<sup>e</sup> (359-15-71) ; U.G.C.-Boulevard, 9<sup>e</sup> (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12<sup>e</sup> (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13<sup>e</sup> (336-23-44) ; Mistral, 14<sup>e</sup> (539-52-43) ; Murat, 16<sup>e</sup> (651-99-75) ; Images, 18<sup>e</sup> (522-47-94).

**LA FEMME DE MON POTE**, film français de Bertrand Blier : Gaumont-Halles, 1<sup>er</sup> (297-49-70) ; Berlitz, 2<sup>e</sup> (742-60-33) ; Richelieu, 2<sup>e</sup> (233-56-70) ; Quintette, 5<sup>e</sup> (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5<sup>e</sup> (354-07-76) ; Marignan, 8<sup>e</sup> (359-92-82) ; George-V, 8<sup>e</sup> (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8<sup>e</sup> (387-35-43) ; Français, 9<sup>e</sup> (770-33-88) ; Athéna, 12<sup>e</sup> (343-00-65) ; Nation, 12<sup>e</sup> (343-04-67) ; Fauvette, 13<sup>e</sup> (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14<sup>e</sup> (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14<sup>e</sup> (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15<sup>e</sup> (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15<sup>e</sup> (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16<sup>e</sup> (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17<sup>e</sup> (758-24-24) ; Wepler, 18<sup>e</sup> (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20<sup>e</sup> (636-10-96).

**FRÈRE DE SANG** (*), film américain de Franck Henenlotter, (v.o.) : Forum Orient-Express, 1<sup>er</sup> (233-63-65) ; Quintette, 5<sup>e</sup> (633-79-38) ; Ambassade, 8<sup>e</sup> (359-19-08) ; (v.f.) : Maxéville, 9<sup>e</sup> (770-72-86) ; Parnassiens, 14<sup>e</sup> (329-83-11) ; Images, 18<sup>e</sup> (522-47-94).

**LA JAVA DES OMBRES**, film français de Romain Goupil : Forum, 1<sup>er</sup> (297-53-74) ; U.G.C.-Opéra, 2<sup>e</sup> (261-50-32) ; 14 Juillet-Racine, 6<sup>e</sup> (326-19-68) ; 14 Juillet-Parnasse, 6<sup>e</sup> (326-58-00) ; Biarritz, 8<sup>e</sup> (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11<sup>e</sup> (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15<sup>e</sup> (575-79-79).

**PERSONNE N'EST PARFAIT**, film italien de Pascale Festa Campanile (v.o.) : Paramount-City, 8<sup>e</sup> (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2<sup>e</sup> (296-80-40) ; U.G.C.-Danton, 6<sup>e</sup> (329-42-62) ; Paramount-Opéra, 9<sup>e</sup> (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11<sup>e</sup> (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13<sup>e</sup> (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14<sup>e</sup> (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14<sup>e</sup> (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15<sup>e</sup> (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18<sup>e</sup> (606-34-25).

**RÉVOLTE AU PÉNITENCIER DE FILLES** (**), film français de Gilbert Roussel : Paramount-City, 8<sup>e</sup> (562-45-76) ; Max Linder, 9<sup>e</sup> (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9<sup>e</sup> (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11<sup>e</sup> (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13<sup>e</sup> (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14<sup>e</sup> (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15<sup>e</sup> (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18<sup>e</sup> (606-34-25).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES







POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

# COMMUNICATION

**LE JUSTICIER DE MINUIT** (A., v.f.) (**) : Gaîté Boulevards, 2e (233-67-06) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
**KOYAANISQYATSI** (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
**LUDWIG-VISCONTI** (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
**LA LUNE DANS LE CANIVEAU** (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
**LA MATIOUETTE** (Fr.) : Olympic (H.sp.), 14e (542-67-42).
**LA MÉMOIRE** (Egyp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42).
**LE MONDE SELON GARP** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
**LA MONTAGNE MAGIQUE** (All., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
**MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
**NEWSFRONT** (Aust., v.o.) Saint-André-des-Arts (H.sp.) 6e (326-48-18).
**NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
**OFFICIER ET GENTLEMAN** (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
**ŒIL POUR ŒIL** (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
**PATRICIA** (Aut.), (**), (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
**PAULINE A LA PLAGE** (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).
**PORKY'S II** (A.), (v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
**LES PRÉDATEURS** (Brit.) (*), (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
**LE ROI DES SINGES** (Chinois) (v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
**STELLA** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
**SUPERMAN III** (A.), (v.o.) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (V.f.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
**TONNERRE DE FEU** (A.), (v.o.) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
**TOOTSIE** (A.), (v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
**LA TRAVIATA** (It.), (v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
**LA TRILOGIE D'APU** (Ind.), (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 1re, 2e, 3e partie, 6e (326-58-00).
**LA ULTIMA CENA** (Cub.) (v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01) ; Hsp Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
**UN FLIC AUX TROUSSES** (A.) (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
**VICTOR, VICTORIA** (A.), (v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
**LA VIE EST UN ROMAN** (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
**VIVEMENT DIMANCHE** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
**LA VOITURE** (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
**LE VOYAGE A DEAUVILLE** (Fr.), (H. sp.) : Olympic, 14e (542-67-42).
**VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS ?** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
**YOR LE CHASSEUR DU FUTUR** (A.), (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – (V.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

## *Les festivals*

**LES FEMMES DE FASSBINDER** (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), tous les jours, 16 h 5 : Lili Marleen ; 18 h 10 : Lola, une femme allemande.
**NEW YORK VU PAR** (v.o., v.f.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), 16 h 10 : les Bas-Fonds new-yorkais ; 18 h : Et tout le monde riait ; 20 h : Meanstreet (v.o.) ; 22 h : Sept ans de réflexion (v.o.).
**DOSTOIEVSKI** (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 20 h : l'Idiot (de Lampin) ; 18 h : les Nuits blanches ; 22 h : la Douce.
**BERGMAN** (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 15 h 40 : le Septième Sceau ; 17 h 20 : la Source ; 19 h : De la vie des marionnettes.
**HITCHCOCK** (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Rebecca.
**JOHN FORD** (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Marie Stuart.
**LE CINÉMA ITALIEN** (v.o., v.f.) République Cinéma, 11e (805-51-33) : le Général de la Roverre (v.o.).
**POLAR STORY** (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (542-67-42) : Pulsions.
**LUIS BUNUEL EL REY** (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (542-67-42) : l'Ange exterminateur.
**RICHARD DREYFUSS** : (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61), 16 h 15 : le Concours ; 18 h 30 : The Big Fix ; 21 h : Rencontres du troisième type.



Réouverture de la saison 83-84 de la Comédie-Française le 15 septembre - en alternance « LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR », de Marivaux, mise en scène J.-P. MIQUEL, avec ici Ludmila MIKAEL et Claire VERNET. Location : 296-10-20.



LES GRILLES DE LA RENTRÉE

## R.M.C. : des jeux et un « Forum »

*« Les bouleversements sont derrière nous ; ils nous ont fait perdre trop d'audience. Nous misons maintenant sur la continuité »*, a déclaré M. Jean-Claude Héberlé, directeur de Radio Monte-Carlo, au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 1er septembre à Paris. Rire, jouer, se distraire dans la bonne humeur sont les mots d'ordre. La station azuréenne aborde l'année radiophonique, le 5 septembre, avec une grille de programmes sans surprise. L'année 1982-1983 a été marquée par une remontée du taux d'audience. Pas de chambardement, donc. Jean-Pierre Foucault, l'animateur vedette, en matinée, et Larsen l'après-midi, peuvent dormir sur leurs deux oreilles. Ils auront peut-être à se méfier de deux nouveaux venus : Jean Bal, un journaliste-animateur qui mord dans la tranche horaire de 6 h 30 à 8 h 30, et Hubert, le disc-jockey des années 60, de 12 heures à 13 heures, du lundi au vendredi, et le dimanche avec Stéphane Collaro.

Un point fort néanmoins : la création de nouveaux jeux, notamment en matinée, du lundi au vendredi : «Où ? Qui ? Quand ?» à 5 h 35 ; «Double chance» à 8 h 40, qui enterre définitivement «Quitte ou double». «Puzzle», de 11 heures à 12 heures, «Les champions» de 12 heures à 13 heures ; l'après-midi «Flics et voyous», animée par Roger Colombani à 13 h 35.

Autre innovation, dans l'information cette fois : une émission, concurrente du «Club de la presse» ou de «R.T.L. - *le Monde*», est bien née après trois mois d'expérience cet été. «Forum», chaque dimanche, de 12 h 30 à 13 h 30, accueillera une personnalité du monde politique, économique ou culturel. «Forum» se transformera en «Forum sports» le vendredi à 18 h 45 (en collaboration avec le journal *l'Equipe*).

M. G.

## M. Fillioud est satisfait de la situation des radios privées locales

**M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, a dressé jeudi 1er septembre un bilan de la politique menée en matière de radios locales privées, devant la presse, après l'avoir présenté la veille en conseil des ministres.**

Sur quelque mille sept cents projets de radios apparus dans toute la France depuis 1981, deux cent huit ont aujourd'hui une existence légale. Si la libéralisation des ondes n'a guère posé de problèmes en province, la situation en région parisienne - plus difficile à résoudre - est à présent satisfaisante, a estimé M. Fillioud. Dans un rayon de 50 kilomètres autour de Notre-Dame de Paris, l'on compte soixante-dix stations (ving-deux à Paris, quarante-huit dans la grande couronne) regroupant environ trois cents projets, *« soit plus qu'à New-York ou dans les pays les plus libéraux »*. Un bilan largement positif, a-t-il estimé, même si onze associations dans la capitale et quinze en banlieue n'ont pas reçu satifaction et font l'objet de poursuites. De nouvelles demandes affluent encore tous les jours : la commission Galabert doit encore examiner environ cinq cents demandes, dont une vingtaine à Paris.

Dès la fin de l'année, Télédiffusion de France (T.D.F.) devrait procéder à des contrôles de puissance des émetteurs. Des écoutes seront aussi organisées, avec, en province, l'aide des reseignements généraux, afin de déterminer quelles radios enfreignent les dispositions de la loi en matière de publicité. Mais il y a façon et façon de faire de la publicité : *« Nous élaborons donc une règle du jeu pour définir ce qui sera admissible et ce qui ne le sera pas. »*

D'autre part, T.D.F. a commandé une centaine d'émetteurs F.M. de faible puissance destinés à fournir une assistance temporaire aux radios connaissant des difficultés techniques, voire assurer entièrement l'exploitation, contre rénumération.

En outre, plus de soixante stations ont déjà reçu un premier chèque de 60 000 mille francs au titre de la « prime d'installation » de 100 000 francs qui devra leur être accordée.

## TRIBUNES ET DÉBATS

**SAMEDI 3 SEPTEMBRE**

– *M. Evan Galbraith*, ambassadeur des Etats-Unis en France, participe au journal de TF 1, en direct de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, à 13 heures.

– *M. Raymond Aron* est l'invité du journal d'Antenne 2, à 12 h 45.

# Vendredi 2 septembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Au théâtre ce soir : la Cruche.**
De G. Courteline et P. Wolff, mise en scène de R. Manuel, avec Y. Pignot, S. Oneto, J.-N. Dalric.
*Après avoir mené une vie d'enfer à sa maîtresse, un petit fonctionnaire égoïste cherche à s'en débarrasser auprès de son vieil ami... ravi de l'aubaine.*
**22 h 15 Le jeune cinéma français de court métrage.**
« Chroniques 1909 », de P. et G. Brizzi.
**22 h 25 Journal et Cinq jours en Bourse.**
**22 h 45 Un soir, une étoile.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Série : Verdi.**
De R. Castellani. Adapt. C. Tommasi et E. Balletti.
*Wagner meurt : Verdi, qui a soixante-dix ans, achève* Otello *malgré le découragement. A quatre-vingts ans, il compose* Falstaff, *avant de mourir en 1897 d'une pneumonie. Dernier épisode d'une énorme coproduction dont on ne regrettera pas la fin.*
**21 h 50 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème « Deux lauréats, quatre débutants », sont invités : Georges Conchon* (le Bel Avenir), *Roger Vrigny* (Sentiments distingués), *Catherine David* (l'Océan miniature), *Jean-Louis Ezine* (la Chantepleuse), *Ana Francos* (Sauve-toi Lola), *Orlando de Rudder* (la Nuit des barbares).
**23 h Journal.**
**23 h 10 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : le Voleur de crimes.**
Film français de N. Trintignant (1969), avec J.-L. Trintignant, R. Hossein, F. Bolkan, S. Marquand, K. Blanguernon (rediff.).
*Un petit-bourgeois falot ayant, par hasard, assisté au suicide d'une femme, s'accuse de l'avoir tué par des lettres anonymes aux journaux. Il récidive avec d'autres « crimes ». Mise en scène sobre et forte d'une étude psycho-pathologique. Etonnante composition par Jean-Louis Trintignant d'un mythomane obsédé jusqu'à la folie.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Vendredi : Le cas Valérie.**
Magazine d'information d'A. Campana.
*Valérie, c'est l'histoire de cette adolescente atteinte d'une très grave maladie de sang (elle était condamnée par la médecine) qui a fui l'hôpital en 1981, refusant les traitements très lourds qui lui étaient imposés. Elle voulait être chez elle avec un autre traitement. Jugement, contre-jugement, un document assez bouleversant sur le droit des malades, l'acharnement thérapeutique et l'inhumanité de certains hôpitaux. FR 3 diffuse un document de quinze minutes sur des témoignages de familles frappées de la même maladie, suivi d'un débat réunissant le professeur Boiron, Mme Albi (psychologue), Mr Deville, Valérie, et un représentant des médecines parallèles.*
**21 h 45 Journal.**
**22 h 5 Série : L'aventure.**
*Au fond de l'eau est le commencement de la vie. Les secrets de la mer, par F. Rossif.*
**23 h Prélude à la nuit.**
*Tastem*, de M. Kagel, par A. Kontarsky, piano.

### FRANCE-CULTURE

**20 h, Relecture :** Francis Viele-Griffin.
**21 h 30, Musique :** Black and blue (le monde des disquaires).
**22 h 30, Nuits magnétiques.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 20, Concert :** *Symphonie n° 33*, de Mozart, *la Mer*, de Debussy, *Concerto pour violon et orchestre*, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. N. Marriner ; sol. : M. Fried, violon.
**22 h 15, Fréquence de nuit :** quelques Afriques : musiques des pygmées Aka de Centrafrique, Mvet du Gabon, King Sunnyade et Fella Anikulapo Kuti du Nigeria.

# Samedi 3 septembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h Vision plus.**
**12 h 10 La route buissonnière.**
**12 h 45 Série : Chéri Bibi.**
(Et à 15 h 45, 16 h 50, 17 h 45)
**12 h 55 Face à Sas.**
**13 h Journal.**
**13 h 30 Série : Colditz.**
**14 h 25 Accordéon, accordéons.**
**14 h 50 Casaques et bottes de cuir.**
Magazine du cheval.
**15 h 15 Histoires naturelles : Les palombes.**
**16 h Aventures inattendues :**
Le T.G.V.
**16 h 25 Série : Les irrésistibles.**
**17 h 5 Croque vacances.**
**18 h Trente millions d'amis.**
**18 h 15 Magazine auto-moto.**
**18 h 45 Jack spot.**
**19 h 5 D'accord pas d'accord.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Jeu : Super-défi.**
**19 h 45 Jeu : Marions-les.**
**20 h Journal.** (Et à 22 h 45.)
**20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.**
De J. Antoine et J. Bardin.
*Une candidate est chargée de résoudre une énigme policière dont les protagonistes sont des comédiens amateurs.*
**21 h 50 Série : Shogun.**
D'après J. Clavell, réal. J. London.
*Le Père Alvito intrigue et fait croire que Anjin est dangereux pour le faire tuer. Suite des aventures d'un navigateur anglais au Japon au dix-septième siècle. Beaucoup d'action.*
**22 h 55 22, V'là le rock.**
**23 h 25 Journal.**
**23 h 40 Un soir, une étoile.**
La mort du système solaire.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 15 ANTIOPE.**
**12 h Journal des sourds et des malentendants.**
**12 h 15 Souvenirs-souvenirs.**
*Avec Marvin Gaye.*
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Série : Shérif, fais-moi peur.**
**14 h 25 Les aventures de Tom Sawyer.**
**14 h 50 Les jeux du stade.**
Cyclisme ; aviron.
**17 h 50 Les carnets de l'aventure.**
« Les parois du Nouveau Monde », de N. Vitel ; « Oztotl, l'écriture des eaux », de P. Ackermann et G. Prouin.
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.)**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Variétés : Carlos.**
**21 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.**
Au Pakistan.
**22 h 35 Sport : catch à quatre.**
A Pavillons-sous-Bois.
**23 h 5 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**19 h 10 Journal.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 35 Pour les jeunes.**
**19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.**
**20 h Les jeux.**
**20 h 35 Cycle Shakespeare : Roméo et Juliette.**
Prod. de la B.B.C. TV et Time Life télévision. Réal. : A. Rakoff ; avec P. Ryecart, R. Saire.
*La plus célèbre de toutes les pièces de Shakespeare.* Roméo et Juliette, *raconte l'amour fou, contrarié par les haines de clans de leurs familles réciproques, des deux amants de Vérone. Grâce, romantisme, scènes pathétiques, c'est avec cette pièce que s'achève cette année le cycle Shakespeare. Heureusement, on le retrouvera l'été prochain.*
**23 h 10 Journal.**
**23 h 30 Musiclub.**

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2, Matinales.**
**8 h, L'envers de la lettre.**
**8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain :** Helsinki... Vous connaissez ?
**9 h 7, Matinée du monde contemporain.**
**10 h 45, Démarches avec...** Jean-Claude Lambert et un livre consacré au Groupe Cobra.
**11 h 2, Musique :** Libre parcours variétés (et à 16 h 20).
**12 h 5, Le pont des arts.**
**14 h, Sons**
**14 h 5, Les samedis de France-Culture :** conférence mondiale sur les problèmes du commerce et du développement (Belgrade).
**19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
**19 h 30, Communauté des radios publiques de langue française.**
**20 h, Conte de la lune non éteinte,** de B. Pilniak, trad. M. Petris. Avec P. Vaneck, P. Constant...
**21 h 15, Bonnes nouvelles, grands comédiens :** « Les fils meurent avant les pères », de T. Brasch, lu par Judith Magre.
**22 h 5, La fugue du samedi.**

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2, Samedi matin :** œuvres de Debussy, Beethoven, Byrd, Weber, Caccini, Bach, Grieg...
**8 h 5, Avis de recherche.**
**9 h , Carnet de notes.**
**11 h 5, La tribune des critiques de disques.**
**13 h 30, Concert-lecture :** *Sonates nos 1, 2, 3*, de Brahms, avec R. Pasquier (violon).
**15 h, L'arbre à chansons.**
**16 h 30, Concert** (donné le 26 juillet 1983 à Munich) : *les Fées*, de Wagner, par les chœurs et l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. W. Sawallisch ; sol. : H. Hotter, A. Kuhn, K. Lovaas...
**21 h 5, Concert** (donné le 4 août 1983 au Festival de Salzbourg) : *Quintette pour clarinette et cordes*, de Brahms, *Phantasie für 8 Spieler*, de Wimberger, *Divertissement en fa majeur*, de Mozart, par le Wiener Kammerensemble, avec G. Hetzel, K. Maethl, violons, R. Streng, alto, A. Skodic, violoncelle, B. Krauetler, contrebasse...
**23 h, Le club des archives.**

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 77,00 | 91,32 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 22,80 | 27,04 |
| IMMOBILIER | 52,00 | 61,67 |
| AUTOMOBILES | 52,00 | 61,67 |
| AGENDA | 52,00 | 61,67 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 151,80 | 180,03 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/lig. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,40 | 51,47 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 13,00 | 15,42 |
| IMMOBILIER | 33,60 | 39,85 |
| AUTOMOBILES | 33,60 | 39,85 |
| AGENDA | 33,60 | 39,85 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

## OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

### ◆ INFORMATIQUE ◆

*la passion et la raison*

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier. Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses. Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ? Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique. Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, *elle fait le point sur ce métier* : les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

ONCES CLASSEES - OFFRES D'EMPLOI - ANNON

### Le Monde consacre 3 suppléments "Informatique" lors du Sicob:

**Mercredi 21 Septembre:** La Filière Electronique deux ans après
**Vendredi 23 Septembre:** Problèmes Horizontaux de l'Informatique
**Mercredi 28 Septembre:** Le phénomène de la micro-informatique.

Pour les reservations d'emplacements tous formats (2 col et +) à la suite du cahier rédactionnel, merci de contacter votre agence de publicité.




Service des Annonces classées
DIR. J. DEGAVE
CHEF DE PUB. D. LE DREN
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
Tél. : 233.44.21 et 296.15.01

### Partagez notre passion automobile

V.A.G. France vous a proposé dans *Le Monde* du 29 Août:

- Du marketing au terrain : l'analyse des ventes et le conseil. réf. mv 10.
- Conseiller technique. réf. mc 10.
- Analyste financier. réf. mf 10.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant le poste choisi (CV, photo et prétentions), à la Direction du Personnel et des Relations Sociales.
V.A.G. France. BP 62.
02600 Villers-Cotterets.






V.A.G. France

### emplois régionaux

L.N.R.A.
Département physiologie animale
recrute
**INGÉNIEUR 18**
Niveau DEST, licence ou maîtrise pour dosages de stéroïdes.
(Mise au point et dosage de routine). Affectation région tourangelle. Faire acte de candidature avec curriculum vitae, photographie récente, note manuscrite sur motivations, fiche individuelle d'état civil et de nationalité française avant le 10 septembre à Département physiologie animale I.N.R.A. Nouzilly 37380 MONNAIE. Tél. (47) 64-55-65.

L.N.R.A.
Département physiologie animale
recrute
**INGÉNIEUR 18**
Niveau licence ou maîtrise pour recherches sur cultures de cellules. Introduction de gènes et contrôle hormonal de leur expression. Affectation région parisienne : Jouy-en-Josas.
Faire acte de candidature avec curriculum vitae, photographie récente, note manuscrite sur motivations, fiche individuelle d'état civil et de nationalité française avant le 10 septembre à Département Physiologie animale I.N.R.A. Nouzilly 37380 MONNAIE. Tél. : (47) 64-55-65.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS RECHERCHE COLLABORATEUR, COLLABORATRICE EXPÉRIMENTÉ(E)
Pour rédaction documentation biographique
Connaissance administration souhaitée
Dactylographie indispensable
Ecr. : S.G.P., 13, av. l'Opéra, 75001 Paris.

LYCÉE CATHOLIQUE sous contrat d'association Banlieue Ouest recherche
**PROF. DE MATHS**
(*Licence ou dipl. d'ingénieur*)
Téléphonez au : 971-63-23.

ECOLE PRIVÉ, rech. Professeurs expérimentés pédagogie confirmée, français, maths, all., physique, chimie. 357-14-46/041-34-36.

ECOLE PRIVÉE, rech. SURVEILLANTS GÉNÉRAUX avec respons. pédagogiques. Tél. 357-14-46/805-28-57.

RECHERCHONS
**RESPONSABLE INTERNAT MIXTE**
Capable organiser et animer vie de l'internat et assurer suivi des internes.
- Niveau bac minimum.
- Expérience jeunes en milieu scolaire souhaitée.

C.V. et photo à I.H.G. B.P. 17, 94320 THIAIS.

### formation professionnelle



INSTITUT NATIONAL d'INFORMATION de GESTION

Organise formation de haut niveau pour diplômés de l'enseignement supérieur (bac + 4) et cadres expérimentés de

**CONCEPTEURS DE SYSTÈMES INFORMATIQUES DE GESTION**
Stage d'un an à temps plein (oct. à juillet)
**DERN. SÉLECT. : 14 SEPT. 1983**
INIG, 37, quai de Grenelle, 75015 PARIS. Téléphone : 578-61-52.

### propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) BP 402, 09 PARIS.

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés. *Demandez une documentation* s/la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) BP 291, 09 PARIS.

### travail à domicile

« Jeune homme, 3 ans d'expérience, ch. emploi de dactylo à son domicile à temps complet. Tél. 055-17-11. »

### automobiles

### ventes

*moins de 5 C.V.*

COUPÉ 104 PEUGEOT, blanc, 4 CV, mars 83, 8.500 km. Px 31.000 F à débattre. Tél. hres bur. 502-11-33, poste 3116 après 18 h, 788-05-09.

*de 8 à 11 C.V.*

Part. à part. de prél., vend RENAULT-18 GTL 1980, 71 000 km, coul. tilleul, int. simili noir, deux pneus neufs, embrayage neuf, impeccable. Tél. : M. LACRUZ 020-32-93.

## DEMANDES D'EMPLOIS

Maîtrise droit, stage U.S.A., 1 an dans service juridique, bilingue anglais cherche emploi service juridique
Ecrire sous le n° T 041.778 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Métreur. Vérificateur. Coordinateur T.C.E. (Var). Disponible. Etudie toutes propositions.

Ecr. M. MARTIN Claude, place des Anciennes-Ecoles, 83136 MEOUNES-LES-MONTRIEUX ou tél. au : (94) 48-93-25 ou au : (94) 48-95-75.

EX-ÉDUCATRICE cherche contrat, emploi, formation chez librairie. Départements 13-83-84. Tél. (56) 45-05-14.

H., 36 a., spécialiste, diplômé, 6 a. exp. communication audiovisuelle (ciné-photo-vidéo) et graph. (maquettiste), ch. région par. poste de journal. - monitorat - animation - enseignement. T. 4193 718-846 1731.

Jeune Fille, cherche emploi pour classement, répondre au tél. sach. dactylo. Mme Parra, tél. 331-61-76, poste 43 jusqu'à 17 heures.

Journaliste arts, spécialisé, bonnes connaiss. techn. édition, cherche poste édit. presse Paris/région Paris.
Ecrire sous le n° T 11.290 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

# L'immobilier

## appartements ventes

*6e arrdt*

5, RUE DE CHEVREUSE
Téléphonez au : 327-82-40. Pptaire vend studios 2 et 3 p. réf. nf à partir de 320.000 F. 15/19 h le soir au 828-72-71.

*11e arrdt*

RÉPUBLIQUE, 2 pces, 5e clair, tt équipé nf. 200.000 F. Pptaire 590-86-06 de 7 h à 21 h.

**VOLTAIRE**
Imm. réc., stand., 5 p. + office, 130 m², parking. 990.000 F. COGEFIM : 347-57-07.

RICH.-LENOIR nf s/verdure, beau studio, cuis., bains, balc., 240.000 - 307-31-82 matin.

*12e arrdt*

DAUMESNIL, rare, imm. neuf, stand., 3 p., terr., vue dégagée. 550.000. Cogéfim 347-57-07.

**Mo LEDRU-ROLLIN**
Grand 3 pièces standing, terrasse. — Prix : 675.000 F.
**LERMS : 355-58-88.**

*18e arrdt*

**RUE LEPIC**
Dans imm. pierre de taille, 4 p., entrée, cuis., s. de bains, w.-c. 110 m² + balcon. 704-27-37.

18e arrdt. 149, r. du Mt-Cenis, 4e ét. sans asc., imm. ancien, appt 2 pces, cuisine équipée, cabinet toil. et w.-c. sur palier. 140.000 F. Visite sur place samedi matin, de 10 à 13 h. Téléphonez au : 553-68-50.

*19e arrdt*

Mo BUTTES-CHAUMONT, dans bon imm. ravalé, gd studio refait nf, vue dégagée plein sud, balcon, à saisir. 130.000 F. SIMRA, téléph. 355-08-40.

*20e arrdt*

Mo ALEXANDRE-DUMAS
Ds bel immeuble récent, grand 2 pièces tout confort ascenseur, balcon
Le matin au 634-13-18.

*78-Yvelines*

Louveciennes, Petit-Neuilly, 200 m gare près Saint-Lazare, R.E.R., dans parc, vue superbe, 72 m², 2 ch., séj., bains, tt cft, cave, parking. A saisir. Vis. sur place le 1 et 2. 969-47-63.

*94 Val-de-Marne*

**CRÉTEIL, 200 m métro**
studettes - studios - 2 pces
**A PARTIR DE 190.000 F**
Location/vente possible
PRÊTS CONVENTIONNÉS POSSIBLES
Habitable octobre 1983
Les Arcades, angle avenue du Général-de-Gaulle/rue Euler. Tous les jours sauf mardi et mercredi. Téléph. 339-87-12 ou SINVIM au 500-72-00.

VINCENNES, près bois, 6 pces, stand., dern. ét. 1.050.000 F. Téléphonez au : 328-74-22.

*Province*

Nice, résidence Négresco, appt caract. 70 m², dern. ét., calme, vue. 885.000. (93) 82-02-82 s.

HARDELOT, partic. vend appartement face à la mer, descente directe sur la plage, superficie *100 m², chauffage individuel*, cuis. équipée, dble living 37 m², 3 chbres, salle de bns, balcon, cave. — Tél. : (20) 04-88-11.

DEAUVILLE
BÉNERVILLE. Magnifique vue mer. STUDIOS, 2 et 3 pces à partir de 95.000 F, petits travx (31) 91-51-00 du vendredi au lundi ou au : (1) 334-23-34.

**VENCE**
Luxueuse résidence, vide ou meublé, appt à VDRE EN URGENCE, 587-18-79 matin ou soir.

**NIMES** Dans un parc centre ville très beaux appartements plein sud, dispon. immédiatement. Possibilité prêt conventionné. SACI (66) 62-14-18.

## locations non meublées demandes

*Paris*

Pour Cadres supérieurs et Employés mutés
GRANDE ADMINISTRATION DIRECT A PARTICULIER recherche appts ttes catégories et gdes surfaces ou villas. Prix indiff. *504-01-34 (poste 24).*

*Région parisienne*

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banlieues. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

## appartements achats

Recherche urgent 2 à 4 pièces Paris. Bon quartier
PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 873-20-67 même le soir.

## bureaux

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. Tél. au : 355-17-50.

**BUREAUX MEUBLÉS** à Paris 8e, 9e ou 15e.
**SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS**
télex, secrétariat, tous services.
**CONSTITUTIONS STÉS,**
prix compétitifs, délais rapides
**ASPAC, 293-60-50 +**

**Domiciliations : 8e-2e.**
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. burx, toutes démarches pour constitution de sociétés.
**ACTE S.A. 359-77-55.**

**8e - COLISÉE-ÉLYSÉES**
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
**DOMICILIATIONS**
250 F/350 F PAR MOIS
**A.F.C. : 359-20-20.**

## locaux commerciaux

*Locations*

**AUBERVILLIERS Z.I.**
BEAU LOCAL 600 m² pur stockage
+ 120 m² BUREAUX
+ COUR INTÉRIEURE 600 m² accès camionnette
**RARE 15.000 F/MOIS**
ÉTUDE BOSQUET 705-06-76.

## maisons individuelles

CHELLES (77), près école, commerces, transports à qqes mn à pied, maison caractère, 8 p. sur 400 m². Prix : 900.000 F. T. 008-19-81, 10 h 30 à 12 h.

A VENDRE
LA QUEUE-EN-BRIE (94)
Maison individuelle plain-pied, modèle Bréguet, comprenant : 1 cuis. amén., 1 séjour dble. 1 hall de dégag. avec rangem. 4 pces, 2 salles de bns, 2 w.-c. 1 dressing, 4 rangem., 1 cellier. 1 garage (2 voitures).
Surface habitation : 171 m² sur jdin 756 m². Proximité écoles, lycée, collège, .. centres commerciaux.
Prix : 850.000 F.
Tél. heures de bur. 297-38-55.

## maisons de campagne

**A SAISIR MAISON ET JARDIN**
SAMONAC, 40 km Bordeaux 12 km de Blaye, 6 km de Bourg. Deux gdes pièces, salle d'eau, Chauf. centr. neuf. Tél. cave Chai. *Terrain 1 000 m² autour.*
PRIX : 150 000 F
30 000 F comptant
+ crédit en 9 ans à 10 %.
Tél. 16 (3) 416-28-63.

## villas

**A LOUER EXCEPTIONNEL**
VERNEUIL-SUR-SEINE
1 km gare, 30 mn Saint-Lazare
CADRE BOISÉ
Magnifiques villas neuves 7/8 pces, 230 m² habitables. Cuisines équipées grand luxe.
GRANDS TERRAINS
LACHAL S.A.
14/19 h (sf mardi/mercredi). Tél. 052-38-95/971-72-81.

SAINTE-MAXIME, vue panoramique golfe ST-TROPEZ, villa meublée 6 chbres. 1.700.000. 590-86-06 ou (94) 96-50-02.

LE CHESNAY-VERSAILLES Vd très grande villa récente. Ecoles, commerces, forêt. Téléphonez au : 955-16-14.

Part. vend dans beau village arrière-pays niçois, maison anc. restaurée comprenant living, 4 chambres, salle de bains, cab. de toil., cuisine, nombr. caves et possibilité extension, le tout sur jard. ombragé en terrasse avec vue panoramique imprenable Est-Sud-Ouest. Prix demandé : 1.000.000 de francs justifié. Téléphonez à Paris au : 842-04-40. (matin et soir).

## pavillons

J. couple cherche 1 pav. 3 p., 2.500 F max., banlieue indiff. Tél. bur. 9 h à 11 h/16 h à 18 h, 248-72-95 poste 255.

A VENDRE 18 km PARIS-EST CHELLES-CHANTEREINE pav. 2 ch., s. à m., salon, s. de bains, w.-c., cuis. ag., s.s. bureau, chauff. gaz, gar., ter. 800 m², rue calme, 550.000 F. T. 020-21-54 ou 782-30-18.

## propriétés

FONTAINE-DE-VAUCLUSE Gde mais. rur. XVIIIe. Dép. terr. G.O.B.ET. Poss. comm. artis. T. (90) 20-31-91 - 20-39-30.

**SOLOGNE**
A VENDRE
BONS TERRITOIRES CHASSE De superficie variable avec ou sans étangs et bâtiments Ecr. Havas Orléans n° 201.436, BP 1519, 45005 Orléans Ced.

**SOLOGNE NORD**
A VENDRE
MAISON CONFORTABLE
10 p. T.B. état, dépendances, sur 4 ha, beau parc, panorama unique, possibilité ajouter 13 ha dont étang 2 ha.
Ecr. Havas Orléans n° 201.435, BP 1519, 45005 Orléans Ced.

A VENDRE
Belle propriété, 7.000 m² Dordogne, bord Dronne, limite Charente, 45 km Angoulême, clôturé, parc, fruitiers, deux accès, maison pierre, construction récente. Cave, rez-de-ch. surélevé, 2 s. à manger, salon, bur., escal. ormeau, ét. 5 ch., s. de bains, chff. électr., gar., indép. Px à débattre. Téléph. à Marseille au : (91) 95-90-71 (poste 330 ou 338 après 18 h).

15 km Tours (37), château 17e siècle, classé ISMH restauré, tt confort, 8 p. principales, dont 5 chbres, S. musique, dépend., chapelle, douves en eau, piscine, parc de 5 ha. Prix justifié. AGENCE CENTRALE, 79, rue de Grandmont, 37170 St-Avertin. Téléphonez au (47) 28-23-74.

BELLE MAISON XIXe SIÈCLE ALLIER. GDES DÉPENDANCES
**70 HA LIBRES**
Conviendrait chevaux
Cabinet M. PEZET
03500 Saulcet (70) 45-35-70.

OUEST DE PARIS
**20 KM DE DREUX**
BELLE FERME AMÉNAGÉE
poss. séj. 5 chbres, cuis., bns. terrain arborisé 5. 000 m²
**A SAISIR : 220.000 F.**
Téléphonez au : 705-06-76.

## propriétés

A VENDRE
**A 130 KM N.-E. PARIS**
Dans petit bourg riante vallée AISNE, TRÈS BELLE MAISON BOURGEOISE 7 pièces avec dépendances. Excellent état. Grand jdin agréable 3.000 m² clos de murs. CARIMEX, 7, rue Marie-Boivin, 51170 FISMES. Téléphone : (26) 78-03-76.

## châteaux

Belgique, 35 km de Bruxelles, château XVIIe + 50 ares poss. Px 12.500.000 F. Tél. GAMMA (010) 65-72-11 le matin.

## domaines

**SOLOGNE DES ÉTANGS**
A VENDRE
BONNE PPTÉ DE CHASSE
*120 ha dont 2/3 bois*
2 beaux étangs 3 et 4 ha
bâtiments de ferme
possibilité réduire superficie. Ecr. Havas Orléans n° 201.433, BP 1519, 45005 Orléans Ced.

ACHÈTE
**GDE PPTÉ DE CHASSE**
SOLOGNE ou même région
Faire offre détaillée
Ecrire Havas Orléans n° 201.431, B.P. 1519, 45005 Orléans Cedex.

## terrains

Vds terrain 14.048 m², 40 km de Vichy. ??? 3,20 F le m². Téléphone : (70) 32-44-93.

Vends Languedoc, terrain avec permis de construire, 670 emplacements camping 4 étoiles, 500 m plage, 6,9 M. 20 % cpt signature. Tél. (67) 32-14-47.

## viagers

En duplex 80 m², beau 3 pces + jardin, Mo Louise-Michel. 75.000 F + 2.000. Occ. Cruz, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

En duplex 80 m², beau 3 pces + jardin, Mo Louise-Michel. 75.000 F + 2.000. Occ. Cruz, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Etude LODEL, 35 bd Voltaire, Paris-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

# l'agenda du Monde

### Animaux

Particuliers vend magnifiques chatons persans pure race pedigrée assurées. Blancs. Prix élevé. Tél. : 16-23/52-58-60.

Les chiots BERGER ALLEMAND de la vallée JUPHINE sont élevés enfamille, facteur essentiel d'un bon équilibre. La portée née le 28 août sera tatouée, vaccinée, inscrite au L.O.F. et disponible fin août. Prix intéressant.
Renseignement ou rendez-vous en téléphonant au 486-89-74 Daniel MORINET.

### Bateaux

A vendre Cruising-racing yacht-sloop 11 m, bois moulé 77 arch. Tucker, état exceptionnel moteur yanmar, sat. nav. autopilote, cellule solaire, survie équipé tour du monde (arrive d'Australie) robuste, intérieur luxueux. Vend tout équipé, ou partiel à débattre. 844-33-17 avant 10 h et après 20 h.

### Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc... ne faites rien sans tél. 588-74-36.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

### Enseignement

**AMERICAN IN V.O. AT THE AMERICAN CENTER**
261, bd Raspail, 75014 PARIS
**633-67-28**
**ENGLISH FOR EVERYBODY**
SESSIONS INTENSIVES renouvelables tous les 15 jours début : 12 septembre 1983
SESSION D'AUTOMNE : du 26 septembre au 17 septembre
*LEARN TO SPEAK AMERICAN* cours dans la journée, le soir et le samedi
PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

### Hôtes payants

Retraitée active, habitant Genève, aimerait passer de temps en temps un week-end à Paris pour visiter expositions, cherche contact pour loger chez l'habitant.
Ecrire sous chiffre S 18.118425 PUBLICITAS, CH. 1211 GENÈVE 3.

### Instruments de musique

MUSÉE ACHÈTE TOUT INSTRUMENT ANCIEN ET CURIEUX. D-Musikinstrumente-Museum, 3380 GSoslar.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis
A partir de 5.000 F
DEVIS GRATUITS
POUR RESTAURATION
**PIANOS TORRENTE**
Téléphone : 840-89-52.

### Moquettes

A SAISIR
**MOQUETTE 100 % pure laine PRIX POSÉE 93,50 T.T.C. le m²**
Tél. : 668-81-12.

**MOQUETTE PURE LAINE — 50 % DE SA VALEUR 842-42-62**

### Troisième âge

Résidence 3e âge
10 mn ouest Paris propose studio, cuisine, et 2 pièces, tout confort, personnes seules et couples. Restauration et régime assuré, service para-médical jour et nuit. 794-66-66.

### Vacances Tourisme Loisirs

Nice, prom. Angl. Palais soleil, appts meublés tout conf.. 280 par jour, 2 pers. suppl. 105, min. 1 sem. (93) 440-886.

Driscoll House Hotel, 200 chambres, à un lit. Demi-pension, £ 48 par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172 New Kent Road, London SE1. Tél. : 01-703 4175.

Cap d'Agde, à louer villa toute ou moitié, d. 1 500 F par sem. Tél. 19-31-20 16-66-43.

VENISE St. Marc Appart. 5 pers. mois septembre 900 $. Quinzaine possible Tél. : 681-23-12 après 18 H.

les annonces classées
**Le Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

# économie

## SOCIAL

# Un entretien avec M. Bergeron

*(Suite de la première page.)*

« Mais si l'on compare la France avec des pays confrontés à des problèmes de même importance que le nôtre, on observe que la participation de l'Etat à l'assurance-chômage est inférieure à celle de la plupart de ses concurrents. Pour l'instant, elle gravite autour de 30 %. C'est une question qui, là aussi, peut se discuter. Il faudra bien trouver une solution, car on ne peut laisser les chômeurs sans rien. On nourrit de temps à autre une controverse sur les faux chômeurs. Je ne dis pas qu'il n'y en a pas, mais attention : il ne faudrait pas que l'opinion publique en vienne à penser que tous les chômeurs sont des bricoleurs. Je rejette ce raisonnement qui est dangereux.

*– Ne redoutez-vous pas un interventionnisme croissant de l'Etat ?*

– Je reconnais qu'il y a un risque réel. Je ne suis pas favorable à un renforcement de l'interventionnisme étatique, car plus l'étatisme devient lourd, plus la démocratie devient fragile. On parle de plus en plus de budgétiser, donc de financer la protection sociale par l'impôt. Ce n'est pas en soi scandaleux. Mais ne risque-t-on pas de dénaturer les assurances sociales par rapport aux conceptions qui étaient à l'origine de leur création ? Ne vaut-il pas mieux aller davantage dans le sens de la mutualisation ?

» On ne responsabilisera pas les assurés en budgétisant tous azimuts. On aboutira au contraire, et les assurés finiront par raisonner à l'égard de la Sécurité sociale comme à l'égard de l'impôt sur le revenu. A tous égards, une budgétisation générale de la protection sociale n'est pas souhaitable.

» C'est en sens inverse qu'il faut aller, mais je reconnais que ce n'est pas facile. Peut-être faut-il imaginer un système de cotisations qui ne repose plus exclusivement sur le salaire : les idées lancées sur une cotisation assise sur la valeur ajoutée, sur la cotisation-machine seront dans la pratique terriblement difficiles à mettre en œuvre. Quant à un recours à la T.V.A., il présente des inconvénients dans la mesure où tout le monde la supporte de la même manière.

*– Le Livre blanc du ministère des affaires sociales indique que, pour faire face aux besoins de financement de la protection sociale, on risque de devoir chaque année procéder à un « dosage » entre une augmentation des recettes et un ralentissement des dépenses. Plus d'économies et plus de prélèvements, est-ce une voie inéluctable ?*

– L'opinion publique doit prendre conscience qu'elle est face à un problème de choix : jusqu'où veut-on être garanti dans le domaine de la maladie, de l'accident, de la retraite, du chômage par rapport à la consommation immédiate ? Quelle est la part du salaire qu'on peut économiser pour se garantir contre les aléas de l'existence par rapport à ce dont on peut disposer immédiatement ? C'est un problème qui est réel même s'il est contesté, y compris dans nos milieux, et on ne peut pas le balayer d'un revers de la main.

*– Est-ce que vous pensez que les élections à la Sécurité sociale vont être l'occasion pour les salariés de réfléchir à ces problèmes ? Qu'est-ce que vous attendez de cette consultation ?*

– La campagne électorale ne va durer qu'un mois et demi. La réflexion sur la protection sociale a commencé avant et elle se poursuivra après. Des élections à la Sécurité sociale on tirera des conclusions sur la représentativité des différentes organisations syndicales, ce qui n'est pas négligeable. Nous tenterons de convaincre l'opinion que nous sommes meilleurs que les autres, et ceux-ci feront de même. Si FO pouvait obtenir autour de 20 %, je serais bien content. Mais l'organisation des élections pose un certain nombre de problèmes. Quand on voit la façon dont les inscriptions ont été faites, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a eu des anomalies réelles. Je ne les efforts incontestables du ministère des affaires sociales, qui est parvenu en partie à réduire les difficultés, mais il en subsiste encore beaucoup. Quand on procède à une consultation de cette importance, mieux vaut, quitte à se donner un délai supplémentaire, l'organiser convenablement.

### Le système fiscal n'est pas juste

*– Une aggravation de la pression fiscale pour 1984 serait-elle un* casus belli ? *Allez-vous faire des propositions précises ?*

– Le système fiscal n'est pas juste. Nous ne ferons pas de propositions au sens propre du terme car cela relève du Parlement et du gouvernement, mais nous émettrons des avis et des opinions sur la réforme de la fiscalité. Une aggravation de la pression fiscale pose le problème du pouvoir d'achat. Si d'un côté l'évolution des rémunérations se ralentit sans cesse et que de l'autre on ponctionne encore davantage les revenus, comment voulez-vous que tôt ou tard cela ne provoque pas des réactions ? Il y aura à coup sûr des réactions qui seront dues non à des mots d'ordre de Bergeron ou d'autres, mais à un phénomène de ras-le-bol de gens qui ne supporteront plus le niveau de la pression fiscale.

*– N'êtes-vous pas en train de forcer la note quand vous dites que la politique gouvernementale est à « l'image de celle de Mme Thatcher », ou cela signifie-t-il que face à la crise il n'y a pas de politique de rechange ?*

– La politique appliquée par le gouvernement français n'est pas exactement, dans les détails près, à l'image de celle de Mme Thatcher ou des llemands, mais pour l'essentiel c'est en effet la même. Il y a un an, dans vos colonnes, j'avais conseillé au gouvernement la prudence, convaincu que les difficultés ne tarderaient pas à se manifester en raison de l'étroite interdépendance des économies nationales. J'ai toujours pensé qu'il n'était pas possible de mettre en œuvre dans un seul pays une politique fondamentalement différente de celles des gouvernements de pays à économie comparable. Les faits m'ont donné raison. Le salut, si salut il y a, ne peut venir que d'une meilleure coopération européenne.

*– Les risques de « rupture de l'équilibre social » sont-ils plus grands aujourd'hui qu'en 1968, en 1973, ou en 1980 ?*

– On ne peut pas prendre comme base de référence les événements de 1968 : le contexte était différent, et ils ont trouvé leur origine dans le milieu estudiantin. Déjà, du temps des anciens gouvernements, j'attirais l'attention sur les risques, en dépassant certaines limites, de provoquer des réactions sociales pouvant mettre en cause la politique gouvernementale.

» Nous redoutons que le rigorisme de la politique gouvernementale ne conduise à la récession, avec toutes les conséquences qui en découlent, notamment dans le domaine du chômage. L'expérience montre que, lorsque l'on dégringole dans la récession, il est toujours difficile d'en sortir. C'est pourquoi nous craignons une dégradation du climat social à plus ou moins long terme. Lorsque de tels mouvements se produisent, toutes les théories économiques s'envolent comme feuilles au vent. Si je demande au gouvernement de lâcher du lest sur les salaires, c'est que l'équilibre social oit être également considéré. Si des conflits éclatent, on ne pourra pas se contenter de bonnes paroles. Ce qu'on aura refusé sur le pouvoir d'achat, on sera obligé de le lâcher sous la pression des événements. La politique conventionnelle mérite d'être préservée, car elle permet de réduire les tensions. Or je suis très préoccupé par son avenir. Autant le gouvernement pendant la première période du septennat ne tenait pas assez compte des réalités économiques, autant nous pensons aujourd'hui que nous arrivons à un point qu'il est difficile de dépasser, d'autant que toutes les déclarations gouvernementales semblent montrer que la rigueur actuelle va durer jusqu'à la fin de 1984. Avec la poursuite du tassement du pouvoir d'achat – en 1982 il a baissé environ de 3 % en moyenne, – le gouvernemnt risque de provoquer des réactions qui remettent tout en cause, y compris les orientations de sa propre politique.

*– Pensez-vous que le plan Delors va réussir ?*

– Je n'ai jamais vu de politique économique réussir totalement ou échouer totalement. Je ne conteste pas que le gouvernement soit parvenu à ralentir l'inflation. Même si l'objectif qu'il s'est fixé n'est pas atteint – ce qui m'apparaît vraisemblable, – j'admets que le taux d'inflation sera en 1983 inférieur à ce qu'il était ces années dernières et je m'en réjouis. Cependant qu'il s'agisse de l'inflation ou du commerce extérieur, il faut accueillir avec prudence les données dont on dispose durant l'été : le nombre de gens travaillant à l'élaboration de ces statistiques étant moins grand qu'à l'ordinaire, on a souvent tendance à extrapoler.

» Ma préoccupation dominante demeure l'emploi. Je crains que l'objectif du gouvernement qui vise au rétablissemnt des équilibres fondamentaux ait une contrepartie grave sur le niveau du chômage.

*– Comment vous situez-vous dans le débat sur la croissance?*

– Je ne suis pas personnellement un religieux de la croissance à tout prix. Mais quand on veut améliorer les conditions d'existence des gens, encore faut-il que le volume des richesses à partager existe. La somme des besoins non satisfaits dans notre pays, et plus encore dans le monde – où les quatre cinquièmes des gens manquent de tout, – est telle qu'on ne peut pas véritablement imaginer une croissance zéro.

*– Qu'est-ce que vous pensez des propositions de M. Marchelli sur un retour dans leurs pays desimmigrés étant depuis au moins dix ans en France?*

– Depuis plusieurs années, je déclare qu'il faut réglementer l'immigration, c'est-à-dire ne pas laisser les gens entrer n'importe comment. Je crois en mon âme et conscience, sans qu'on puisse me soupçonner une seconde de racisme ou de xénophobie, qu'on a atteint un niveau qu'il est impossible de dépasser. Si les frontières demeurent des passoires, alors nous verrons naître ou renaître le racisme et la xénophobie. Quant à aider les pays d'où viennent les immigrés à disposer d'activités leur permettant d'occuper sur place la main-d'œuvre qui, pour l'instant, est obligée de s'expatrier, c'est une idée juste qui s'inscrit dans la philosophie développée par M. Mitterrand. De là à dire qu'il faut renvoyer les immigrés étant depuis moins de dix ans en France, je ne suis pas d'accord. Je mesure les drames familiaux et humains que cela engendrerait. Il faut savoir tenir la mesure.

Propos recueillis par

MICHEL NOBLECOURT.

### LA PRODUCTION EST ARRÊTÉE A L'USINE CITROËN D'AULNAY A LA SUITE D'UNE « GRÈVE BOUCHON »

Le 1er septembre, jour de rentrée après les congés d'été, la production de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois a été arrêtée dans l'après-midi. Selon la direction, un atelier où travaillent deux cents personnes aurait débrayé à l'appel d'un délégué C.G.T. Le syndicat, de son côté, affirme que la direction a pris « *la décision de bloquer la production* » et évoque des « *des provocations de la part des chefs d'équipe* ».

D'autre part, le 2 septembre, le mouvement s'est poursuivi dans l'atelier de ferrage et a entraîné l'arrêt total de la production, dès le début de la matinée, les grévistes demandent le « déplacement » d'un chef d'équipe et une augmentation de 3 % de leurs salaires. Une manifestation des métallurgistes C.G.T. d'Ile-de-France aura lieu, le 8 septembre, devant le siège de l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) à Paris, a confirmé M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie (F.T.M.) C.G.T., au cours d'une conférence de presse, le 1er septembre.

Par cette action, les métallurgistes entendent faire connaître leur préoccupation pour l'emploi (55 000 suppressions d'emploi auraient été annoncées ou réalisées dans la branche depuis janvier). M. Sainjon a d'ailleurs lancé un appel pour que les métallurgistes de province agissent de même auprès des directions d'entreprises et des organisations patronales locales.

Réclamant l'ouverture de négociations, M. Sainjon a indiqué que « *la question du pouvoir d'achat est, avec l'emploi, celle qui doit être abordée et réglée en priorité* ». Il a en outre réaffirmé que la C.G.T. refuserait « *une quelconque diminution du pouvoir d'achat, même dans le cas d'une réduction du temps de travail* ».

Le secrétaire général de la F.T.M.-C.G.T. a ensuite abordé la situation dans l'automobile et proposé de « *mettre sur pied une véritable coopération entre tous les constructeurs français, y compris Talbot. (...)* »

## ÉTRANGER

### En Italie

# Le patronat et les syndicats ont renouvelé la convention collective de la métallurgie

De notre correspondant

**Rome. – Il aura fallu plus de deux cents heures de grève et quelque six mois de négociations pour que finalement patronat et syndicats puissent parvenir, jeudi 1er septembre, à un accord pour le renouvellement de la convention collective des métallurgistes arrivée à échéance il y a deux ans. Alors que le contrat des métallurgistes avait toujours été, par le passé, le point de référence pour les autres catégories sociales, cette fois, il aura été signé le dernier.**

L'accord intervenu met fin à une période de tension sociale particulièrement forte, qui a divisé secteur public et secteur privé, patronat et syndicats. Il s'agit, en outre, d'un point positif à mettre au compte du nouveau cabinet à direction socialiste qui le libère d'une hypothèque entravant toute perspective en matière de relations industrielles.

La nouvelle convention collective des métallurgistes est entrée en vigueur le 1er septembre et sera valable jusqu'au 31 décembre 1985.

Reprenant les grandes lignes du compromis auquel était parvenu, en juillet, l'ancien ministre du travail, M. Scotti, elle présente deux caractéristiques importantes : elle concède une plus grande flexibilité de production aux industriels, mais elle prévoit une réduction des horaires de travail, anticipant une tendance existant un peu partout dans le monde industrialisé, mais qui se concrétise difficilement.

Ainsi le patronat a obtenu une augmentation, par rapport au compromis de M. Scotti, des heures supplémentaires annuelles, qui peuvent être demandées aux salariés pris individuellement, sans qu'il soit nécessaire d'un accord préalable avec le syndicat : avec trente-deux heures supplémentaires (quarante heures dans le cas des entreprises de moins de deux cents employés) à sa disposition, le patronat bénéficie d'une marge de manœuvre plus grande pour adapter la production au marché. Du point de vue syndical, c'est cependant une concession car, dans un passé pas si éloigné, à la Fiat notamment, des luttes avaient eu lieu contre les « *samedis supplémentaires* ».

En revanche, la réduction des heures de travail annuelles obtenues par les syndicats s'élève à vingt-huit heures pour les tourneurs, plus vingt heures compensées financièrement. Ne feront pas partie de ces réductions des horaires les pauses et les périodes de repos dues à des raisons physiologiques. Il est prévu, en outre, une prime passant de trois cents à trois cent cinquante-six mille lires, permettant de rattraper des arriérés sur huit mois ; mais les augmentations salariales, a précisé M. De Michelis, ministre du travail, restent dans le cadre du plafond prévu en matière de coût du travail. En tenant compte, cependant, de la réduction des horaires, l'augmentation du salaire en trois ans sera de 40 % (contre 33 % prévus par la loi de finances). Si, parmi les syndicalistes socialistes, l'accord est perçu comme « *un pas en avant* », les autres, notamment les communistes, font des réserves.

PHILIPPE PONS.

## P.T.T.

# Le courrier administratif sera acheminé au tarif ordinaire

La base forfaitaire du courrier administratif a été modifiée à partir du 1er septembre par mesure d'économie. La décision en avait été prise en début d'année à Matignon. Une partie du courrier administratif franchisé acheminé jusque-là en « urgent » sera acheminé en « ordinaire » par la poste.

Ces envois qui faisaient l'objet de forfaits passés entre les administrations et les P.T.T. sur la base d'une tarification à 2 francs seront régis par de nouveaux forfaits sur la base d'une tarification à 1,60 franc. Il s'agit d'une moindre dépense et aussi d'une moindre recette pour les P.T.T., qu'il est impossible de chiffrer *a priori*. On sait seulement qu'au total ces objets transportés en franchise représentent un « chiffre d'affaires » de 3,8 milliards de francs pour la poste.

Cette mesure ne concerne pas le courrier « social » (des caisses sociales et des mutualités agricoles), qui représente 1,9 milliard de francs, mais seulement le courrier « officiel » et le courrier « financier » (avis, perception...), qu'ils soient national, régional ou local. Certains abus avaient pu être observés. Dorénavant, les administrations devront donc timbrer à 2 francs le courrier qu'elles jugent urgent. Certaines communes protestent.

## CONJONCTURE

# Tout ne va pas si mal en France estime le « Financial Times »

« *Quel pays industriel de l'Ouest – en dépit d'une avalanche quotidienne de commentaires pessimistes en provenance de sa presse nationale – dispose actuellement de réserves de devises record (officiellement), a pratiquement supprimé son déficit de balance des paiements au trimestre dernier, a ramené son taux d'inflation à son plus bas niveau depuis dix ans (aux environs de 1 %, encore au-dessus, certes, de la moyenne internationale) et, réellement, réussi à maintenir son taux de chômage à son étiage des douze derniers mois?* »

Cette devinette a été posée à ses lecteurs par le quotidien britannique *Financial Times* dans son éditorial « Lombard » du 1er septembre 1983, et la réponse était : « *La France.* »

Notre confrère ajoutait, pour corser la devinette : « *Le budget de ce pays s'achemine solidement vers l'équilibre structurel, selon l'O.C.D.E. ; les immatriculations d'automobiles ont battu leur record cette année ; la Bourse a monté de près de 40 % depuis la fin de 1982 et la monnaie, en dépit de fréquentes attaques spéculatives, n'a fléchi que de 3 % par rapport à la livre sterling depuis mai 1981.* »

Sans doute, écrit la quotidien britannique, l'économie française n'est pas encore tirée d'affaire. Les conséquences du plan de rigueur du printemps dernier sur le plan social n'ont pas encore été pleinement mesurées, et le « boom » sur les réserves de devises est dû, principalement, à des emprunts massifs à l'étranger. Néanmoins, estime le *Financial Times*, les données statistiques publiées l'été dernier montrent que cette économie réagit aux mesures gouvernementales plus rapidement que ne l'attendaient de nombreux observateurs.

Certains économistes de l'O.C.D.E., ajoute-t-il, pensent que, si M. Jacques Delors reste aux finances pendant six mois encore, la France, d'ici un an, pourrait commencer à rembourser, par avance, une partie de ses emprunts massifs à l'étranger.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. +ou Dép. – | | Rep. +ou Dép. – | | Rep. +ou Dép. – | |
| $ E.-U. | 8,1310 | 8,1340 | + 135 | + 185 | + 280 | + 345 | + 630 | + 770 |
| $ can. | 6,5934 | 6,5975 | + 150 | + 201 | + 316 | + 379 | + 703 | + 832 |
| Yen (100) | 3,3039 | 3,3065 | + 139 | + 167 | + 298 | + 334 | + 898 | + 967 |
| DM | 3,0090 | 3,0109 | + 161 | + 184 | + 332 | + 362 | + 916 | + 980 |
| Florin | 2,6908 | 2,6925 | + 128 | + 151 | + 268 | + 297 | + 758 | + 817 |
| F.B. (100) | 14,9632 | 14,9742 | + 347 | + 490 | + 697 | + 896 | + 1426 | + 1820 |
| F.S. | 3,7128 | 3,7159 | + 235 | + 268 | + 486 | + 526 | + 1359 | + 1445 |
| L. (1 000) | 5,0377 | 5,0412 | – 244 | – 170 | – 490 | – 392 | – 1611 | – 1454 |
| £ | 12,1493 | 12,1595 | + 229 | + 331 | + 503 | + 635 | + 1297 | + 1558 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 9 5/16 | 9 11/16 | 9 3/4 | 10 1/8 | 9 15/16 | 10 5/16 | 10 1/2 | 10 7/8 |
| DM | 4 7/8 | 5 1/4 | 5 1/8 | 5 1/2 | 5 3/8 | 5 3/4 | 5 13/16 | 6 3/16 |
| Florin | 5 7/8 | 6 1/4 | 5 13/16 | 6 3/16 | 5 7/8 | 6 1/4 | 6 1/4 | 6 5/8 |
| F.B. (100) | 8 | 9 | 8 7/16 | 9 3/8 | 8 3/4 | 9 11/16 | 9 7/8 | 10 1/2 |
| F.S. | 2 7/8 | 3 1/8 | 4 1/16 | 4 7/16 | 4 1/8 | 4 9/16 | 4 5/8 | 5 |
| L. (1 000) | 15 1/2 | 16 1/2 | 16 7/8 | 17 3/4 | 17 | 18 | 18 1/8 | 19 |
| £ | 9 3/8 | 9 7/8 | 9 7/16 | 9 13/16 | 9 9/16 | 9 15/16 | 10 | 10 5/8 |
| F. franç. | 12 1/2 | 12 7/8 | 13 | 13 3/8 | 14 | 14 3/8 | 16 5/8 | 17 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

EN DÉSACCORD AVEC LE PROGRAMME MIS EN PLACE AVEC LE F.M.I.

# Le gouverneur de la Banque centrale du Brésil M. Carlos Langoni, démissionne

Le jeune président de la Banque centrale du Brésil, M. Carlos Geraldo Langoni, a présenté sa démission dans une lettre adressée au ministre des finances, M. Ernane Galveas. M. Langoni participait activement aux négociations avec le Fonds monétaire international (F.M.I.) et avec les grandes banques internationales pour la restructuration de la dette extérieure du Brésil, évaluée à 90 milliards de dollars. Il a remis sa démission au moment où M. Galveas s'apprêtait à signer la nouvelle « lettre d'intention » adressée au Fonds monétaire. Le F.M.I. a suspendu depuis le mois de mai le versement de quelque 800 millions de dollars (correspondant à deux tranches du crédit global de 4,9 milliards de dollars accordés par le Fonds monétaire en janvier dernier).

Le porte-parole de l'institut d'émission a clairement laissé entendre que le gouverneur « *n'était pas d'accord* » avec les termes « *irréalistes* » de la lettre d'intention, qui prévoit notamment un plafonnement de l'inflation à 55 % en 1984 (elle dépasse 150 % actuellement), doublé d'un sérieux effort de compression des dépenses budgétaires. Selon des sources bien informées, M. Langoni considérerait que ces conditions amèneraient « *la destruction de l'économie nationale* ».

Le ministre des finances, M. Galveas, a reconnu devant la presse que la démission de M. Langoni retarderait la signature de la lettre d'intention

Le projet de loi sur la « désindexation » de fait des salaires rencontre par ailleurs une forte opposition à la Chambre des députés, y compris au sein du parti gouvernemental. Le F.M.I. subordonne son accord à la ratification de ce texte (déjà mis en application) par le Parlement.

## AFFAIRES

### RENAULT POURRAIT IMPLANTER UNE USINE EN EGYPTE

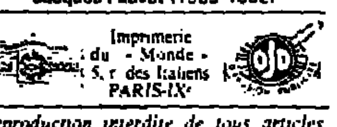
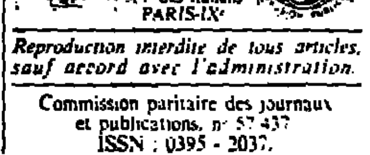
La volonté du gouvernement égyptien de se doter d'une industrie automobile a amené les autorités du Caire à retenir quelques constructeurs européens. Il semble que Renault ait été présélectionné parmi les trois constructeurs les mieux placés (les deux autres étant Volkswagen et Peugeot). Chez Renault, on précise simplement que des discussions vont commencer dans les jours prochains. Il s'agirait d'implanter une usine d'une capacité de 35 000 véhicules par an, dont le taux d'intégration (production locale) devrait être de l'ordre de 60 %.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe




Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

# COMMERCE EXTÉRIEUR

## Mme Cresson et 200 industriels à l'assaut des Etats-Unis

En janvier 1970, M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, lançait une opération de prospection de l'Amérique du Nord. En septembre 1983, Mme Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, effectue à son tour une O.P.A. sur les Etats-Unis. Entre-temps, d'autres missions officielles ont eu lieu. Ainsi, périodiquement, les pouvoirs publics partent-ils à la reconquête du Nouveau Monde.

Cette fois encore, l'opération se veut exemplaire afin de gagner des *contrats et de diminuer* le déficit des échanges, qualifié déjà il y a treize ans de *« préoccupant »*. L'innovation réside peut-être dans le nombre des participants et dans le coût de ce voyage de promotion : quelque deux cents chefs d'entreprises, surtout moyennes *et petites — dont une* dizaine de Châtellerault — et 3 millions de francs, comme il a été indiqué au cours d'une réunion de presse le 1er septembre, que, contrairement à ce qui avait été annoncé, Mme Cresson ne présidait pas.

L'*« exercice pratique »*, ainsi qu'il est qualifié Quai Branly, doit conduire les industriels — dont les frais de voyage *sont pris en charge* — les 13 et 14 septembre à New-York, où sont prévues diverses activités, notamment une visite des magasins Bloomingdales's, qui organisent une Semaine française, un défilé de la collection de mode Torrente, une réception au consulat général. Après ces mondanités, coupées d'un *séminaire* avec les banquiers et les conseillers commerciaux français installés outre-Atlantique, les industriels pourront poursuivre leurs contacts aux Etats-Unis, tandis que Mme Cresson se rendra à Washington — où *elle* doit rencontrer *ses* homologues américains, — à Chicago, à San-Francisco et à Houston. Parallèlement, du 12 au 30 septembre, une campagne publicitaire, comprenant quarante messages d'une minute consacrés à des entreprises françaises (2,4 % du marché des Etats-Unis), sera diffusée sur les ondes de la radio américaine.

Une telle initiative — un deuxième voyage est déjà prévu — aura-t-elle des retombées ? On peut l'espérer, mais l'enjeu est de taille. Les ventes françaises aux Etats-Unis représentent en moyenne à peine plus de la moitié des achats (55 %). Alors que la France dépend des Etats-Unis de façon incompressible pour une certaine quantité d'importations, elle a diversement profité de l'appréciation du dollar pour accroître ses exportations. Durant le premier semestre de 1983, le déficit commercial français a représenté 11,6 milliards de francs (en données corrigées des variations saisonnières) contre 11,8 milliards de janvier à juin 1982, le taux de couverture s'étant toutefois situé à 61,7 % contre 57,8 % (les ventes ayant augmenté de 17 % et les achats de 9 % en valeur).

L'important, c'est sans doute moins de « tenir la main » des industriels, comme on le pense trop souvent dans les cercles officiels, que de leur laisser les mains libres. Les petites et moyennes entreprises, dont le rôle social et économique apparaît essentiel pour la qualité du tissu industriel, ont besoin d'un certain espace de liberté, même si la justice la plus stricte n'y trouve pas son compte.

De même, la réglementation ne doit pas être trop pesante. Dans le domaine des heures supplémentaires — *qu'il est très difficile de mettre en* œuvre vite pour répondre à un client étranger — l'ancienne élève d'H.E.C. qu'est Mme Cresson ne souhaite-t-elle pas, comme en son temps M. Deniau, que soit desserré le frein de l'inspection du travail ? Il faut un peu de jeu dans les rouages économiques.

MICHEL BOYER.

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● **Suspension des importations d'automobiles en Colombie.** — La Colombie a décidé de suspendre ses importations d'automobiles afin de réduire les sorties en devises et de protéger l'industrie automobile nationale, a annoncé le 1er septembre le gouvernement de Bogota. Le ministre des finances, M. Edgar Gutierrez, a notamment décidé que l'importation de voitures particulières porte préjudice au développement des trois compagnies d'assemblage automobile nationales. Au début de 1983, une mesure de même nature avait interdit l'importation de véhicules utilitaires comme les taxis et les autobus, car elle nuisait à l'industrie du pays, selon les autorités. — *(A.F.P.)*

● **Les conditions d'implantation de Péchiney au Québec critiquées par le parti libéral québécois.** — L'ancien premier ministre québécois M. Robert Bourassa et M. Daniel Johnson, autre dirigeant du parti libéral (opposition), ont dénoncé la manière dont le gouvernement de M. René Levesque engageait les fonds publics dans le projet de la multinationale française. le quotidien *la Presse* de Montréal écrit par ailleurs que *« ce qui devait être l'investissement industriel des années 80 risque d'être le flop de la décennie »*.

● **La CISI prend le contrôle de la société espagnole C.C.S.** — La Compagnie internationale de services informatiques, filiale du Commissariat à l'énergie atomique, qui détenait 40 % depuis 1980 du Centre de calcul de Sabadell (C.C.S.), première société espagnole du service informatique., a porté sa participation à 75 %. — *(A.F.P.)*

● **Matra signe un protocole avec la société canadienne Comterm.** — Les deux firmes devront coopérer sur plusieurs projets notamment la fabrication du micro-ordinateur Matra au Canada. — *(A.F.P.)*

### Agriculture

● **Trois cent soixante-dix communes du Doubs** viennent d'être déclarées sinistrées par le commissaire de la République du département *« en raison de la sécheresse exceptionnelle qui a éprouvé, cet été, l'agriculture »*. La mesure concerne *« toute la partie du département située hors de la zone de montagne »*, précise la préfecture.

### Energie

● **Le Groupement d'études international sur les surgénérateurs ARGO a été officiellement créé le 31 août**, lors d'une première réunion constitutive, annonce le Commissariat à l'énergie *atomique* (C.E.A.). La décision de créer l'ARGO, sorte de groupe de pression visant à promouvoir la filière nucléaire à neutrons rapides, avait été annoncée le 21 avril dernier à Lyon par M. Michel Pecqueur, alors administrateur général délégué au C.E.A. (*le Monde* du 23 avril). L'ARGO réunit les sociétés concernées par cette question des cinq pays européens (France, R.F.A., Italie, Belgique, Pays-Bas) qui avaient participé *au lancement du réacteur* Superphénix-I, dont la construction s'achève dans la région Rhône-Alpes. Leur objectif est de favoriser la promotion des réacteurs de cette filière.

### Social

● **Les réceptions syndicales de l'Elysée : la C.G.C. dénonce des « discriminations ».** — M. François Mitterrand recevra, la semaine prochaine, les dirigeants de la C.G.T., de F.O. et de la C.F.D.T. ; M. Krasucki le 6 septembre, M. Bergeron le 8. et M. Maire le 9. M. Vauzelle, en annonçant ces entretiens, n'ayant pas évoqué les deux autres centrales représentatives, la C.F.T.C. faisait *savoir qu'elle avait reçu l'« assurance »* qu'elle serait reçue, de même que la C.G.C. *« Nous protestons*, écrit M. Jean Menu, président de la C.G.C., dans la *« Lettre confédérale », contre ces perfides discriminations dont les auteurs sont à chercher, non au plus haut niveau, mais parmi les personnes chargées de diffuser les informations élyséennes et dans les rangs desquels nous ne comptons pas que des amis. La manœuvre a échoué : les électeurs apprécieront. »*

[**A l'Elysée on assurait le 2 septembre qu'il n'y avait** *« aucune discrimination »* entre les organisations syndicales, *mais un « simple problème de calendrier »*. Les dirigeants de la C.F.T.C. et de la C.G.C seront reçus par le chef de l'Etat prochainement, avant les élections du *19* octobre à la Sécurité sociale.]

● **M. Anicet Le Pors**, secrétaire d'État à la fonction publique, recevra les fédérations de fonctionnaires le 15 septembre prochain pour *« examiner les conditions d'application du relevé de conclusions »*. M. Le Pors a annoncé cette rencontre à l'issue d'un entretien avec M. Pommatau, secrétaire général de la FEN.

### Nominations

● **M. PHILIPPE DULAC**, ancien di*recteur adjoint du Trésor, chargé de* mission auprès de M. Jean-Yves Haberer, président de la banque Paribas, a été nommé directeur général adjoint de cette dernière pour assurer la responsabilité de son département bancaire. Agé de quarante et un ans, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, M. Dulac a exercé diverses fonctions au Trésor avant d'entrer récemment dans le *groupe Paribas* en tant que chargé de mission et membre du comité exécutif de la banque.

● **M. EDOUARD DECOSTER**, vice-président de la société Legrand, vient d'accéder à la présidence de cette société, considérée comme le premier producteur européen d'installations électriques de basse tension où il succède à M. Jean Verspieren, récemment décédé. Mme Verspieren a été nommée à la vice-présidence.

● **M. CARLO DI BENEDETTI**, âgé de quarante-neuf ans, a été nommé président-directeur général du groupe Olivetti, dont il est un des principaux actionnaires. Il a remplacé à la présidence du groupe *M. Bruno Visentini*, nommé ministre des finances dans le cabinet de M. Craxi.

● **M. IAN MACGREGOR**, âgé de soixante et onze ans, vient d'être nommé président du National Coal Board, les charbonnages britanniques, à la place de Sir Derek Ezra, dont le mandat arrivait à expiration. M. MacGregor s'était déjà vu confier en 1980 l'assai*nissement de la sidérurgie britannique.*

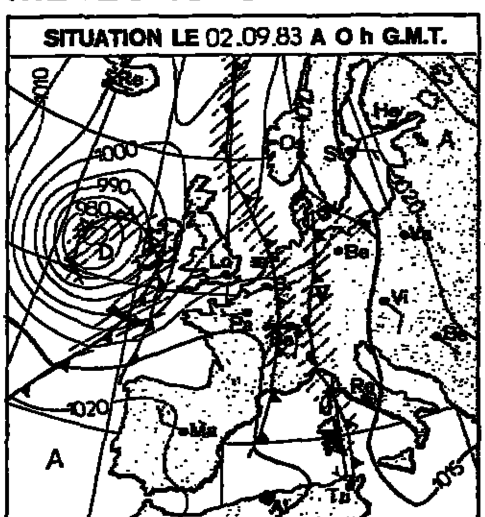
● **M. ROBERT HASLAM**, âgé de soixante ans, remplace M. MacGregor à la tête de la British Steel. Président des sucreries Tate and Lyle, M. Haslam le restera et dirigera désormais l'entreprise publique sidérurgique et l'entreprise privée.

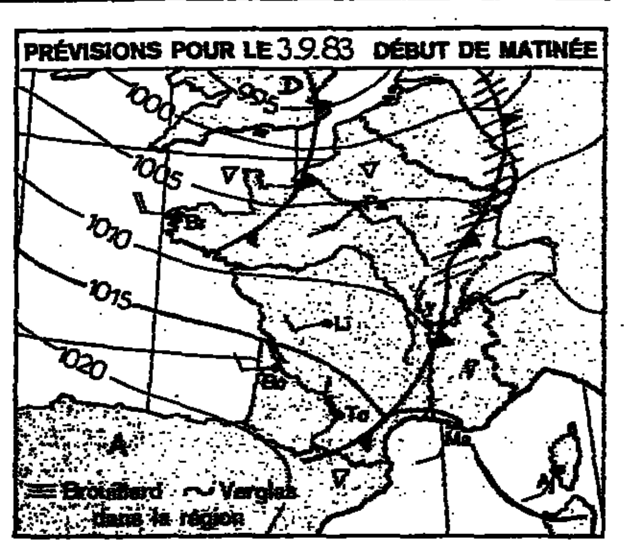
● **M. GRAHAM DAY**, âgé de cinquante ans, est nommé président-*directeur général* de British Shipbuilders, les chantiers navals britanniques, à la place de Sir Robert Atkinson, qui retourne dans le privé. Canadien, M. Day dirigeait les chantiers maritimes de la Dome Petroleum.



# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 3 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 septembre à 0 heure et le samedi 3 septembre à minuit.**

Une perturbation modérément active traversera *le pays dans un flux rapide de* secteur ouest. Elle sera suivie d'une hausse des pressions par le sud-ouest.

Samedi en matinée, le temps sera très nuageux et pluvieux sur les Vosges, la Franche-Comté et la Savoie ainsi que sur les Pyrénées. Les régions méditerra*néennes bénéficieront d'un beau temps* ensoleillé. Sur le reste du pays, éclaircies et passages nuageux se succéderont ; des averses se produiront en Bretagne, Normandie et sur le Nord. Ce temps variable se généralisera dans l'après-midi. Les passages nuageux donneront des averses de la Manche aux Vosges et au nord des Alpes ainsi que sur les Pyrénées. Les éclaircies prédomineront sur les régions côtières de *l'Atlantique et de la Méditerranée. Le* vent soufflera fort de secteur nord-ouest au nord de la Loire, ainsi que sur le littoral méditerranéen l'après-midi.

**Sens d'évolution pour le dimanche :**
La dépression et la zone de tempête qui lui est associée se dirigent mainte*nant vers la mer du Nord, puis la* Scandinavie, mais à l'arrière, le flux d'ouest reste rapide et perturbé de l'Atlantique au nord de l'Europe. Une nouvelle zone pluvieuse s'étendra à la moitié nord de la France.

**Prévisions pour dimanche 4 septembre :**
**Sur la moitié nord** ; temps frais en début de journée et assez beau avec vents d'ouest modéré, se couvrant rapidement par l'ouest avec des pluies qui débuteront dès le matin en Bretagne et gagneront le soir, les Flandres, l'Ardenne, la Lorraine, l'Alsace et la Bourgogne, accompagnés d'un léger renforcement d'ouest-sud-ouest

Les températures maximales oscille*ront entre 18 à 19°C dans l'ouest et 23 à* 24°C dans l'est.

**Sur la moitié sud** ; beau temps, frais le matin avevc quelques brumes dans le sud, ensoleillé et plus chaud ensuite, avec des maximums qui atteindront 24 à 25°C (27 à 28°C près de la Méditerranée). Les vents de nord-ouest faibliront (fin du mistral et de la tramontane), mais en fin de journée, le ciel risque de devenir nuageux du nord du Massif Central à *la* Savoie.

Les températures diurnes atteindront un maximum allant de 16°C sur les *côtes de la Manche à 24°C dans le sud*-est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 2 septembre 1983 à 8 heures, de 1013,7 millibars, soit 760,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er septembre ; le second le minimum de la nuit du 1er septembre au 2 septembre) : Ajaccio, 29 et 22 degrés ; Biarritz, 21 et 13 ; Bordeaux, 23 et 12 ; Bourges, 19 et 12 ; Brest, 19 et 14 ; Caen, 22 et 9 ; Cherbourg, 19 et 11 ; Clermont-Ferrand, 19 et 10 ; Dijon, 20 et 14 ; Grenoble, 26 et 17 ; Lille, 23 et 13 ; Lyon, 24 et 15 ; Marseille-Marignane, 28 et 19 ; Nancy, 24 et 14 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 23 et *10* ; Pau, 20 et *11* ; Perpignan, 27 et 17 ; Rennes, 22 et 11 ; Strasbourg, 27 et 15 ; Tours, 20 et 11 ; Toulouse, 20 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 19 degrés ; Amsterdam, 21 et 14 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 30 et *17* ; Bonn, *23 et 17* ; Bruxelles, *21 et 14* ; Le Caire, 34 et 23 ; îles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 26 et 18 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 28 et 25 ; Genève, 21 et 15 ; Jérusalem, 29 et 17 ; Lisbonne, 25 et 19 ; Londres, 22 et 11 ; Luxembourg, 19 et 13 ; Madrid, 27 et 15 ; Moscou, 19 et 5 ; Nairobi, 22 et 10 ; New-York, 29 et 19 ; Palma-de-Majorque, 28 et 18 ; Rome, 29 et 23 ; Stockholm, 22 et 16 ; Tozeur, 37 et 27 ; Tunis, 33 et 25.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## EN BREF

### EXPOSITIONS

**VAUBAN A PARIS.** — A l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de la naissance de Vauban, l'Association pour la mise en *valeur des espaces fortifiés de la* région Nord-Pas-de-Calais présente jusqu'au 30 septembre, à la *maison* de la *région* Nord-Pas-de-Calais, une exposition intitulée « Murailles et jardins : les espaces fortifiés du Nord-Pas-de-Calais ». Le mercredi 14 septembre, à 16 heures, M. Truttmann abordera le thème *« Le Pré-Carré Vauban » lors* d'une conférence de presse au Musée des monuments français, au Palais de Chaillot, place du Trocadéro, à Paris (16e).

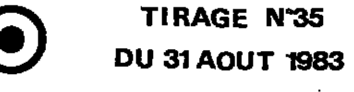
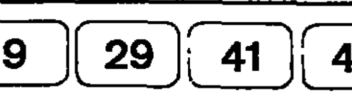
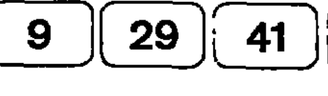
★ **Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann, 75009 Paris, tél. : 770-59-62.**

### FORMATION PERMANENTE

**ARCHITECTURE ET MONDE RURAL.** — Les ministères de l'urbanisme, de l'agriculture et de l'environnement organisent des stages d'insertion professionnelle de *jeunes architectes diplômés pour* un an en Bretagne.

★ **Adresser les candidatures avant le 9 septembre au FIDA, M. Quinion, 18, rue Abbé-Vallée, 22000 Saint-Brieuc, tél. : (96) 33-55-76.**

**LOTO** — TIRAGE N°35 DU 31 AOUT 1983




9 — 29 — 41 — 43 — 45 — 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 7

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F) |
|---|---|---|
| 6 BONS NUMEROS | 7 | 1 678 129,70 F |
| 5 BONS NUMEROS + complémentaire | 33 | 177 983,40 F |
| 5 BONS NUMEROS | 1 697 | 10 383,20 F |
| 4 BONS NUMEROS | 104 755 | 168,20 F |
| 3 BONS NUMEROS | 1 990 038 | 12,70 F |

PROCHAIN TIRAGE LE 7 SEPTEMBRE 1983

VALIDATION JUSQU'AU 6 SEPTEMBRE 1983 APRES-MIDI

## PARIS EN VISITES

**DIMANCHE 4 SEPTEMBRE**

« Le Sénat », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Duhesme.

« Le château de Courance », 13 heures, place de la Concorde, Mlle Zujovic.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Leclerq.

« La place des Victoires », 15 heures, 4, place du Louvre, M. Lépany.

« *Château de Saint-Cloud* », *15 h 30*, terminus bus 52 et 72, Pont-de-Saint-Cloud, Mme Barbier.

« Le Marais Saint-Paul », 15 h 30, métro Sully-Morland, Mme Camus.

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, 168 ter, boulevard Saint-Germain, Mme Hauller.

« Hôtel de Soubise », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois (Histoire et archéologie).

« Saint-Eustache », 15 heures, métro Louvre (Lutèce-visites).

« La place Dauphine », 10 h 30, métro Pont-Neuf (Paris Autrefois).

« Faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du Passé).

« Le Père-Lachaise », 14 h 45, métro Père-Lachaise (Tourisme Culturel).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 2 septembre :

DES DÉCRETS

● Confiant l'exploitation des chemins de fer de Corse à la Société nationale des chemins de fer français et fixant les conditions dans lesquelles la région de Corse est substituée à l'État dans les droits et obligations de celui-ci concernant l'exploitation de ces chemins de fer.

● Modifiant le décret du 31 juillet 1973 relatif aux *contraventions* et au contentieux du contrôle technique en matière d'assurance des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

UN ARRÊTÉ

● Modifiant la clause type de réduction-majoration des primes en assurance automobile.

Les mots croisés se trouvent page 10.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

1er septembre

### Légère reprise, baisse des pétrolières

*Après cinq séances de baisse consécutive, le marché parisien a amorcé, jeudi, une légère reprise sans que ce redressement ait partie liée au bond en avant effectué par Wall Street où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a progressé de plus de 20 points mercredi soir au « Big Board ».*

*Confirmant le mouvement d'achats perceptible en fin de matinée (alors qu'un certain nombre d'ordres de vente restaient encore en carnet la veille, après que la séance se fut achevée sur un repli de 0,7 %), l'indicateur instantané a regagné 0,2 % jeudi, tandis qu'un certain nombre de titres s'adjugeaient 5 % à 7 % de hausse (Galeries Lafayette, Thomson-C.S.F., Crédit foncier immobilier, Jeumont, Générale de fonderie et Parisienne de réescompte).*

*Les pétrolières, par contre, tout particulièrement éprouvées, Française des pétroles et Française de raffinage perdent respectivement 6 % et 4 %, tandis qu'Elf-Aquitaine recule de 3 %. Cette réaction est motivée par la mise en application de la nouvelle formule fixant les prix des produits pétroliers.*

*Certains professionnels pensent en effet que le fait de retenir un cours du dollar de 7,70 F de septembre à janvier prochain (alors qu'il se traitait à 8,10 F jeudi) peut aggraver les pertes de l'industrie française du raffinage.*

*Légère hausse de l'or à Londres (415,80 dollars l'once) et du lingot, à 108 200 F (+ 400 F), tandis que le napoléon gagne 3 F à 699 F.*

*Dollar-titre : 10,45 F environ.*

## NEW-YORK

### Repli

D'assez importantes ventes bénéficiaires se sont produites jeudi à Wall Street après le très vif redressement des cours enregistré la veille. Elles n'ont pas été trop mal absorbées dans l'ensemble. Mais la nouvelle parvenue en cours de séance, selon laquelle un Boeing 747 sud-coréen, avec 269 passagers à bord, avait été abattu par l'aviation de chasse soviétique, a jeté la confusion et rendu les opérateurs nerveux. De ce fait, le marché n'a pas réussi à regagner le terrain perdu initialement et, à la clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 9,35 points à 1 206,80. Cette baisse a surtout été due à la chute de deux valeurs entrant dans la composition du « Dow », Merck (– 4,8 %) et American Express (– 4,7 %). L'action de la firme pharmaceutique a pâti de la décision prise par les dirigeants du groupe de retirer des marchés britannique et allemand un médicament destiné à soigner l'arthrose en raison de ses effets secondaires. Un rapport d'analystes prévoyant une forte diminution des résultats de la branche « assurance incendie » d'American Express a pesé sur les cours du titre. De l'avis général, malgré les craintes sur un sérieux refroidissement des relations américano-soviétiques soulevées par le terrible drame aérien, Wall Street a conservé son sang froid. Pour l'instant du moins, tout dépendra de la tournure que prendra cette horrible affaire.

L'activité a été modérée et 76,12 millions de titres ont été échangés contre 80,8 millions.

| VALEURS | Cours du 31 août | Cours du 1er sept. |
|---|---|---|
| Alcoa | 47 1/4 | 48 1/2 |
| A.T.T. | 65 5/8 | 65 1/2 |
| Boeing | 37 7/8 | 39 1/8 |
| Chase Manhattan Bank | 47 1/2 | 46 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 52 1/2 | 52 1/8 |
| Eastman Kodak | 68 3/4 | 66 1/2 |
| Exxon | 38 | 37 3/4 |
| Ford | 57 1/4 | 59 1/8 |
| General Electric | 51 1/8 | 50 1/4 |
| General Foods | 44 1/4 | 43 5/8 |
| General Motors | 70 1/2 | 71 1/4 |
| Goodyear | 30 1/2 | 30 7/8 |
| I.B.M. | 119 1/4 | 118 3/8 |
| I.T.T. | 42 5/8 | 43 1/4 |
| Mobil Oil | 32 3/4 | 32 7/8 |
| Pfizer | 38 1/4 | 38 |
| Schlumberger | 57 1/4 | 57 7/8 |
| Texaco | 37 3/8 | 37 |
| U.A.L. Inc. | 31 7/8 | 33 1/2 |
| Union Carbide | 70 3/8 | 70 |
| U.S. Steel | 27 5/8 | 27 1/2 |
| Westinghouse | 45 7/8 | 45 5/8 |
| Xerox Corp. | 44 3/4 | 45 1/8 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**PRODUITS CHIMIQUES ET INDUSTRIELS DU SUD-EST.** – La cotation des actions et obligations de cette société (négociées sur le marché officiel de la Bourse de Paris) a été suspendue le 1er septembre dernier par la Chambre syndicale des agents de change jusqu'à nouvel avis dans l'attente d'une information concernant *« une importante opération prévue dans le cadre du plan de restructuration de la chimie française ».*

**GROUPE MORS.** – L'émission d'actions à dividende prioritaire (A.D.P.) sans droit de vote à laquelle va procéder la société Mors (*le Monde* du 27 juillet dernier) aura lieu à compter du 19 septembre. Ces A.D.P., qui seront émises au prix unitaire de 350 F pour un total de 255 200 titres, devront permettre de renforcer, à hauteur de 80 millions de francs, des fonds propres évalués à un peu moins de 200 millions. Rappelons que ces actions à dividende prioritaire seront créées, jouissance 1er janvier 1983, avec un nominal de 50 F et assorties d'un dividende égal à 150 % de celui qui sera versé aux actions ordinaires, moyennant un minimum garanti de 10 F par A.D.P. Filiale à 50 % de la Continentale d'entreprise (groupe du Crédit suisse) et à 10 % respectivement de l'Union des assurances de Paris et du groupe Drouot, la société Mors, qui a récemment essayé, en vain, de concurrencer le groupe Bernard Tapie pour la reprise de Testut-Aequitas, a recentré ses activités autour de quatre départements : pesage, matériel électronique, automatismes et mécanique/signalisation. Cette restructuration, qui passe par l'absorption d'un certain nombre de filiales, doit permettre à Mors, d'après ses propres calculs, de doubler un chiffre d'affaires qui a atteint 470 millions de francs en 1982.

**CABURY SCHWEPPES.** – Le géant de l'industrie alimentaire britannique (qui produit principalement chocolat, confiserie et boissons alcoolisées), annonce un accroissement de 91 % de son bénéfice net au premier semestre 1983, lequel a atteint 33,5 millions de livres sterling.

Le chiffre d'affaires semestriel s'est accru de 16,2 %, à 762,7 millions de livres, précise la société. Le dividende intérimaire est porté à 1,50 penny, contre 1,40 l'an dernier.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

| | 31 août | 1er sept. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 137,2 | 137 |
| Valeurs étrangères | 150,5 | 150,7 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

| | 31 août | 1er sept. |
|---|---|---|
| Indice général | 134,7 | 134,5 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 sept. .......... 12 3/8 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 1er sept. | 2 sept. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 246,12 | 247,50 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 1er SEPTEMBRE

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | [illegible] | [illegible] |
| 5 % | [illegible] | [illegible] |
| 3 % amort. 45-54 | [illegible] | [illegible] |
| 4 1/4 % 1963 | [illegible] | [illegible] |

### Second marché

### Hors-cote

### Étrangères

### SICAV 1/9

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Horizon | 593 08 | 566 19 |
| I.M.S.I. | 343 98 | 328 38 |
| Indo-Suez Valeurs | 648 37 | 618 97 |
| Ind. françaises | 12179 84 | 12179 84 |
| Interobliq. | 10009 16 | 9555 28 |
| Intersélect France | 257 36 | 245 69 |
| Intervaleurs Indust. | 382 77 | 365 41 |
| Invest. Obligataire | 11940 51 | 11916 68 |
| Invest. St-Honoré | 683 04 | 652 07 |
| Laffitte-ct-terme | 113491 06 | 113491 06 |
| Laffitte-Expansion | 612 02 | 584 27 |

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Unifoncier | [illegible] | [illegible] |
| Unigestion | 602 08 | 574 7[illegible] |
| Uni-Japon | 1044 | 996 6[illegible] |
| Unirente | 1711 97 | 1655 6[illegible] |
| Univer | 12531 08 | 12531 0[illegible] |
| Valorem | 388 28 | 370 6[illegible] |
| Valorg | 10540 91 | 10488 4[illegible] |
| Valrsal | 115714 65 | 115599 0[illegible] |
| Worms Investiss. | 689 02 | 657 [illegible] |

◆ : prix précédent.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

# Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 2135 | 4,5 % 1973 | 2150 | 2148 | 2146 | 2121 |
| 3028 | C.N.E. 3 % | 3015 | 3000 | 2989 | 2992 |
| 186 | Accor | 175 | 174 | 174 | 172 |
| 710 | Agence Havas | 750 | 753 | 750 | 745 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|
| 505 | Euralrance | 490 | 500 | 500 |
| 765 | Euromarché | 799 | 802 | 802 |
| 700 | Europe n° 1 | 679 | 679 | 678 |
| 630 | Facom | 650 | 650 | 655 |
| 940 | Fichet-bauche | 930 | 918 | 918 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 960 | B. Ottomane | 971 | 970 | 970 | .... |
| 650 | BASF (Akt) | 584 | 585 | 586 | 595 |
| 640 | Bayer | 573 | 580 | 582 | 581 |
| 690 | Buffelsfont. | 662 | 661 | 665 | 649 |
| 46 | Charter | 42 80 | 42 80 | 43 | 42 15 |
| 520 | Chase Manh. | 510 | 505 | 505 | 505 |
| 335 | Cie Pétr. Imp. | 328 40 | 330 | 330 | 328 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|
| 74 | Matsushita | 68 | 67 80 | 67 90 |
| 1060 | Merck | 1031 | 1013 | 1013 |
| 850 | Minnesota M. | 826 | 826 | 826 |
| 370 | Mobil Corp. | 340 | 346 | 345 90 |
| 20800 | Nestlé | 19600 | 19700 | 19620 |
| 840 | Norsk Hydro | 763 | 773 | 773 |
| 1230 | Petrofina | 1156 | 1163 | 1163 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 61 | Ito-Yokado | 59 25 | 59 45 | 59 50 | [illegible] |
| 460 | ITT | 451 | 455 | 456 | 460 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 02 | Zambia Corp. | 2 98 | 2 95 | 2 95 | 2 97 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 1/9 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 149 | 8 091 | 7 920 | 8 320 |
| Allemagne (100 DM) | 301 010 | 301 130 | 290 | 310 |
| Belgique (100 F) | 14 972 | 14 973 | 142 | 153 |
| Pays Bas (100 fl.) | 269 240 | 269 200 | 256 | 276 |
| Danemark (100 krd) | 83 680 | 83 720 | 80 | 88 |
| Norvège (100 k) | 108 300 | 108 250 | 105 | 112 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 12 159 | 12 155 | 11 700 | 12 500 |
| Grèce (100 drachmes) | 8 787 | 8 760 | 8 | 10 100 |
| Italie (1 000 lires) | 5 047 | 5 045 | 47 070 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 371 600 | 370 950 | 359 | 380 |
| Suède (100 krs) | 102 500 | 102 350 | 98 | 106 |
| Autriche (100 sch) | 42 825 | 42 830 | 41 800 | 43 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 324 | 5 319 | 5 | 5 600 |
| Portugal (100 esc.) | 6 515 | 6 510 | 5 500 | 6 |
| Canada ($ can 1) | 6 602 | 6 584 | 6 330 | 6 650 |
| Japon (100 yens) | 3 302 | 3 288 | 3 200 | 3 360 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 1/9 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 108200 | 108100 |
| Or fin (en lingot) | 107800 | 108200 |
| Pièce française (20 fr) | 699 | 696 |
| Pièce française (10 fr) | 410 | 418 |
| Pièce suisse (20 fr) | 688 | 687 |
| Pièce latine (20 fr) | 670 | 670 |
| Souverain | 837 | 841 |
| Pièce de 20 dollars | 4400 | 4305 |
| Pièce de 10 dollars | 2002 50 | 2002 50 |
| Pièce de 5 dollars | 1225 | 1230 |
| Pièce de 50 pesos | 4400 | 4400 |
| Pièce de 10 florins | 706 | 700 |

Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE



● *Diverses cérémonies ont marqué en France le bicentenaire des traités de Paris et de Versailles* qui, en 1783, ont mis fin à la guerre de l'indépendance américaine. Cinq cents Américains descendant des *combattants de cette guerre ont participé*, en costume d'époque, à des défilés et à des parades en divers points de la capitale et à Versailles. *Une prise* d'armes a notamment eu lieu mercredi 31 août dans la cour d'honneur de l'hôtel des Invalides.

A Indianapolis (Indiana) d'autre part, l'ambassadeur de France aux États-Unis, M. Vernier-Palliez a assisté, jeudi, à des cérémonies évoquant les traités de 1783.



## AUX ÉTATS-UNIS

# La mort du sénateur Henry Jackson

**M. Henry Jackson, sénateur démocrate de l'État de Washington, sur la côte pacifique des États-Unis, est mort jeudi 1er septembre à Everett, sa ville natale, dans ce même État.**

## La « bête noire » des Soviétiques

Le dernier acte politique de M. Henry Jackson aura été conforme au combat de toute sa vie. Quelques heures avant d'être terrassé par une crise cardiaque, l'inclassable sénateur démocrate de l'État de Washington dénonçait vigoureusement, au cours d'une conférence de presse à Seattle, la destruction, en plein vol, par la chasse soviétique, du Boeing-747 sud-coréen. Son médecin va jusqu'à dire que la colère que cet *acte a provoquée chez lui, est peut*-être la cause de sa mort.

Le nom de M. Jackson est associé à une lutte sans répit contre la « détente » avec l'U.R.S.S. et à un amendement visant à priver cette dernière du bénéfice de prêts à taux préférentiels et de la clause de la nation la plus favorisée. Le sénateur Jackson réussit ainsi à bloquer, de 1972 à 1974, le passage au Sénat du traité *commercial avec l'U.R.S.S., que dé*siraient passionnément MM. Nixon et Kissinger. Il liait l'adoption de ce texte à l'acceptation par l'U.R.S.S. du droit à l'émigration de tous ses citoyens, en particulier des juifs. La « guerre des deux Henry », entre MM. Jackson et Kissinger, fut longue et hargneuse. Le sénateur accusait le secrétaire d'État de cynisme, comme il accusera, plus tard, les compagnies pétrolières américaines de réaliser des « superbénéfices » en profitant de l'embargo des pays arabes, puis de l'augmentation des tarifs.

*Un* compromis intervint enfin, après plusieurs colères publiques de M. Brejnev, qui ne comprenait guère, ou feignait de ne pas comprendre, le blocage législatif opéré par le bouillant sénateur. Après avoir reçu des assurances de M. Kissinger concernant le nombre des juifs soviétiques qui seraient autorisés à émigrer, M. Jackson acceptait, en octobre 1974, de suspendre pour dix-*huit mois son amendement. Mais il* révélait en même temps, publiquement, le recul des autorités soviétiques en affirmant que soixante mille juifs pourraient désormais émigrer chaque année. M. Brejnev se déclarait « blessé » dans sa fierté et, en janvier 1975, décidait de ne pas ratifier le traité commercial conclu en 1972 par MM. Nixon et Kissinger et que la ténacité du sénateur maintenait *en souffrance.*

### Le héros des juifs américains

Rien ne destinait pourtant particulièrement M. Jackson à devenir la bête noire des Soviétiques et le héros des Israéliens et des juifs américains. La communauté juive de son État natal est en effet infime. Né en 1912 à Everett (Washington) dans une famille d'immigrés norvégiens, il travaille *un moment dans une scierie, où* il se syndicalise, avant d'entreprendre des études de droit. Devenu avocat, il se lance dans la politique, en *1940, en se faisant élire à la Cham*bre des représentants. Il y défend à la fois les intérêts des syndicats et ceux de la firme Boeing, principale entreprise de Seattle. Il se montre également libéral, critiquant les manœuvres d'intimidation du sénateur Joseph McCarthy et contribuant à la chute de ce dernier. Elu au Sénat en 1952, et sans cesse réélu depuis, il a occupé des fonctions-clés en dirigeant la sous-commission des forces armées et la commission sur l'énergie. Manquant de base nationale, et peu connu en dehors de son État, il échoue cependant deux fois, en 1972 et 1976, dans sa course à l'investiture démocrate en vue de la présidence.

Ami des syndicats, volontiers libéral *en matière de politique intérieure*, le sénateur s'est *révélé* surtout par sa fermeté sur les questions extérieures et de défense. En 1972, il ne s'était rallié que du bout des lèvres au traité Salt 1, après avoir fait ajouter à celui-ci une clause spécifiant que les négociations futures avec l'U.R.S.S. devaient tendre à l'égalité numérique des armes stratégiques intercontinentales entre les deux pays. *Fidèle à ses idées, il avait vive*ment critiqué l'accord intervenu en 1974 à Vladivostok entre MM. Ford et Brejnev. Caustique, il avait alors déclaré : *« Si c'est cela qu'on appelle bloquer la course aux armements, alors les crevettes pourront siffler, comme disait Nikita Khrouchtchev. »* Avec le sénateur Jackson disparaît un symbole du contrôle, parfois décisif, exercé par le Sénat sur la politique étrangère des États-Unis et, assurément, un homme de conviction.

DOMINIQUE DHOMBRES.

## UN DES SOVIÉTIQUES CAPTURÉS EN AFGHANISTAN S'EST ENFUI DE SUISSE OU IL ÉTAIT INTERNÉ

Bonn *(A.F.P.)*. — L'un des militaires soviétiques capturés en Afghanistan et internés en Suisse grâce à l'intervention de la Croix-Rouge internationale s'est enfui le 8 juillet. Détenu à la prison militaire de Zugerberg, il a réussi à fausser compagnie à ses gardiens au cours d'une sortie dans la ville de Zoug et a gagné clandestinement la R.F.A.

*Il* s'agit de M. Youri Vachtchenko, le plus jeune des militaires soviétiques, qui a aussitôt demandé à bénéficier du droit d'asile politi*que. Les autorités ouest*-allemandes viennent de lui opposer un refus, car il ne serait pas en danger en résidant en Suisse. Il dispose de quatre semaines pour faire appel. Il ne saurait donc être remis aux autorités helvétiques, qui en ont fait la demande auprès de la R.F.A. avant l'expiration du délai d'appel. En attendant, M. Vachtchenko se trouve dans un camp pour réfugiés près de Karlsruhe.

Le numéro du « Monde » daté 2 septembre 1983 a été tiré à 485 634 exemplaires



## Le 12 septembre

## ESSENCE : + 4 CENTIMES SUPER : + 3 CENTIMES

**Les prix de l'essence et du super augmenteront respectivement le 12 septembre de 4 et de 3 centimes par litre, ceux du gazole et du fuel domestique diminueront de 2 et de 2,3 centimes par litre, tels sont les calculs définitifs résultant de l'application de la formule automatique de fixation des prix, modifiée récemment par les pouvoirs publics (*le Monde* des 31 août et 1er septembre). Dans la région parisienne, les prix s'établiront à 4,65 F par litre pour l'essence ordinaire , 4,97 F pour le super, 3,67 F pour le gazole et 255,50 F par hectolitre pour le fuel domestique. Rappelons que, du fait des coûts de livraison, ces prix varient d'une région à l'autre, l'amplitude totale atteignant 12 centimes par litre pour le super par exemple (– 3 centimes dans les régions proches des sources d'approvisionnement, + 9 centimes dans les régions éloignées).**

### Reprise du dollar

**La menace de tensions aggravées entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. après la dramatique affaire du Boeing-747 sud-coréen, mais aussi la hausse enregistrée sur les Bons du Trésor américains ont provoqué, vendredi matin 2 septembre, un redressement général du dollar sur toutes les grandes places financières où, toutefois, le volume des affaires est resté assez faible.**

**Le cours du billet vert s'est élevé à 8,1325 F à Paris contre 8,0915 F la veille, il a atteint 2,7020 DM à Francfort (contre 2,6850 DM) et 2,19 FS à Zurich (contre 2,1880 FS).**

**Pour la même raison, l'or a monté pour se traiter aux alentours de 419 dollars l'once dans la City de Londres contre 416,60 dollars.**

## En R.F.A.

# Le siège d'une base américaine par les pacifistes a commencé sans incident

De notre envoyée spéciale

Mutlangen. — La première journée du blocus de la base américaine de Mutlangen par les pacifistes s'est déroulée, jeudi 1er septembre, sans incident. Dès 5 h 45 du matin (heure anniversaire du déclenchement de l'attaque allemande sur la *Pologne, il y a quarante-quatre ans*), des groupes de manifestants se sont installés en cercle sur la chaussée devant les quatre entrées de la base. Sur les routes d'accès, *la police alle*mande effectuait des contrôles d'identité discrets et courtois. Des policiers à cheval montaient la garde par deux : ils n'avaient à surveiller que des manifestants assis par terre qui chantaient, discutaient, accrochaient des fleurs aux barbelés ou plantaient des bannières dans les champs voisins. Dans les baraques du camp militaire visibles de l'extérieur, des soldats, apparemment peu nombreux et plutôt indifférents, regardaient la télévision ou s'entraînaient au trampoline.

Les pacifistes sont organisés en groupes qui se relaient toutes les deux heures. Ils sont au total environ *un millier* et *n'attendent la venue* de sympathisants que pour samedi. Ils avaient fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas d'ici là de participation extérieure spontanée au « *sit-in* », cela afin de prévenir tout incident.

Cette belle organisation a cependant *été remise en cause dans la* journée. Certains pacifistes, estimant qu'on ne pouvait se contenter de bloquer un camp vide (de nombreux véhicules militaires chargés de conteneurs étaient, selon eux, sortis de la base les jours précédents), ont proposé d'étendre le blocus à deux casernes situées dans la *ville proche de Schwäbisch* Gmünd. Les discussions se sont poursuivies dans la journée et tard dans la nuit, la « *démocratie du consensus* » n'avait pas réussi à dégager une solution : aucune décision n'était prise, une partie des manifestants restant très hostiles à ce changement de programme qui risquait d'apparaître, selon eux, comme une provocation. Rendez-vous était pris *pour ce vendredi matin*.

CLAIRE TRÉAN.

● *Arrestations de pacifistes à Berlin-Est.* — La police a appréhendé, le jeudi 1er septembre, quelques-uns des cinquante pacifistes qui tentaient de manifester à Berlin-Est à l'occasion de la Journée mondiale de la paix. Parmi les personnes interpellées se trouvent un pasteur, M. Dietmar Linke, et sa femme. La police est intervenue brutalement devant l'ambassade des *États-Unis*, alors *que les manifes*tants y stationnaient, des bougies allumées à la main. Auparavant, les manifestants avaient été empêchés de faire de même devant l'ambassade de l'U.R.S.S. — *(A.F.P.)*

## En Pologne

# La presse tente de minimiser l'ampleur des manifestations

La presse polonaise s'est efforcée de minimiser l'importance des manifestations qui ont marqué, mercredi 31 août, le troisième anniversaire des accords de Gdansk. « *Les tentatives pour inciter à l'agitation, accroître la tension et perturber l'ordre public ont soulevé l'indignation des Polonais* », écrit l'agence PAP dans une dépêche titrée « *Pas de soutien pour les manifestants* ».

A Gdansk, M. Lech Walesa a *réaffirmé au contraire jeudi que cet* anniversaire avait été une « *réussite* » : « *Les gens ont fait preuve d'un grand héroïsme en manifestant malgré tous ces policiers* », et « *il faudra bien que quelqu'un en tire les conséquences* », a-t-il ajouté.

Tout en insistant sur le « *fiasco complet* » des « *naïfs* » et des « *marginaux clandestins* » — comme l'écrit le quotidien *Zycie Warszawy*, — la presse lève un coin du voile sur l'ampleur et la violence des incidents dans certaines villes. A Lubin (petite ville du Sud-Ouest où trois personnes avaient été tuées par la police un an plus tôt), l'agence PAP fait état de heurts très vifs, de « *recours à des moyens de contrainte* », et de l'interpellation « *des personnes les plus agressives* ». L'agence officielle insiste aussi sur le « *comportement agressif* » des manifestants à Wroclaw, où selon des témoins, les affrontements ont été d'une rare violence.

A Nowa-Huta, où une centaine de personnes auraient été blessées mercredi, certaines assez sérieusement, la milice a procédé jeudi à de nouvelles interpellations, et l'atmosphère restait très tendue, selon des témoins. *Dans* cette même ville, la police a cru utile de présenter ses « *excuses* » à la polulation pour « *tout dérangement lié à la nécessié d'utiliser des gaz lacrymogènes afin de rétablir l'ordre* ».

A Varsovie, la milice et les Zomos ont à nouveau bloqué jeudi tout le secteur de la vieille ville où le général Jaruzelski a présidé dans la soirée un spectacle destiné à marquer l'anniversaire de l'attaque allemande contre la Pologne, le 1er septembre 1939. Peu après 21 heures, la milice a dispersé quelques centaines de personnes qui tentaient de s'approcher du lieu de la cérémonie en scandant des slogans hostiles au régime.

Dès le début de la *matinée*, les *po*liciers avaient fait disparaître la croix de fleurs formée sur le parvis de l'église Sainte-Anne, à l'entrée de la vieille ville et qui constitue le symbole de la résistance à l' « état de guerre » et à ses suites — *(A F P, Reuter, U P)*

## A LA CHAPELLE-DARBLAY

# Une prolongation du conflit risquerait d'entraîner une perte supplémentaire de trois cents emplois

## *affirme l'administrateur judiciaire*

De notre envoyé spécial

Rouen. — Malgré un « *appel aux bonnes volontés* » lancé la veille par M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie, qui inaugurait une nouvelle unité Renault à Offranville, près de Dieppe, une certaine tension continuait de régner vendredi matin 2 *septembre* dans les deux usines des papeteries de La Chapelle-Darblay, à Saint-Etienne-du-Rouvray et à Grand-Couronne (Seine-Maritime), dans la banlieue de Rouen (*le Monde* du 2 septembre).

A Saint-Etienne-du-Rouvray, dans le plus important de ces établissements — fermé lundi dernier pour permettre une réorganisation du travail après les deux cent trente-trois licenciements prévus par le plan Parenco, — c'est en vain que la C.G.T. avait tenté, jeudi, de faire redémarrer les machines. Pourtant, répondant à l'appel de leur syndicat, plusieurs centaines de salariés, dont de nombreux licenciés, s'étaient présentés au travail. Mais l'absence du personnel d'encadrement dans le secteur de la centrale électrique qui approvisionne en énergie et en vapeur l'ensemble de l'usine n'avait pas permis de reprendre une production, même symbolique. Dans l'après-midi, la direction proposait un redémarrage dès que les mesures de licenciements auraient été acceptées. La C.G.T. refusait une fois de plus cette solution et réaffirmait son intention de « *faire tourner l'entreprise avec les licenciés et, au besoin, avec des appuis extérieurs* ». Dans la soirée, elle publiait un communiqué dénonçant les « *pressions* » de l'administrateur judiciaire provisoire, Me Levet, et « *l'acharnement des casseurs* », qui voudraient imposer, selon elle, une solution non conforme « *aux intérêts de la région normande, du pays et des travailleurs de La Chapelle-Darblay* ».

Au même moment, Me Levet lançait une mise en garde indiquant que la prolongation du conflit risquait de conduire à l'arrêt immédiat et définitif des machines 3 et 4, entraînant une perte supplémentaire de trois cents emplois, qui remettrait en cause l'idée même du sauvetage de l'établissement.

J. B.



## L'ÉCRIVAIN STANISLAS FUMET EST MORT

L'écrivain et journaliste Stanislas Fumet est mort, le jeudi 1er septembre, à Rozès, un petit village du Gers. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

*Né le 16 mai 1896 à Lescar, dans les Pyrénées-Atlantiques, Stanislas Fumet fit ses études au collège de Juilly (Seine-et-Marne), au collège Massillon à Paris, puis au lycée Charlemagne. Ecrivain très précoce, il entreprit dès l'âge de treize ans des pièces de théâtre et des essais. Cinq ans plus tard, il créait une revue :* Echos du silence. *Mobilisé comme infirmier pendant la guerre de 1914-1918, il allait devenir, après celle-ci, une des figures les plus marquantes du catholicisme social. En 1937, il prenait la direction de l'hebdomadaire* Temps présent, *qui comptait parmi ses collaborateurs François Mauriac, Jacques Maritain et Paul Claudel.*

*Obligé de s'établir à Lyon, en 1940, le journal poursuit sa parution sous le titre de* Temps nouveau. *Il sera interdit en août 1941, mais plusieurs des compagnons de Stanislas Fumet entreront dans la Résistance. Lui-même participera à la fondation des* Cahiers du témoignage chrétien, *une publication clandestine. Arrêté par la Gestapo en 1943, et libéré sept mois plus tard, Stanislas Fumet fera reparaître* Temps présent *à la Libération, et figurera parmi les fondateurs du M.R.P.*

*Il accédera, par la suite, à diverses fonctions : président de la société Paul Claudel, il sera, aussi, membre directeur du Centre catholique des intellectuels français et administrateur de* la Vie catholique *et de* Télérama. *Il produira, en outre, de nombreuses émissions littéraires et culturelles pour la radio.*

*Stanislas Fumet, qui a reçu le grand prix catholique de littérature en 1979, laisse une œuvre critique importante. Parmi ses principaux ouvrages, citons :* Notre Baudelaire, Mission de Léon Bloy, Claudel, Rimbaud, mystique contrarié, Léon Bloy, captif de l'absolu, la Poésie au rendez-vous, Histoire de Dieu dans ma vie. Souvenirs choisis *(une somme de 800 pages), et* le Néant contesté.

*Stanislas Fumet était officier de la Légion d'honneur.*